



Rapport de situation

Rapport de situation Sur l'exercice écoulé

Avant-propos



Pascal Gantenbein et Patrik Gisel

Le Groupe Raiffeisen peut, une fois encore, rapporter de très bons résultats pour 2017 qui fut une année intense, marquée par l'introduction du nouveau système bancaire central et, sur la fin, par la migration d'un certain nombre de Banques vers celui-ci. En modernisant son paysage informatique, Raiffeisen simplifie ses processus et s'attelle à mettre en œuvre de futurs projets en matière de digitalisation. Cette plateforme innovante représente un grand pas en avant.

2017 a également été une année très fructueuse, du point de vue financier. En effet, les excellents résultats des Banques Raiffeisen en Suisse ont couronné de succès les activités dans notre cœur de métier et permis à tous nos postes de produit d'enregistrer une croissance:

- Dans notre activité de base, les opérations hypothécaires et d'épargne, nous avons une nouvelle fois pu consolider notre position en tant que première banque retail de Suisse. En 2017, nous avons lancé un projet pilote dans deux régions, pour commercialiser des biens immobiliers et renforcer encore davantage le segment clé de Raiffeisen: la clientèle privée. C'est un moyen pour nous d'offrir aux clients une solide connaissance du marché ainsi que des prestations complètes de conseil pour l'achat et la vente de logements à usage privé.
- En 2017, le Groupe Raiffeisen a enregistré des records d'afflux d'argent frais net dans les opérations de placement. En parallèle, nous avons intensifié la coopération avec Notenstein La Roche Banque Privée SA. La clientèle de placement dispose, depuis 2017, de possibilités d'investir dans les entreprises de sa propre région grâce à des paniers

d'actions régionales.

- Le nombre de clients entreprises a fortement progressé en 2017, renforçant ainsi notre position sur le marché. Aussi, le Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA (RCE) est devenu un élément clé dans le cadre de la stratégie pour la clientèle entreprises. L'an dernier, le premier Raiffeisen Prix des Entrepreneurs de Suisse orientale a été décerné sous le feu des projecteurs. Raiffeisen s'est, dans l'ensemble, positionnée comme banque compétente et de confiance auprès des entrepreneurs.

En 2017, Raiffeisen a revu sa stratégie de coopération. En effet, Raiffeisen Suisse cède à Avaloq sa participation à la joint-venture ARIZON dès le 1^{er} janvier 2019, tandis que Warburg Pincus a racheté notre participation de 10% dans le groupe Avaloq. Il en va de même pour la vente de notre participation dans Helvetia Holding SA: nous sommes convaincus qu'une collaboration fructueuse ne repose pas forcément sur une participation financière. Raiffeisen Suisse et Pro Senectute Suisse se sont, par ailleurs, engagées depuis 2017 dans une coopération unissant leurs compétences dans les domaines de la prévoyance et du logement.

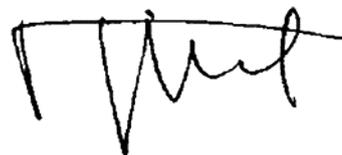
L'année écoulée a également été marquée par des changements au niveau organisationnel. Nous nous réjouissons particulièrement de l'élection de Laurence de la Serna et de Pascal Gantenbein, deux nouveaux membres au sein de notre Conseil d'administration, lors de l'Assemblée des délégués du mois de juin, dans le cadre du renouvellement planifié sur les années à venir. Par ailleurs, Raiffeisen Suisse a annoncé sa nouvelle structure de direction et la réorganisation de ses départements, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, afin de s'orienter encore davantage vers la clientèle et également pour donner plus de poids aux canaux clients et informatiques. Dans ce contexte, le nouveau département «Risque & Compliance» disposera des moyens nécessaires pour aborder les enjeux primordiaux sur le plan réglementaire.

Nous souhaitons, au nom du Conseil d'administration et de la Direction de Raiffeisen Suisse, remercier l'ensemble de nos sociétaires et de nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent. Et ce aussi dans le contexte de la couverture médiatique à l'origine de la poursuite pénale contre Pierin Vincenz, ancien président de la Direction. Nos plus vifs remerciements s'adressent aussi bien sûr à tous nos collaborateurs pour leur grand engagement. Ensemble, nous avons à nouveau réalisé des progrès significatifs l'an passé, et ainsi créé les conditions propices à un avenir prospère.

Pour 2018, nous nous attendons à ce que la reprise conjoncturelle poursuive son chemin. En effet, Raiffeisen table actuellement sur une croissance du produit intérieur brut suisse à hauteur de 2,1%. Malgré un contexte de marché toujours tendu, du fait des faibles taux d'intérêt, nous tablons sur une croissance de notre activité de base pour 2018.



Pascal Gantenbein
Vice-président du Conseil
d'administration
Raiffeisen Schweiz



Patrik Gisel
Président de la Direction
Raiffeisen Suisse

Événements marquants en 2017

16.01.2017

Raiffeisen lance des paniers d'actions régionales et souligne ainsi son ancrage local

Avec le lancement de six paniers d'actions régionales, Raiffeisen propose un instrument de placement attractif à ses clients et aux autres personnes intéressées à investir dans les entreprises de leur région respective. Le troisième groupe bancaire de Suisse met ainsi en valeur son ancrage local.

30.01.2017

Raiffeisen prolonge son engagement en tant que sponsor titre de la Super League

Fin janvier, à l'occasion de la SFL Award Night, Raiffeisen a annoncé sa volonté de prolonger pour quatre nouvelles saisons son engagement en qualité de sponsor principal de la Swiss Football League et de sponsor titre de la Raiffeisen Super League.

16.03.2017

Par son engagement, Raiffeisen donne le ton dans le milieu artistique suisse

Cofondatrice d'artlog.net, Raiffeisen ouvre un nouveau chapitre dans la promotion de l'art et remporte également un prix d'art international: le Red Dot Award. Ces activités soulignent l'engagement de Raiffeisen dans le domaine de l'art depuis de nombreuses années.

21.04.2017

Raiffeisen lance son magazine économique SAVOIR FAIRE

En avril 2017, Raiffeisen publie le premier numéro de SAVOIR FAIRE, le magazine économique trilingue dédié à la clientèle entreprises, qui dévoile de nouvelles tendances et des success stories inédites.

30.05.2017

Raiffeisen TWINT – Le porte-monnaie digital suisse est fin prêt

Les clients Raiffeisen peuvent désormais télécharger TWINT, la solution de paiement suisse et indépendante de toute plateforme informatique, qui leur permet les débits directs du compte bancaire, les paiements entre amis et apporte de nombreuses autres plus-values.

17.06.2017

Les délégués Raiffeisen nomment deux nouveaux membres au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Lors de la 114^e Assemblée des délégués à Fribourg, les délégués des Banques Raiffeisen ont élu, dans le cadre du renouvellement des prochaines années, deux nouveaux membres au Conseil d'administration: Laurence de la Serna et Pascal Gantenbein.

29.06.2017

Pro Senectute Suisse et Raiffeisen Suisse ont annoncé leur étroite collaboration à l'avenir

Pro Senectute Suisse et Raiffeisen Suisse unissent leurs compétences dans les domaines de la prévoyance et du logement. Cette coopération vise, en tout premier lieu, à sensibiliser ensemble la population à la planification financière de la retraite, ainsi qu'à échanger les connaissances établies sur les nouveaux besoins des retraités, en termes de logement.

01.07.2017

Nouveau directeur du RCE Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA

Matthias Weibel dirige le RCE Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA depuis le 1^{er} juillet 2017.

14.08.2017

heroslocaux.ch: un million de francs pour des projets d'utilité publique

Un peu plus d'un an après le lancement de la plateforme de crowdfunding heroslocaux.ch, le volume des dons collectés dépasse le million de francs.

15.09.2017

Raiffeisen cède ses parts dans Helvetia Holding SA

Raiffeisen a vendu l'intégralité de sa participation de 4% dans Helvetia Holding SA. En cédant sa participation au capital, Raiffeisen quitte le pool d'actionnaires de Patria société coopérative.

02.10.2017

Raiffeisen développe son offre de services dans l'immobilier au moyen d'un projet pilote

Raiffeisen se lance dans un projet pilote pour commercialiser les biens immobiliers, grâce à Raiffeisen Immo SA. La nouvelle filiale de Raiffeisen Suisse offre aux clients une solide connaissance du marché et des prestations de conseil complètes, pour l'achat et la vente de logements à usage privé.

13.10.2017

Procédure FINMA à l'encontre de Raiffeisen Suisse

La FINMA a ouvert une procédure d'enforcement à l'encontre de Raiffeisen Suisse en octobre 2017. La procédure engagée contre Raiffeisen Suisse concerne sa gouvernance d'entreprise et, plus particulièrement, la façon dont les participations étaient gérées par le passé. Les opérations de la clientèle des Banques Raiffeisen ne sont pas impactées par cette procédure.

06.11.2017

Raiffeisen Suisse instaure une nouvelle structure de direction et réorganise ses départements

La nouvelle structure de direction et la réorganisation des départements de Raiffeisen Suisse, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, lui permettent de s'orienter encore davantage vers la clientèle et également de donner plus de poids aux canaux clients et informatiques. Dans ce contexte, le nouveau département «Risque & Compliance» de Raiffeisen disposera des moyens nécessaires pour aborder résolument les enjeux primordiaux sur le plan réglementaire. Christian Poerschke, le nouveau CFO depuis le 1^{er} janvier 2018, se retrouve à la tête du département «Finances» et succède ainsi à Marcel Zoller, dont le départ à la retraite anticipée est prévu pour le 30 avril 2018. Rolf Olmesdahl est désigné COO, avec effet au 1^{er} janvier 2018.

09.11.2017

Première remise du Raiffeisen Prix des Entrepreneurs de Suisse orientale

Le premier Raiffeisen Prix des Entrepreneurs de Suisse orientale a été décerné à Gossau, en présence de quelque 300 invités. La société Koch AG a remporté le prix principal, tandis que la société Bütschwil Käse AG s'est vue décerner le prix du public.

17.11.2017

Raiffeisen Suisse et Avaloq définissent les termes de leur future collaboration

Raiffeisen Suisse et Avaloq fondent leur coopération sur de nouvelles bases et organisent leur collaboration purement selon un rapport de fournisseur à client. En effet, Raiffeisen Suisse cède à Avaloq sa participation à la joint-venture ARIZON dès le 1^{er} janvier 2019, tandis que Warburg Pincus a racheté la participation Raiffeisen de 10% dans le groupe Avaloq.

11.12.2017

Beat Hodel prend les rênes du nouveau département Raiffeisen «Risque & Compliance»

Raiffeisen nomme Beat Hodel, par le passé responsable du secteur «Gestion des risques» du Groupe, à la tête du nouveau département «Risque & Compliance» avec effet au 1^{er} janvier 2018.

14.12.2017

Le RCE Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA étend son rayon d'activité à l'ouest

Le RCE Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA s'est profilé, au fil des quatre dernières années, comme un élément central dans la stratégie de la clientèle entreprises de Raiffeisen. Outre les trois sites déjà en place, deux nouveaux centres verront le jour en 2018 et 2019, en Suisse romande et dans le Mittelland.

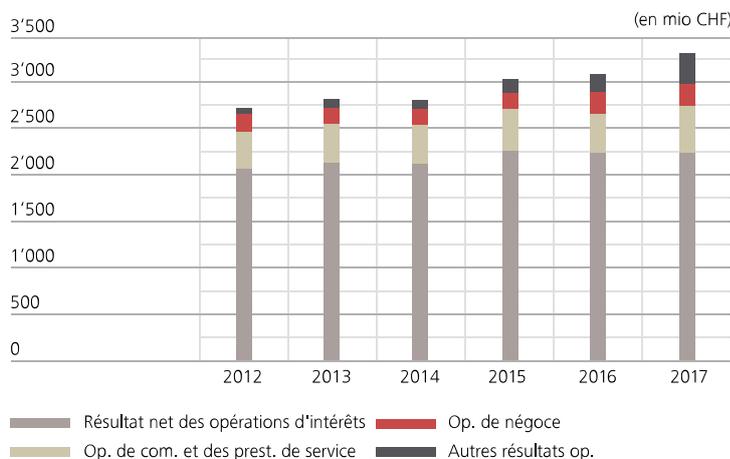
Rapport de situation

Marche des affaires

Marche des affaires

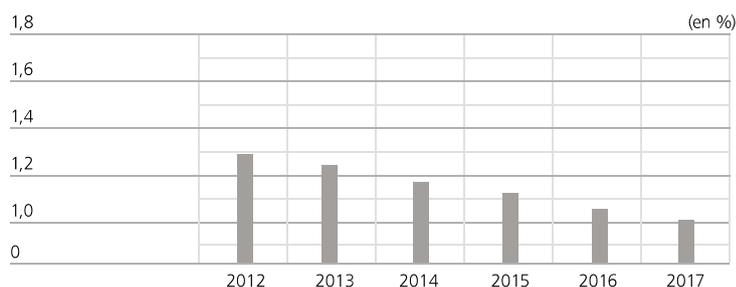
En rétrospective, l'exercice 2017 a été très réjouissant pour le Groupe Raiffeisen, qui a réalisé un bénéfice de 917 millions de francs grâce à la progression des revenus de l'activité de base, à l'évolution favorable des marchés financiers, à la hausse plutôt modérée des coûts et aux produits élevés des ventes de participations. Cet excellent résultat est le fruit de la capacité de rendement ainsi que du produit extraordinaire à hauteur de 119 millions de francs, principalement dû aux ventes de participations. 2017 est pour Raiffeisen un exercice très réjouissant, non seulement en termes de chiffres mais aussi parce que le Groupe a réussi à mettre en œuvre l'ensemble de ses objectifs stratégiques. En fin d'année, une première tranche des Banques Raiffeisen a réussi la migration vers un nouveau système bancaire central, basé sur Avaloq. Notenstein La Roche Banque Privée SA a déjà déployé, en octobre 2017, un nouveau système bancaire central également basé sur Avaloq. La même année encore, le Groupe a réalisé d'autres avancées dans le domaine de la digitalisation: mise en place de la plateforme de crowdfunding «heroslocaux.ch», développement de la plateforme de l'immobilier «RaiffeisenCasa», création d'un canal de communication supplémentaire sous forme d'app intitulée «Raiffeisen Piazza» et finalement, lancement du nouveau canal de paiement mobile «Raiffeisen TWINT». Le Groupe a, par ailleurs, simplifié sa propre structure, en s'appuyant sur sa nouvelle stratégie de coopération et sur les ventes des participations déjà évoquées.

Evolution des produits



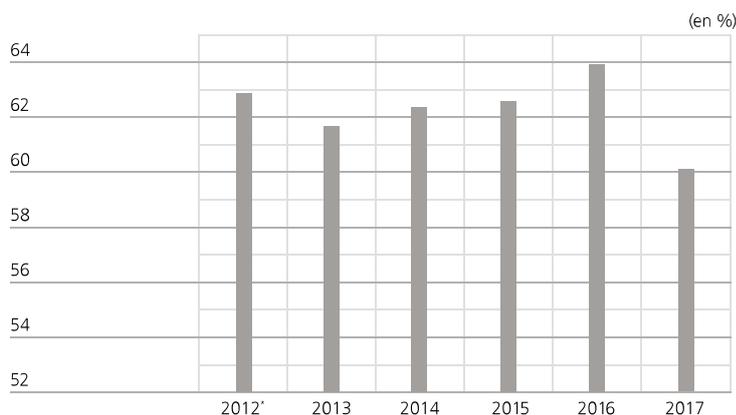
L'excellente évolution du produit opérationnel, qui s'est accru de plus de 201 millions de francs (+6,5%) pour culminer à 3,31 milliards de francs, est à la base du bénéfice élevé du Groupe. Tous les postes de produits ont enregistré une croissance supérieure à celle de l'exercice précédent, en dépit de la faible marge d'intérêt due à la persistance des taux bas. C'est grâce à la croissance des volumes que le résultat des opérations d'intérêts a bien progressé. Le contexte favorable du marché a profité au produit des commissions et des prestations de service, qui a également tiré parti de la forte et constante progression de ce secteur. Les autres produits ordinaires, en hausse de 143 millions de francs, ont apporté la plus grosse contribution à la croissance des produits. Près de 90 millions de francs de cet accroissement résultent de l'activation des charges de projet, liées aux nouveaux systèmes bancaires centraux des Banques Raiffeisen et de Notenstein La Roche Banque Privée SA. La bonne évolution restante est due à la forte hausse des produits issus de la vente d'immobilisations financières, et de celle des produits des participations.

Marge d'intérêt



Les charges d'exploitation ont moins progressé que par le passé, c'est-à-dire de 26 millions, soit 1,3%, passant ainsi à 2,013 milliards de francs. L'absence des coûts de l'asset management, vendu l'exercice précédent, et l'effort général déployé pour contenir les charges ont permis cette évolution haussière inférieure à la moyenne. Les coûts de projet pour les nouveaux systèmes bancaires centraux, comptabilisés dans les charges d'exploitation, ont été activés dans le poste «Autres produits ordinaires» en tant qu'immobilisations corporelles et n'ont donc eu aucune incidence sur le résultat. Par contre, avec la mise en production de ces systèmes, l'amortissement des coûts de réalisation viendra peser sur le bénéfice du Groupe pendant les dix prochaines années.

Evolution du Cost Income Ratio



* sans la contribution extraordinaire de l'employeur à Raiffeisen Caisse de retraite

Le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» a diminué de 72 millions, passant à 188 millions de francs. Pour l'exercice précédent, une correction de valeur de la participation dans Leonteq, à hauteur de 69 millions de francs, avait déjà grevé ce même poste. Le résultat opérationnel du Groupe s'élevant à 1,108 milliard de francs (+254 millions de francs, soit une hausse de 29,7%), celui-ci franchit, pour la première fois, la barre du milliard de francs.

Le produit extraordinaire de 119 millions de francs est principalement dû à la vente des participations dans Helvetia Holding SA et Avaloq Group AG. Profitant de ce résultat réjouissant, le Groupe a constitué, pour la première fois, des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 80 millions de francs, et dispose donc d'un volant de sécurité supplémentaire. Autre conséquence de la bonne marche des affaires, les fortes charges fiscales, qui s'élèvent à 233 millions de francs. Le Groupe est très satisfait de son excellent résultat lié à l'activité opérationnelle. En effet, son bénéfice a malgré tout atteint 917 millions de francs (+163 millions de francs, soit 21,6% de plus), surpassant ainsi largement les 808 millions de francs réalisés en 2015. La croissance du volume d'affaires et donc la hausse du résultat opérationnel s'est faite sur l'ensemble du territoire suisse et accuse ainsi une large assise.

Rapport de situation

Durant l'exercice sous revue, l'évolution favorable sur les marchés financiers a également contribué à cet excellent résultat. Contrairement aux exercices précédents, aucun facteur exceptionnel négatif n'a été enregistré en 2017, tels que des amortissements ou des corrections de valeur importants.

Les opérations de bilan ont également connu une évolution très réjouissante. Le portefeuille des créances hypothécaires a atteint 172,6 milliards de francs, ce qui représente une hausse de 7,2 milliards. Les actifs sous gestion ont eux aussi connu une évolution positive, totalisant 209 milliards de francs (+6,8 milliards). Les opérations de détail ont été fortement marquées par la tendance des clients à transférer leurs avoirs en compte sur leurs dépôts. Notenstein La Roche Banque Privée SA a mis l'accent sur le marché suisse et quelques autres marchés cibles internationaux. Ses actifs sous gestion ont donc subi un certain nombre de changements au quatrième trimestre, suite à la vente du portefeuille est-européen, ce qui les a réduits à 2,1 milliards de francs.

Raiffeisen Suisse a été informée le 27. février 2018 par le Ministère public de Zurich III qu'il ouvrait une procédure pénale à l'encontre de l'ancien président de la Direction de Raiffeisen Suisse, Pierin Vincenz. L'accusation incrimine une gestion déloyale dans le cadre d'Aduno et d'Investnet. Raiffeisen Suisse s'est portée partie civile dans la procédure susmentionnée, et a par ailleurs déposé une plainte pénale à l'encontre de Pierin Vincenz et d'autres personnes susceptibles d'être impliquées. Ces démarches n'ont toutefois aucune incidence sur le présent bouclage annuel.

Compte de résultat

Produits issus de l'activité opérationnelle

Comme évoqué précédemment, l'ensemble des postes de produits ont enregistré une croissance supérieure à celle de l'exercice précédent. Le Groupe a surtout progressé dans les produits des commissions et des prestations de service, ainsi que dans les autres résultats ordinaires. Le produit opérationnel culmine à 3,31 milliards de francs, soit un montant difficile à égaler, du moins à court terme. L'activité opérationnelle continuera sa progression mais à l'avenir, les montants activés dans le poste des autres résultats ordinaires cesseront de progresser autant que pendant l'exercice sous revue, car en 2018, le projet de mise en place du système bancaire central aura été bouclé.

Les opérations d'intérêts ont enregistré une solide croissance malgré le contexte conjoncturel ardu: le résultat brut a augmenté de 21 millions (+0,9%), pour s'inscrire à 2,251 milliards de francs. Au vu des taux résolument bas, la marge d'intérêt a reculé de quatre points de base supplémentaires, à 1,02%. Le Groupe ne disposait donc que d'une faible marge de manœuvre pour déterminer les taux d'intérêt qu'il entendait octroyer à sa clientèle. Le résultat sur intérêts des opérations de détail s'est amélioré. En revanche, la gestion centrale des liquidités et les opérations de couverture ont moins bien contribué au résultat que l'exercice précédent. Raiffeisen n'a pas répercuté les taux négatifs à sa clientèle privée. La phase actuelle des faibles taux impacte toutes les banques, d'où la forte pression concurrentielle, qui s'est encore accrue avec l'arrivée d'autres prestataires financiers sur le marché hypothécaire, comme les assurances et les caisses de retraite. Les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse ont su faire face à cette tendance négative. En effet, elles ont enregistré une nette croissance du volume d'affaires grâce au travail fructueux du Front Office, à la proximité avec les clients et à la maîtrise des conditions du marché, ce qui a clairement profité aux opérations d'intérêts.

Le poste «Variations de corrections de valeur pour les risques de crédit et des pertes issues des opérations d'intérêts» a diminué de 8 millions, ne s'élevant plus qu'à 2 millions de francs. Par rapport à l'exercice précédent, un certain nombre de corrections de valeur importantes ont pu être liquidées avec incidence sur le résultat. Le résultat net des opérations d'intérêts a ainsi augmenté de 29 millions, à 2,248 milliards de francs.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 22) a progressé de manière très réjouissante de 28 millions de francs pour s'établir à 494 millions de francs, soutenu par l'évolution positive des marchés financiers, l'afflux net d'argent frais et la forte hausse du volume des prestations de service. A noter que ce montant de l'exercice précédent intègre encore le produit net de 23 millions de francs, issu de la vente de Vescore SA, société du Groupe. La hausse des opérations sur titres et de placement est majoritairement due au très bon résultat en matière de courtages. L'accroissement des volumes a également fait fructifier les revenus basés sur les portefeuilles. La principale hausse des autres prestations de service revient aux produits liés au trafic des paiements.

L'ensemble des commissions issues de l'émission des produits structurés durant l'exercice sont présentées à leur valeur brute, notamment pour la progression de 67 millions de francs du produit des commissions issu des opérations sur titres et de placement, ainsi que pour celle de 62 millions de francs des charges de commissions. En revanche, certaines composantes de la commission figurent en valeur nette, car le déroulement de la distribution était organisé différemment à l'exercice précédent.

Le résultat des opérations de négoce (annexe 23.1 / 23.2) a légèrement progressé (+2

millions, à 230 millions de francs) principalement grâce au négoce des devises et des billets. Le Groupe enregistre aussi un résultat solide dans le négoce des actions. En revanche, le négoce des produits à intérêts s'est durci durant l'exercice sous revue.

L'activation susmentionnée d'un total de 199 millions de francs (comparé à 111 millions de francs, à l'exercice précédent) a contribué à l'accroissement notable du poste «Autres résultats ordinaires», à 337 millions de francs. Le poste «Résultat des aliénations d'immobilisations financières» a également bien progressé, de 24 millions de francs, suite à la vente d'un portefeuille important. La hausse du «Produit des participations» (+22 millions de francs) est en grande partie le fruit de l'appréciation des participations évaluées, selon la méthode de la mise en équivalence.

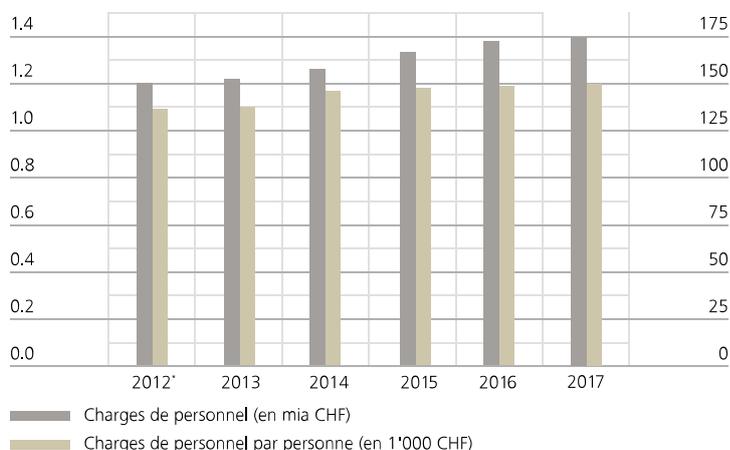
Charges d'exploitation

L'évolution des charges d'exploitation a été plus modérée, par rapport à l'exercice précédent. Avec une hausse de 26 millions de francs (+100 millions de francs en glissement annuel), les charges de l'exercice sous revue s'élèvent à 2,013 milliards de francs et dépassent pour la première fois la barre des 2 milliards. Une fois le nouveau système bancaire central installé dans toutes les Banques Raiffeisen d'ici la fin de 2018, le Groupe estime que les charges ne croîtront plus pour l'exercice à venir. Le Cost Income Ratio a considérablement diminué, passant de 63,9% à 60,8% grâce à la forte croissance du produit opérationnel, contre une légère augmentation des charges d'exploitation.

Charges de personnel

Les charges de personnel (annexe 26) ont connu une hausse de 14 millions (+1,0%), à 1,395 milliard de francs. La plus forte progression a été enregistrée pour les frais de personnel accessoires, liés au personnel intérimaire déployé sur les activités de projet. Dans les opérations de détail (Banques Raiffeisen et succursales de Raiffeisen Suisse), le nombre d'emplois à plein temps est passé à 98. Au niveau du Groupe, on observe un accroissement de 136 postes, soit un total de 9'411 emplois à plein temps.

Evolution des charges de personnel totales et par unité de personnel



Autres charges d'exploitation

La hausse des autres charges d'exploitation (annexe 27), qui s'élèvent à 618 millions de francs, a été modérée, puisqu'elle se chiffre à 12 millions de francs (+1,9%). Les coûts accrus concernent les autres charges d'exploitation, dont une grande partie revient aux prestations de conseil étroitement liées aux projets, qui ont atteint plus de 65 millions de francs au cours de l'exercice sous revue.

Investissements en biens corporels du Groupe Raiffeisen pour 2013-2017, par catégories

Investissements nets, en mio. CHF	2013	2014	2015	2016	2017
Immeubles à l'usage de la Banque	89	56	92	83	76
Autres immeubles	2	2	2	8	10
Transformations et aménagements dans des locaux tiers	19	18	17	15	11
Matériel informatique	19	13	22	17	15
Logiciels informatiques	11	34	65	129	208
Bancomat	9	8	4	7	9
Mobilier	5	3	5	5	4
Installations	11	4	3	5	8
Machines de bureau, véhicules, dispositifs de sécurité	9	5	7	7	3
Total des investissements nets	174	143	217	276	344

Investissements en biens corporels du Groupe Raiffeisen pour 2013-2017, par régions

Investissements nets, en mio. CHF	2013	2014	2015	2016	2017
Région lémanique	15	18	21	15	16
Plateau	28	17	29	32	35
Suisse du Nord-Ouest et Zurich	26	24	21	35	29
Suisse orientale*	82	65	124	168	227
Suisse centrale	11	12	7	16	21
Tessin	12	7	15	10	16
Total	174	143	217	276	344

* y compris investissements centraux Raiffeisen Suisse

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles

La position a fortement baissé, de 72 millions en glissement annuel, à 188 millions de francs. Cela s'explique surtout par les corrections de valeur de 69 millions de francs, nécessaires dans la participation Leonteq à l'exercice précédent. Les amortissements sur le goodwill et les autres valeurs immatérielles s'élevaient encore, en 2017, à 41 millions de francs. Les amortissements sur immobilisations corporelles totalisaient 141 millions de francs, soit légèrement moins qu'à l'exercice précédent. L'introduction du nouveau système bancaire central chez Notenstein La Roche Banque Privée SA s'est traduite, comme prévu, par un premier amortissement au quatrième trimestre de l'exercice sous revue. La durée d'amortissement de la nouvelle plateforme bancaire s'étale sur dix ans.

Variations des provisions et autres corrections de valeur, ainsi que pertes

Les pertes non liées aux opérations de crédit se sont élevées à 2,2 millions de francs (comparé à 1,5 million de francs à l'exercice précédent). Une dissolution nette de 2,7 millions de francs a été opérée pour les provisions et les autres corrections de valeur. Quant aux provisions pour restructuration, d'importantes positions chez Notenstein La Roche Banque Privée SA et Raiffeisen Suisse ont pu être dissoutes avec incidence sur le résultat. En fin de compte, ce poste présente un produit de 0,5 million de francs, soit une réduction des charges. Au cours de l'exercice précédent, des charges à hauteur de 6,0 millions de francs avaient été inscrites au bilan en raison, entre autres, d'une constitution nette de provisions pour restructuration.

Produits et charges extraordinaires

Au cours de l'exercice sous revue, le Groupe a bénéficié, plus encore qu'à l'exercice précédent, d'un résultat élevé, grâce aux ventes de participations dont 104 millions de francs sont imputables à celles dans Helvetia Holding SA et Avaloq Group AG. Le produit extraordinaire (annexe 28) s'est ainsi inscrit à 119 millions de francs (+44 millions de francs).

Impôts

Soutenus par l'excellente marche des affaires, les impôts (annexe 29) ont, eux aussi, fortement augmenté de 60 millions, à 233 millions de francs. Ce montant intègre les charges des différentes sociétés pour impôts courants, à hauteur de 177 millions de francs. Les provisions pour impôts latents ont dû être rehaussées de 56 millions de francs.

Bilan

L'augmentation du total du bilan de 9,1 milliards, à 227,7 milliards de francs, repose principalement sur le fort accroissement des positions client dans les opérations de détail. Le renforcement des positions interbancaires, dans le cadre de la gestion tactique des liquidités, et le volume accru des opérations sur les produits structurés y ont aussi contribué, mais dans une moindre mesure.

Créances et engagements envers les banques

Ces deux postes ont été fortement renforcés, dans le cadre de la gestion tactique des liquidités. Les créances sur les banques s'élèvent à 8,3 milliards de francs, en hausse de 1,2 milliard. En revanche, les engagements envers les banques ont enregistré une hausse un peu plus importante de 1,8 milliard et se sont établis à 12,6 milliards de francs.

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les créances résultant d'opérations de financement de titres ont presque baissé d'un tiers, passant à 232 millions de francs. Le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres s'est réduit de 399 millions, à 2,2 milliards de francs. Il s'agit exclusivement de transactions repo permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties. Ces transactions n'ont aucune incidence sur le résultat, excepté les intérêts payés. Quant aux fluctuations de valeurs des garanties échangées, elles n'ont pas non plus d'effet sur le résultat.

Prêts et crédits à la clientèle

La croissance des prêts et crédits à la clientèle, chiffrée à 7,1 milliards de francs, a rejoint le niveau de l'exercice précédent. Ces deux positions ont évolué de manière divergente: les créances sur la clientèle ont stagné à 7,9 milliards de francs, tandis que les créances hypothécaires ont augmenté de 4,3%, soit 7,2 milliards, à 172,6 milliards de francs. La croissance du Groupe a dépassé celle du marché hypothécaire suisse et sa part dans ce marché a évolué de 17,2 à 17,5%. Tant la croissance pendant l'exercice sous revue que la répartition des portefeuilles étaient géographiquement très bien diversifiées.

Depuis des années, le portefeuille de prêts du Groupe demeure stable. Près de 90% des prêts sont garantis par une hypothèque et plus de 70% du volume est octroyé à des clients privés qui ont présenté par le passé un taux de défaillance extrêmement faible, même en périodes de crise. Dans les opérations avec la clientèle entreprises, le Groupe Raiffeisen se concentre sur les entreprises dont la solvabilité est moyenne à bonne. La surveillance centrale permet une diversification suffisante du portefeuille de la clientèle entreprises.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont baissé de 16 millions, à 208 millions de francs, entraînant un fléchissement du ratio des corrections de valeur, par

rapport aux prêts de 0,129 à 0,115%.

Opérations de négoce

Le Groupe a enregistré une forte hausse de près d'un milliard pour les opérations de négoce (annexe 3.1), qui s'établissent à 3,9 milliards de francs. Alors que la plupart des positions de négoce ont peu évolué, les titres de dette ont connu une importante progression, conséquence directe de la forte croissance des produits structurés. Des obligations à l'actif servent à couvrir le risque de taux de la composante en obligations des produits structurés. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché dans le portefeuille de négoce sont spécifiées à la section «Risques de marché» de l'annexe aux comptes annuels.

Immobilisations financières

Le dépôt de titres dans les immobilisations financières (annexes 5.1 et 5.2) est géré conformément aux prescriptions légales et aux objectifs internes en matière de liquidité. Il est principalement composé d'obligations de premier ordre. Le portefeuille a baissé de 0,4 milliard, à 7,6 milliards de francs.

Participations non consolidées

La nouvelle stratégie de coopération a entraîné la vente d'importantes participations. La valeur comptable de celles non consolidées (annexe 6) a ainsi fléchi de 138 millions, à 650 millions de francs. Les désengagements à l'issue de ces ventes totalisent 193 millions de francs. Le Groupe Raiffeisen n'a acquis aucune participation de grande ampleur pendant l'exercice sous revue. Les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence ont été valorisées de 55 millions de francs.

Immobilisations corporelles

L'activation des systèmes bancaires centraux présentant une valeur comptable élevée, les immobilisations corporelles (annexe 8) ont progressé de 203 millions, à 2,8 milliards de francs, soit à un niveau nettement supérieur à celui enregistré dans l'exercice précédent. Pendant l'exercice sous revue, l'activation de coûts de projets a totalisé 199 millions de francs (contre 111 millions de francs l'exercice précédent). Le volume d'investissement pour les autres catégories de placement demeure quasiment inchangé.

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles (annexe 9) ont baissé de 48 millions, à 372 millions de francs. Les positions établies en matière de goodwill ont été amorties comme prévu.

Engagements résultant des dépôts de la clientèle / Actifs sous gestion

Avec une hausse de 5,8 milliards, à 164,1 milliards de francs, les dépôts de la clientèle ont beaucoup moins augmenté qu'au cours de l'exercice précédent (+8 milliards de francs). Ce fléchissement de la croissance est dû, du moins partiellement, au transfert des avoirs sur comptes vers des dépôts de titres. Sur la même période, le volume de dépôt auprès des Banques Raiffeisen et des succursales de Raiffeisen Suisse s'est accru de 3,5 milliards de francs (+1,3 milliard de francs par rapport à l'exercice précédent). La situation en matière de refinancement des prêts via les fonds de la clientèle (obligations de caisse y compris) de 91,3% reste donc confortable, comparée aux 91,9% l'exercice précédent).

Le fort accroissement du volume de dépôt a compensé, pour une large part, la croissance plus faible des dépôts de la clientèle. Au niveau du Groupe, les actifs sous gestion ont progressé de 6,8 milliards, à près de 210 milliards de francs. Notenstein La Roche Banque Privée SA s'orientant désormais vers le marché domestique suisse et vers quelques autres marchés cibles internationaux, l'intégralité du portefeuille est-européen a été vendue dans le courant du quatrième trimestre, ce qui a induit une perte d'actifs sous gestion se chiffrant à 2,1 milliards de francs.

Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur

Dans le cadre du développement stratégique de Notenstein La Roche Banque Privée SA, l'ensemble des produits structurés ouverts ont été transférés à Raiffeisen mi-2017. Depuis lors, l'émission de nouveaux produits structurés s'effectue exclusivement par Raiffeisen Suisse et Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam. Les produits émis par Raiffeisen Switzerland B.V. sont inscrits au bilan à la valeur du marché et y figurent dans cette position. La croissance effrénée des solutions de placement structurées s'est poursuivie pendant l'exercice sous revue. Le portefeuille s'est étoffé de 946 millions, soit 57,9%, pour s'établir à 2,6 milliards de francs (annexe 13).

Quant aux produits structurés émis par Raiffeisen Suisse, un procédé différent s'applique pour l'inscription au bilan: les instruments de base des produits sont présentés à leur valeur nominale dans le poste «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite à la valeur du marché selon leurs valeurs de remplacement, respectivement positives ou négatives.

Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage

Le volume des emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage (annexe 14) n'a progressé que modérément en comparaison avec les exercices précédents, soit de 315 millions, passant ainsi à 25,9 milliards de francs. Les prêts des centrales d'émission des lettres de gage, qui constituent un complément idéal au refinancement des prêts et crédits, ainsi qu'un élément flexible de gestion des échéances du passif, ont crû de presque un milliard à 21,0 milliards de francs. En raison du remboursement de deux emprunts en 2017, ceux de Raiffeisen Suisse ont baissé de 528 millions, à 3,3 milliards de francs. Les produits structurés émis par Raiffeisen Suisse ont quant à eux légèrement fléchi, à 1,6 milliard de francs.

Provisions

Les provisions (annexe 15) se sont accrues de 45 millions, à 949 millions de francs. La quasi-intégralité de cet accroissement s'explique par la constitution de provisions supplémentaires pour les impôts latents. En hausse de 56 millions de francs, ces provisions s'élevaient à 907 millions de francs à la fin de l'exercice sous revue. Les provisions pour restructuration, constituées l'exercice précédent chez Notenstein La Roche Banque Privée SA dans le cadre de la vente de Vescore SA, ont été intégralement utilisées ou dissoutes avec incidence sur le résultat. Aucun changement majeur n'est intervenu pour les autres catégories de provisions.

Capitaux propres / fonds propres

Le Conseil fédéral a publié, dans le cadre d'un rapport d'évaluation, les exigences supplémentaires prévues en cas d'assainissement et de liquidation, pour les banques suisses classées d'importance systémique («gone concern»). Le Groupe Raiffeisen devra satisfaire à ces exigences, probablement dès 2025. En effet, il entend répondre aux prescriptions accrues TLAC (dispositions «too big to fail») pendant le délai de transition, grâce à la thésaurisation élevée de ses bénéfices, sans aucune mesure supplémentaire.

L'exigence en vigueur à ce jour, concernant la quote-part de capital pondérée du risque, à laquelle Raiffeisen doit se conformer en qualité de banque suisse classée d'importance systémique, est de 14,4%. Avec 17,0% comme quote-part capital global, le Groupe surpasse largement cette exigence de «going concern». Même sa quote-part CET1 de 15,9% est déjà clairement supérieure à l'exigence actuelle de «going concern», et le ratio de levier de 7,1% corrobore, lui aussi, la situation confortable de Raiffeisen face à l'ensemble des prescriptions tant actuelles que futures.

Les capitaux propres avec parts des intérêts minoritaires (cf. Etat des capitaux propres et annexe 16) ont nettement progressé de 1,3 milliard, soit 9,1%, passant ainsi à 15,7 milliards de francs. La forte thésaurisation des bénéfices et le bénéfice record du Groupe ont contribué de manière déterminante au renforcement de la dotation en capitaux propres. Le capital social, qui a augmenté notamment en raison de la souscription toujours très appréciée de parts sociales supplémentaires, à hauteur de 360 millions de francs (343 millions de francs à l'exercice précédent), s'inscrit désormais à près de 2,0 milliards de francs. Forte de cette excellente marche des affaires au niveau du Groupe, Raiffeisen a constitué, pour la première fois, des réserves pour risques bancaires généraux s'élevant à 80 millions de francs.

Perspectives financières 2018

Pour 2018, Raiffeisen table sur une croissance du produit intérieur brut suisse à hauteur de 2,1% (2017: 1,0%). La reprise économique devrait donc continuer à prendre de l'élan. Les intérêts resteront probablement négatifs, quoiqu'une lente normalisation des taux soit attendue à moyen terme. Les prix de l'immobilier devraient donc se consolider à un niveau élevé, puisque la très forte activité de construction de ces dernières années a rapproché l'offre de la demande. Et ce d'autant plus que le niveau atteint par les prix, conjugué aux mesures réglementaires, pèse sur la demande. Le marché bancaire suisse devrait rester marqué encore longtemps par la pression sur les marges et l'intensification de la concurrence.

Bien que le contexte du marché demeure tendu, Raiffeisen table sur une croissance des volumes et des produits dans son activité de base en 2018, même si la Banque s'attend à une progression des prêts, des crédits et des dépôts de la clientèle légèrement inférieure à celle de 2017. Vu l'érosion continue des marges et le contexte des faibles taux, la croissance des volumes ne devrait entraîner qu'une légère hausse des produits dans les opérations d'intérêts. Il en va autrement des opérations neutres, où l'on table – grâce à des initiatives de croissance – sur une hausse des produits, à la fois dans les opérations de négoce et dans les opérations de commissions et de prestations de service. Le bénéfice 2018 du Groupe devrait être inférieur à celui de l'année record 2017 en raison des produits extraordinaires élevés réalisés (vente des participations) et du début de l'amortissement des systèmes bancaires centraux dans les Banques Raiffeisen et Notenstein La Roche Banque Privée SA.

Rapport de situation

Stratégie

Rétrospective stratégique

En 2017, l'activité du Groupe Raiffeisen s'inscrit dans la continuité des très bons résultats des exercices précédents. La croissance se poursuit tant pour les prêts et crédits à la clientèle que pour les opérations de dépôt, certes à un niveau légèrement inférieur à celui de 2016. Toujours est-il que les produits se sont développés sur tous les fronts, durant l'exercice sous revue. Suite à la croissance réjouissante de l'activité de base, les opérations avec la clientèle de placement et la clientèle entreprises ont, elles aussi, enregistré une nouvelle progression.

Extension de la chaîne de création de valeur dans l'activité de base

Avec la création de Raiffeisen Immo SA, notre Groupe se lance dans un projet pilote pour la commercialisation de biens immobiliers dans les régions du Nord-Ouest de la Suisse et de l'Oberland bernois, soit une étape logique pour étendre la chaîne de création de valeur à travers l'activité de base. Le portail du logement et de l'immobilier RaiffeisenCasa complète la place de marché immobilier déjà établie et propose, dans sa version étendue, des informations complètes ainsi qu'un large éventail de prestations de service en matière de logement. Les clients bénéficient ainsi d'une offre complète et cohérente dans le domaine du logement en propriété.

Raiffeisen investit dans l'avenir

Raiffeisen s'est bien positionnée dans le secteur en pleine croissance de la digitalisation et en explore activement les opportunités. Ainsi, les nouvelles technologies permettant d'élaborer plus efficacement des processus sont testées et implémentées. Les nouvelles possibilités qu'ouvre la digitalisation, notamment pour le développement de prestations de service et de produits innovants, sont également explorées pour répondre du mieux possible aux attentes de la clientèle.

Ainsi, la nouvelle app Raiffeisen Piazza est un canal de communication supplémentaire à la disposition des Banques Raiffeisen, qui permet non seulement un contact direct avec la clientèle par chat, mais aussi de consulter en tous lieux et à tout instant de nombreuses autres actualités régionales sur les Banques Raiffeisen locales. Par ailleurs, la plateforme de crowdfunding heroslocaux.ch facilite la concrétisation de projets régionaux: c'est un moyen à la fois simple, moderne et efficace, pour les associations et les institutions d'utilité publique, de récolter des dons et de financer des projets profitant à la société. Raiffeisen Piazza et heroslocaux.ch sont des produits alliant parfaitement les valeurs coopératives, l'ancrage régional et la proximité avec la clientèle de Raiffeisen, en les transposant de façon innovante dans l'univers digital.

L'incubateur d'innovation RAI Lab constitue, pour Raiffeisen, un outil d'exploration des tendances, technologies et modèles d'affaires du futur, permettant de déceler les évolutions et de les transposer au sein du Groupe Raiffeisen. En 2017, Raiffeisen a cofondé, avec quelque 16 autres banques et assurances, l'association «Swiss FinTech Innovations (SFTI)», dont le but est de mettre à profit leurs réseaux et coopérations afin d'expérimenter et innover, d'unir leurs intérêts, d'échanger des connaissances et d'élaborer des solutions d'un nouveau genre. Elle permet à Raiffeisen de nourrir un débat interdisciplinaire et de faire avancer proactivement des thématiques en dehors de ses

propres structures. Par ailleurs, Raiffeisen joue un rôle actif dans le cadre de SwissID: lors de la Journée du digital 2017, Raiffeisen a signé un «Memorandum of Understanding» aux côtés d'autres grandes entreprises suisses. Cet accord jette les bases pour la création d'une société commune (SwissSign Group AG), destinée à mettre en place et assurer un système d'identification simple, sûr et univoque dans l'espace digital, au profit de la population suisse.

2017 marque aussi le lancement de l'app Raiffeisen TWINT, un nouveau canal de paiement mobile. Ce porte-monnaie digital suisse permet aux clients de payer sans espèces, de demander ou d'envoyer rapidement de l'argent entre amis, de faire des achats en ligne et encore de bénéficier de rabais attractifs. Au terme de l'exercice sous revue, près de 100'000 clients étaient déjà inscrits sur l'app Raiffeisen TWINT.

En fin d'année, une première tranche de Banques Raiffeisen a migré vers le nouveau système bancaire central qui est basé sur Avaloq et qui simplifiera le paysage informatique. En effet, il servira aussi de pierre angulaire pour la réalisation de futurs projets en matière de digitalisation.

Optimisation réussie des structures et processus internes chez Notenstein La Roche Banque Privée

Les structures, les processus ainsi que la gamme des offres de Notenstein La Roche Banque Privée SA ont été optimisés, ce qui a notamment permis d'abaisser les charges d'exploitation. En 2017, la réorientation vers le marché suisse et vers quelques autres marchés cibles s'est poursuivi, d'où la vente des opérations en Europe de l'Est, qui s'avéraient être sans importance au niveau stratégique. D'autres mesures suivront en 2018, afin d'assurer la croissance des actifs et d'augmenter les produits.

Le nouveau système bancaire central, également fondé sur Avaloq, a été instauré le 1^{er} octobre 2017, date qui a marqué le troisième trimestre 2017. Dans le même temps, une nouvelle équipe s'est vu attribuer la direction de la banque privée. Patrick Furer, qui avait rejoint au printemps Notenstein La Roche Banque Privée SA en qualité de CFO, en a ainsi également endossé les fonctions de CEO en octobre 2017.

Vente des participations Helvetia et Avaloq

En 2017, Raiffeisen a cédé ses participations Helvetia et Avaloq en réalisant un bénéfice réjouissant. La vente de ces participations s'inscrit dans la réorientation de la stratégie de coopération Raiffeisen, qui se fonde sur la conviction qu'une coopération fructueuse ne nécessite pas forcément, d'un point de vue stratégique, une participation financière. De plus, la vente des participations reflète la nette détermination d'une réorientation vers l'activité de base et contribue aussi à renforcer la base des fonds propres de Raiffeisen.

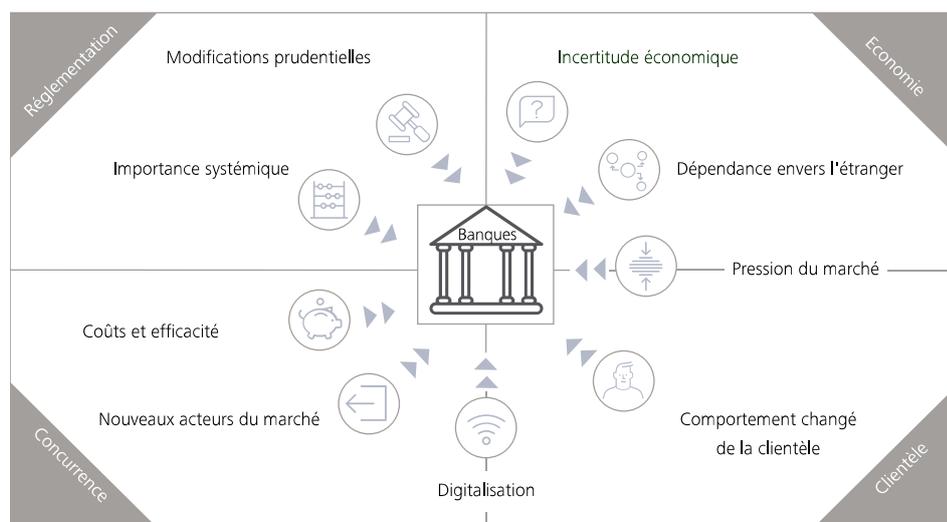
Des projets réglementaires qui continuent de peser sur les charges

La mise en œuvre des exigences réglementaires fut, aussi en 2017, un défi difficile à relever. Elle a mobilisé un investissement substantiel, tant en termes de personnel que d'infrastructures. Les exigences découlant de l'importance systémique du Groupe ont été, dans une large mesure, transposées. En juin 2017, le Conseil fédéral a par ailleurs défini, dans le cadre d'un rapport d'évaluation, les exigences TLAC («Total Loss-Absorbing Capacity» ou «capacité totale à absorber les pertes») pour les banques suisses classées d'importance systémique. Il s'agit d'exigences supplémentaires en matière de fonds propres, auxquelles le Groupe Raiffeisen devra se conformer, probablement dès 2025. Au vu de ces exigences, Raiffeisen doit mettre à disposition, jusqu'à cette date, des moyens supplémentaires destinés à un éventuel assainissement. Selon l'estimation actuelle, Raiffeisen prévoit que la fiabilité de son modèle d'affaires coopératif lui permettra de répondre à ces exigences supplémentaires, par ses propres moyens et sans collecte de fonds externes.

Rétrospectivement, l'exercice précédent a démontré que le modèle d'affaires coopératif de Raiffeisen est tout à fait apte à résister aux épreuves d'un contexte difficile. En effet, la transposition systématique des orientations stratégiques définies est la pierre angulaire, pour un fructueux développement de Raiffeisen.

Tendances et défis

Le marché bancaire suisse connaît, depuis plusieurs années déjà, un changement structurel important. La pression sur le marché ne cesse de croître, du fait des défis macro-économiques, mais aussi de par les attentes de la clientèle, la digitalisation accrue et les exigences réglementaires durcies. Dans le même temps, les banques se voient confrontées à une concurrence de plus en plus forte, suite à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. En effet, elles doivent tirer leur épingle du jeu dans une situation qui ne fait qu'accentuer la pression sur les coûts, en faveur d'un regroupement des marchés bancaires actuellement encore fragmentés.



Economie: le contexte conjoncturel s'éclaircit

L'économie mondiale est sur une solide trajectoire de croissance, même si des risques politiques persistent. La faiblesse du franc aidant, on observe également un renforcement progressif de la conjoncture en Suisse. Tandis que la demande de logements demeure forte au vu des faibles taux hypothécaires, les premières surcapacités se manifestent dans le secteur des objets de rapport, mais celles-ci restent sous surveillance continue. Cependant, aucun recul général des prix de l'immobilier (résidentiel) suisse n'est attendu sur le marché, dans un avenir proche. Des corrections de prix dans certaines régions ne sont, malgré tout, pas à exclure.

Dans le contexte actuel, où bon nombre d'acteurs sur le marché font notamment encore face à une situation critique en matière de placements, il convient d'octroyer les crédits avec prudence, si l'on veut que le développement des affaires soit durable. Raiffeisen continue donc d'adhérer à la politique de crédit conservatrice qui a fait ses preuves et s'en tient à des évaluations du marché prudentes. Le recul des marges dans l'activité de base encourage, par ailleurs, Raiffeisen à viabiliser de nouvelles sources de croissance et de produits.

Clients: de fortes attentes et des besoins évolutifs

De nos jours, les clients sont beaucoup mieux informés que par le passé sur les produits et les services bancaires et leurs attentes sont, de ce fait, également bien plus élevées. Aujourd'hui, il leur semble tout à fait normal de pouvoir disposer des services bancaires à toute heure et en tout lieu. La communication entre la banque et le client passe de plus en plus souvent par des canaux diversifiés et la demande de mobile banking ne cesse d'augmenter. Les banques sont obligées d'harmoniser sans cesse les canaux physiques et digitaux qu'elles proposent et de développer des approches de conseil et des concepts de distribution innovants, si elles veulent pouvoir répondre aux besoins de la clientèle avec satisfaction.

L'optimisation des canaux de distribution digitaux et physiques est la clé pour l'avenir. En tant que banque locale et digitale, Raiffeisen propose à ses clients toute une gamme d'offres en ligne, mais parallèlement, elle mise encore et toujours sur une présence physique, assurée par les Banques Raiffeisen locales.

Concurrence: une rivalité féroce sur le marché bancaire

La pression sur les marges du marché bancaire suisse va en s'accroissant. Outre le combat mené par les banques traditionnelles pour défendre leurs parts de marché, la concurrence se durcit également suite à l'arrivée d'acteurs externes à la branche sur le marché: les assurances, caisses de retraite et entreprises technologiques. Dans ce contexte, les banques traditionnelles ont bien compris que le fait de coopérer avec des FinTech ouvrait des opportunités et permettait de développer des offres innovantes, exhaustives et parfaitement axées sur les nouveaux besoins de la clientèle. Les banques se doivent donc de remanier leurs modèles d'affaires et leurs processus commerciaux et de digitaliser toute la chaîne de création de valeur. Sinon, elles n'arriveront plus à se démarquer de la concurrence. En effet, il leur faut à la fois une gamme d'offres qui couvre l'ensemble des besoins de la clientèle et un positionnement clair sur le marché.

Raiffeisen, grâce à son cœur de métier bien défini et ses coopérations ciblées, qui complètent la gamme d'offres de son activité de base, se voit couronnée de succès en tant que première banque retail de Suisse. Elle continuera de développer, en parallèle, à la fois les opérations avec la clientèle de placement et celles en lien avec la clientèle entreprises. Raiffeisen entend satisfaire les besoins de la clientèle en misant davantage sur les associations, ceci également avec des tiers étrangers au secteur, dans le cadre d'écosystèmes digitaux (par ex. l'écosystème «Logement»).

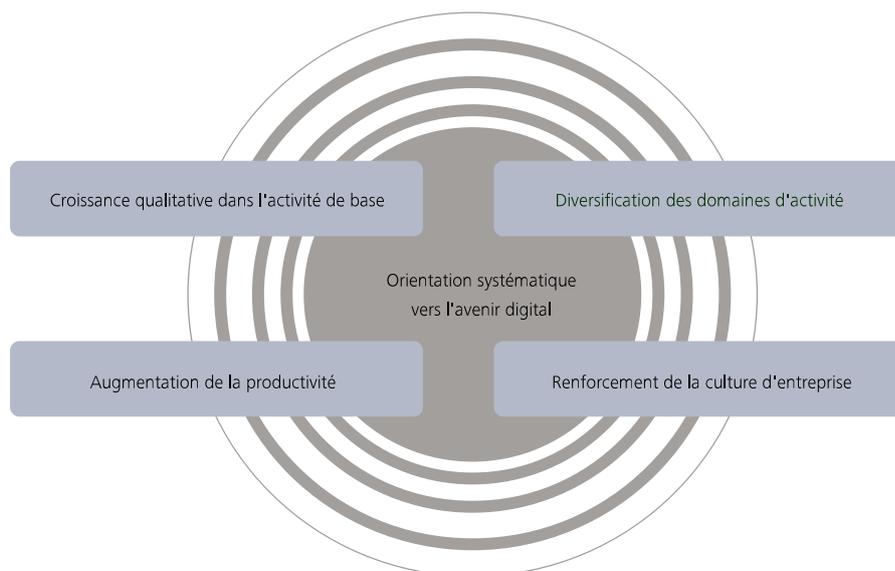
Régulation: une pression réglementaire accrue

Les réglementations auxquelles les banques suisses doivent faire face ne cessent de se durcir. Deux thèmes sont plus particulièrement d'actualité: le maintien de la stabilité du marché financier (importance systémique, Bâle IV) et l'amélioration de la protection des clients (LSFin). Par ailleurs, l'harmonisation des normes juridiques suisses par rapport aux réglementations internationales suit son cours. La transposition des prescriptions réglementaires requiert donc toujours une forte mobilisation du personnel et un engagement financier élevé. Enfin, bon nombre d'autres modifications d'ordre prudentiel sont en route. Ainsi, le Conseil fédéral a décidé d'améliorer les conditions cadres prudentielles des FinTech. Au travers de la réglementation dite «bac à sable», l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) réduit les obstacles réglementaires pour les nouveaux modèles d'affaires et encourage la mise en place de solutions innovantes pour la place financière Suisse.

Le respect et la transposition des exigences réglementaires sont essentiels pour Raiffeisen. Notre Groupe s'engage résolument dans le débat sur les évolutions prudentielles, assumant ainsi sa responsabilité sociale dans ce domaine.

Objectifs stratégiques et mise en œuvre

Mettre les objectifs stratégiques en œuvre de manière cohérente est à la base du développement fructueux du Groupe. Comme dans les exercices précédents, Raiffeisen poursuit fidèlement quatre grands axes stratégiques, auxquels s'ajoute l'objectif global de l'«orientation systématique vers l'avenir digital».



Objectif global: l'orientation systématique vers l'avenir digital

Objectif

Souhaitant renforcer sa position de banque retail leader sur le marché suisse, Raiffeisen oriente son activité commerciale également vers l'avenir digital, sans pour autant oublier le fait que la présence physique dans les régions revêt une importance non négligeable. Le conseil personnel et la proximité avec les clients, effectifs grâce à la présence des 255 Banques Raiffeisen sur 912 sites, demeurent les piliers centraux de Raiffeisen. Bon nombre de nouvelles possibilités digitales permettent de renforcer encore cet ancrage local.

Mise en œuvre

Les processus sont systématiquement digitalisés de bout en bout afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la focalisation sur le client. Dans le même temps, les canaux physiques et digitaux sont regroupés et de nouvelles offres mises en place, afin de proposer aux clients des prestations de service à la fois modernes, flexibles et individuelles. Par ailleurs, l'incubateur d'innovation RAI Lab permet de déceler les tendances déterminantes pour le Groupe Raiffeisen et de développer les idées innovantes les plus prometteuses.

Orientation stratégique: une croissance qualitative dans l'activité de base

Objectif

Souhaitant améliorer encore la qualité de ses prestations dans son cœur de métier, Raiffeisen entend accroître son taux d'intégration au marché et donc augmenter la part des relations de banque principale dans les opérations hypothécaires et d'épargne en Suisse.

Mise en œuvre

La large base de clients et la grande proximité avec ceux-ci permettent au Groupe d'asseoir les fondements de sa croissance future, le but étant d'accroître le nombre de clients désireux d'utiliser Raiffeisen comme banque principale. Pour ce faire, des méthodes modernes, en matière de démarchage et de conseil sur mesure pour chaque segment, sont mises à profit et axées sur l'encadrement proactif et un conseil holistique. Ce sont notamment les villes et les agglomérations qui recèlent le plus grand potentiel d'acquisition de nouveaux clients. L'offre de services complémentaires permet, en outre, d'étendre la chaîne de création de valeur au sein de l'activité de base. Ce faisant, Raiffeisen peut à la fois proposer une gamme d'offres complète aux clients et réduire davantage sa dépendance des opérations d'intérêts.

Orientation stratégique: la diversification des domaines d'activité

Objectif

L'exploitation du potentiel identifié dans les domaines d'activité du Groupe Raiffeisen doit permettre de diversifier les produits et de réduire ainsi encore plus la dépendance, par rapport aux opérations d'intérêts.

Mise en œuvre

Les opérations avec la clientèle de placement et la clientèle entreprises sont étoffées, grâce à des nouveautés relatives aux produits et aux prestations de service. Dans le même temps, le private banking classique est renforcé chez Notenstein La Roche Banque Privée SA, afin d'améliorer sa rentabilité. Ensuite, l'expertise de la banque est davantage mise à profit, ce qui permet de prodiguer des conseils à la clientèle de placement, de manière encore plus personnalisée. Raiffeisen met l'accent sur une croissance durable et qualitative non seulement dans son activité de base, mais aussi dans ses autres domaines d'activité.

Orientation stratégique: l'augmentation de la productivité

Objectif

A l'avenir aussi, il s'agit de rester compétitif. Pour ce faire, la productivité est augmentée durablement au moyen d'une discipline rigoureuse, en matière de coûts et à tous les échelons de l'entreprise.

Mise en œuvre

Dans toute banque retail, il faut arriver à fournir des prestations de service standardisées, de la manière la plus efficace possible. Raiffeisen s'efforce donc d'augmenter sans relâche le degré de standardisation et d'automatisation de ses processus internes, de bout en bout. Le nouveau système bancaire central créera les conditions cadres requises à cette fin. La priorité est donnée à la réalisation d'économies d'échelle et à la mise à profit des synergies, ainsi qu'à la standardisation et à l'automatisation dans l'ensemble du Groupe. Le client est toujours placé au centre de la réflexion, non seulement concernant l'offre individuelle, mais aussi pour les prestations harmonisées.

Orientation stratégique: le renforcement de la culture d'entreprise

Objectif

Raiffeisen se positionne en tant qu'employeur attractif, avec une culture de conduite unique en son genre.

Mise en œuvre

Dans le souci de se positionner sur le marché comme employeur attractif, Raiffeisen propose à ses collaborateurs un système de formation continue moderne et systématique. La gestion durable de la marque et du modèle d'affaires coopératif revêtent également une importance capitale pour Raiffeisen. Les valeurs que sont la crédibilité, la durabilité, la proximité et l'esprit d'entreprise en constituent la base. Le Groupe entend promouvoir encore davantage sa culture de l'innovation, en donnant aux collaborateurs l'opportunité de créer de nouvelles idées d'affaires comme, par exemple, à l'occasion de l'«Innovation Challenge», qui s'est déroulé pour la première fois en 2017 avec grand succès. Raiffeisen souhaite pérenniser cette réussite à l'échelle du Groupe, et organiser à l'avenir d'autres événements du même type.

Processus de gestion stratégique

La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse analysent en permanence la situation initiale, tant interne qu'externe, et déterminent si les hypothèses retenues lors de la définition de la stratégie sont toujours valables. Les priorités stratégiques pour les trois années à venir sont établies sur la base de ces analyses. Ces orientations stratégiques, sous surveillance permanente, sont mises en œuvre par rapport à des objectifs mesurables.

Raiffeisen a recours, depuis de nombreuses années, à la «Balanced Scorecard» pour gérer la réalisation de ses objectifs. Cet instrument met en exergue les chiffres clés financiers, ainsi que ceux portant sur la clientèle et les collaborateurs. Il fournit une vue d'ensemble des objectifs stratégiques atteints ou non, l'objectif premier de Raiffeisen n'étant pas de maximiser le profit, mais plutôt d'accomplir ses obligations envers ses sociétaires, en tant que société coopérative.

Extrait de la Balanced Scorecard du Groupe Raiffeisen

Objectif	Valeur effective 2015	Valeur effective 2016	Valeur effective 2017	Objectif 2018*
Prêts et crédits à la clientèle (évolution en %)	5,0	4,2	4,1	4,0
Dépôts de la clientèle (évolution en %)	6,1	5,3	3,7	4,5
Volume de dépôt, hors propres obligations de caisse déposées (évolution en %)	10,2	4,0	0,7**	10,0
Nouvelles constitutions brutes de corrections de valeur, provisions et pertes par rapport aux prêts (en %)	0,04	0,04	0,04	< 0,15
Cost Income Ratio (en %)	62,6	63,9	60,8	< 61,0
Taux de fluctuation des personnes clés (en %)***	5,4	2,0	1,0	< 7,0

* Conformément à la planification pluriannuelle.

** Y compris les effets extraordinaires (par ex. vente réalisée en 2017 des opérations en Europe de l'Est de Notenstein La Roche Banque Privée SA).

*** À partir de 2016, désormais uniquement avec le top management.

Perspectives stratégiques 2018

En 2018, Raiffeisen devra encore faire face aux faibles taux d'intérêt. Même si une lente normalisation des taux se dessine à moyen terme, l'évolution de la marge d'intérêt devrait rester pesante à court terme, en raison des taux négatifs actuels. Raiffeisen entend toutefois poursuivre la croissance qualitative dans son cœur de métier et elle s'efforcera également de réduire, à l'avenir, sa dépendance aux opérations d'intérêts.

Développement des opérations avec la clientèle de placement et la clientèle entreprises

En matière d'opérations de placement, Raiffeisen entend mettre à profit encore plus de potentiel en friche et accroître le nombre de relations de banque principale. En complément des mesures prises pour augmenter la productivité, Notenstein La Roche Banque Privée SA se concentrera davantage, en 2018, sur le développement des actifs sous gestion. Les opérations avec la clientèle entreprises sont par ailleurs intensifiées et élargies, dans le cadre de la stratégie de diversification.

Réseau Raiffeisen – Concentration sur l'activité de base

A l'avenir, le réseau Raiffeisen mettra davantage à profit l'activité de base. En effet, Raiffeisen estime qu'une coopération fructueuse ne nécessite pas forcément, d'un point de vue stratégique, de participation financière. Au vu des exigences réglementaires accrues en matière de dotation en capital, Raiffeisen alloue encore plus de ses fonds à l'activité de base.

Promotion et développement actifs de la digitalisation et de l'innovation

Intégrer à l'ensemble des Banques Raiffeisen le nouveau système bancaire central constitue la priorité absolue pour notre Groupe en 2018. Les ressources en personnel et les moyens financiers qui se libéreront ainsi à moyen terme seront mis à profit pour renforcer la digitalisation et développer de nombreux autres aspects du marché. Pour Raiffeisen, il est primordial de promouvoir les innovations permettant d'étoffer les activités du Groupe et d'assurer son succès futur.

Raiffeisen entend accélérer la digitalisation tout au long de la chaîne de création de valeur, améliorer encore l'orientation clientèle, accroître l'efficacité à l'aide de processus digitaux de bout en bout, et finalement structurer activement le développement et le positionnement dans des écosystèmes définis (par ex. le logement).

Par ailleurs, l'optimisation des canaux de distribution digitaux et physiques reste d'une importance capitale pour Raiffeisen. Afin d'assurer la distribution physique sur le long

terme, il faut en effet développer de manière ciblée la structure et la prestation des services de distribution. Les besoins de la clientèle ayant évolué, il s'agit de réduire encore le nombre des agences et de les transformer, à l'avenir, en des banques de conseil. Le réseau de distribution physique, qui assure le contact personnel avec la clientèle, demeurera toujours un point névralgique dans l'avenir de Raiffeisen.

Agenda des projets 2018 – Des investissements axés sur l'avenir

L'exercice 2018 sera fortement tourné vers des thèmes avec incidence sur le long terme et soutenant, dans une large mesure, les objectifs visés par les orientations stratégiques. Un nouveau programme a été lancé dans l'activité de base et revêt une importance toute particulière. En effet, il est censé tirer profit des opportunités qu'offre la digitalisation en s'appuyant sur des processus harmonisés et simples, dans le but de rentabiliser durablement les opérations de crédit. Dans le même temps, le nouveau système bancaire central et son développement en continu demeurent des sujets essentiels pour Raiffeisen, même si un certain nombre d'autres projets, tant réglementaires que stratégiques, seront également lancés en 2018.

Nouvelle structure de direction et réorganisation des départements, pour être encore plus proches des clients

En réorganisant sa structure de direction, ainsi que celle de ses départements, et en harmonisant les processus applicables depuis le 1^{er} janvier 2018, Raiffeisen Suisse renforce encore davantage son orientation clients. Par ailleurs, cette nouvelle structure d'organisation répond à l'ensemble des exigences réglementaires posées à une gouvernance d'entreprise moderne et à un établissement classé d'importance systémique. Une gestion des risques appropriée et efficace pourra, dans le même élan, être assurée pour l'avenir.

Rapport de situation

Politique de risque

Risques et principes

Généralités

- Les risques ne sont pris que dans le cadre de la disposition à prendre des risques et qu'après en avoir consciencieusement pondéré les conséquences.
- Ils font l'objet d'une gestion cohérente.
- Les risques ne sont donc pris que si nous disposons d'une capacité financière adéquate, que si nos capacités de gestion des risques sont confirmées et que si les risques sont contrebalancés par des revenus appropriés.
- Ils sont limités et contrôlés de manière efficace, et soumis à une surveillance indépendante à tous les niveaux.

Risque de crédit

- Les crédits sont uniquement octroyés à des clients qui disposent de la solvabilité et de la capacité de crédit requises.
- Les risques de concentration sont évités.
- La politique de crédit est prudente.
- L'accent est mis sur le financement de la propriété du logement à usage propre.
- Pour la clientèle entreprises, les aspects suivants sont pris en compte: ancrage régional, diversification suffisante, rapport risque-rendement et prudence dans les branches à risque.

Risques de marché

- La gestion des risques de taux s'effectue selon des directives et des limites clairement définies, avec un ensemble d'instruments qui ont fait leurs preuves.
- Les Banques Raiffeisen sont formées et conseillées en la matière par Raiffeisen Suisse.
- En règle générale, les actifs en monnaie étrangère sont refinancés dans la même monnaie (principe du «matched book»).
- Les risques de négoce sont clairement limités d'un point de vue stratégique.

Risques de liquidité

- Les sources de liquidités sont diversifiées de manière adéquate.
- La situation en matière de liquidités du Groupe Raiffeisen est évaluée aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique.
- Les Banques Raiffeisen et Notenstein La Roche Banque Privée SA gèrent les risques de liquidité sous leur propre responsabilité, conformément aux prescriptions de Raiffeisen Suisse.
- L'accès au marché monétaire et au marché des capitaux est centralisé via Raiffeisen Suisse.

Risques opérationnels

- Les risques sont évalués par des risk assessments top-down et bottom-up réguliers.
- La surveillance est assurée au moyen de key risk indicators et d'un système d'alerte précoce.
- L'adéquation et l'efficacité des contrôles clés dans tous les processus concernés par le risque au niveau du Groupe sont périodiquement contrôlées et confirmées.
- Les événements internes et externes sont analysés en permanence.

Risques juridiques et de compliance

- Les dispositions légales, prudentielles et déontologiques sont mises en œuvre à temps, dans le cadre des propres prescriptions et processus internes.
- Les contrats sont respectés et appliqués.

Gestion des risques

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Il approuve le concept-cadre pour la gestion des risques à l'échelle du Groupe, définit la politique de risque et détermine, chaque année, la disposition à prendre des risques du Groupe Raiffeisen.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse se penche régulièrement sur les risques auxquels le Groupe Raiffeisen doit faire face. Il se base à cet effet sur un rapport de situation complet des risques de crédit, de marché et de liquidité ainsi que des risques opérationnels, qui englobent notamment les risques juridiques et de compliance. Les risques de réputation, pouvant résulter de toutes les catégories de risques, sont également pris en compte. Ce rapport de situation est dressé par la Gestion des risques du Groupe et le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse, en leur qualité d'instances indépendantes. L'accent est porté sur la situation de risque, la dotation en capital, le respect des limites globales et les éventuelles mesures prises. Au moyen d'un système d'alerte précoce, la Gestion des risques du Groupe surveille également les potentielles évolutions défavorables dans les Banques Raiffeisen et les succursales.

Le rapport des risques et les éventuelles mesures à prendre sont analysés en détail, lors des séances de la Direction élargie ainsi que par la Commission d'audit et des risques du Conseil d'administration.

Les risques au sein du Groupe Raiffeisen sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs. Les risques majeurs sont, quant à eux, évalués en continu, sur la base des exigences réglementaires et selon des modèles économiques. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital-risque et la liquidité sont budgétisés sur la base de simulations de crise.

Le contrôle et la gestion des risques pour l'ensemble du Groupe reposent notamment sur la politique et la stratégie de risque, le processus d'identification des nouveaux risques, une budgétisation prévoyante des risques, une planification des scénarios en vue de déterminer la disposition à prendre des risques et son application au moyen de limites globales fixées par le Conseil d'administration, la surveillance des risques des filiales et des participations, ainsi que les principales catégories de risques auxquels le Groupe Raiffeisen est exposé.

La planification et le contrôle des risques se basent sur une méthode harmonisée, permettant d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques. Le reporting des risques agrégé et consolidé fournit la comparaison planifié / réel et clôt ainsi le circuit de régulation.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des estimations bancaires, à la fois concrètes et axées sur l'avenir. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques plausibles et les évaluations qui tiennent compte de l'avis des secteurs spécialisés et des unités de Front Office jouent, par conséquent, un rôle important dans l'appréhension des risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport des risques sous forme de commentaires ou, dans certains cas, d'un rapport spécial.

Prescriptions en matière de politique du risque

Le Groupe Raiffeisen prend des risques mesurés et ciblés, dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques qu'il gère activement. Il se base, pour ce faire, sur des principes fondamentaux stables:

- Une politique commerciale et une politique de risque claires: la prise de risques et leur gestion sont en rapport direct avec l'activité de base en Suisse.
- Limitation efficace des risques: la disposition du Groupe Raiffeisen à prendre des risques est clairement définie et appliquée, grâce à un système de limites éprouvé.
- Responsabilité individuelle décentralisée, basée sur des lignes directrices précises: la responsabilité de la gestion des risques incombe aux Banques Raiffeisen, à Notenstein La Roche Banque Privée SA, à ARIZON Sourcing SA, à Investnet Holding AG et aux unités hiérarchiques de Raiffeisen Suisse. Les directives relatives aux activités commerciales, aux limites et aux processus en constituent la base. Les unités centrales de contrôle veillent au respect de ces lignes directrices.
- Transparence comme base du contrôle des risques: des rapports périodiques indépendants portant sur la situation et le profil de risque sont établis, tant à l'échelle des Banques qu'au niveau du Groupe.
- Surveillance indépendante des risques et contrôle efficace: la surveillance du risque global et des limites se fait indépendamment des unités en charge de la gestion des risques. Un contrôle efficace des risques garantit le respect des processus et valeurs-seuils prédéfinis.
- Processus de gestion des risques en continu: la gestion des risques du Groupe Raiffeisen suit un processus harmonisé et contraignant, qui englobe plusieurs étapes dont l'identification, la mesure et l'évaluation, la gestion, la délimitation et l'établissement de rapports.
- Prévention des concentrations de risque: le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter de manière proactive toute concentration de risques.
- Protection de la réputation: le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la protection de sa réputation. Il s'efforce par ailleurs de respecter, dans toutes ses opérations commerciales, les principes éthiques les plus nobles.

Contrôle des risques indépendant

L'organisation de la gestion des risques est basée sur le modèle des «Three lines of defense». Les contrôles indépendants du risque et de la compliance sont organisés à l'échelle du Groupe et disposent d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter tout risque indésirable. Grâce à une orientation claire de sa politique commerciale, à sa culture de risque constante et prévoyante, ainsi qu'à une gestion des risques active et ciblée, le Groupe Raiffeisen a pu réaliser une croissance continue et mettre en place une stratégie de diversification sans risque accru ni disproportionné. Les filiales de Raiffeisen Suisse sont en principe gérées de manière autonome. La surveillance des risques est effectuée en fonction des risques encourus. Les différentes unités sont évaluées sur la base de critères formels, matériels et stratégiques, puis affectées à un niveau de contrôle des risques. Raiffeisen Suisse surveille le contrôle des risques et la situation de risque des filiales du point de vue du Groupe et elle réalise un reporting des risques circonstancié et consolidé à l'intention de ses propres organes. Le contrôle des risques des filiales repose sur des prescriptions et des exigences minimales, qui découlent de la politique de risque du Groupe et s'applique aussi aux filiales de Raiffeisen Suisse. De telles exigences garantissent la qualité du contrôle des risques sur place et le rapport consolidé du Groupe.

Contrôle du profil de risque

Raiffeisen ne prend des risques qu'en rapport avec une activité commerciale approuvée et uniquement dans la limite de sa disposition à prendre des risques. Cette disposition est définie, chaque année, dans le cadre de la budgétisation des risques par le Conseil d'administration. Le contrôle des risques est effectué au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les procédures encadrant la prise des risques et leur gestion sont surveillées conformément aux prescriptions. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs.

Catégories de risques

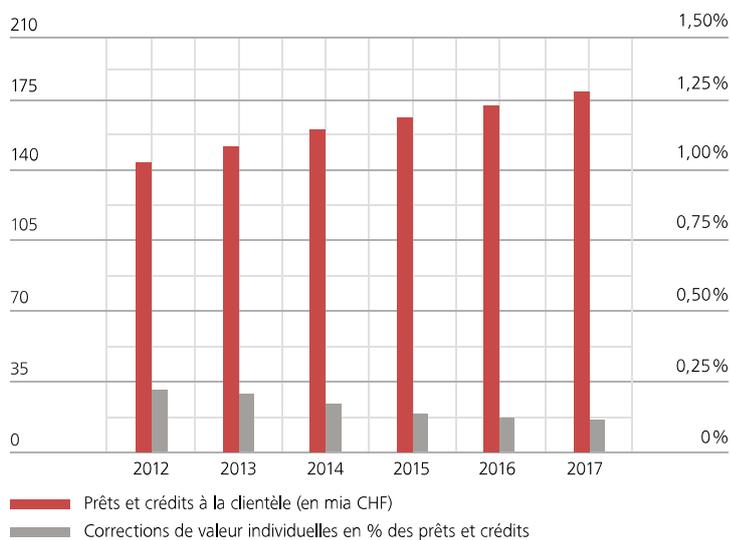
Risques de crédit

La gestion des risques de crédit du Groupe Raiffeisen est axée sur la structure commerciale et de clientèle, spécifique à Raiffeisen. La connaissance du client et la responsabilité décentralisée incombant à chacune des Banques Raiffeisen jouent un rôle essentiel dans la décision d'octroi de crédits et dans leur gestion. Cela s'applique également aux crédits qui requièrent l'approbation de Raiffeisen Suisse, en raison de leur montant ou de leur complexité.

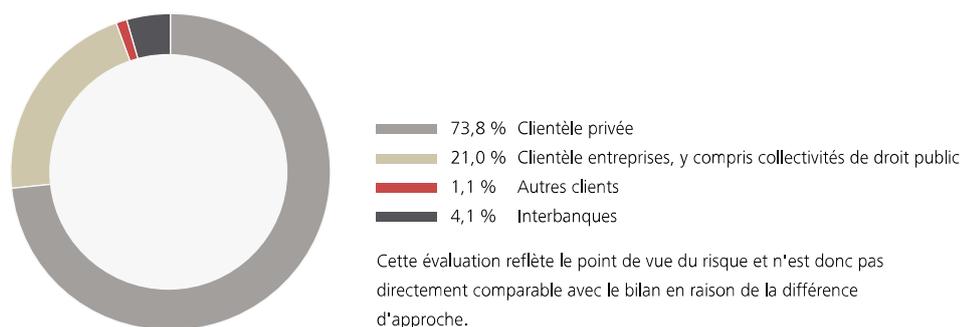
Les risques de crédit sont observés et évalués sous les angles de leur valeur nominale et de leur pondération, en fonction du risque. Par ailleurs, des mesures statistiques de perte (concrètement: la value at risk) et des analyses de scénarios sont utilisées pour la gestion de la Banque. La surveillance des risques englobe l'analyse des paramètres de la qualité de crédit, tels que la capacité financière, les taux d'avance, le rating des contreparties et ses variations, mais aussi des caractéristiques du portefeuille, comme la diversification en fonction des preneurs de crédit, des branches et des garanties.

En raison de la solide position que le Groupe Raiffeisen occupe dans les opérations de crédit, les risques de crédit sont ceux auxquels il est le plus exposé. Le Groupe Raiffeisen réalise la majeure partie de ses produits en s'exposant à des risques de crédit et en les gérant de manière systématique et cohérente.

Evolution des prêts et crédits ainsi que des corrections de valeur individuelles



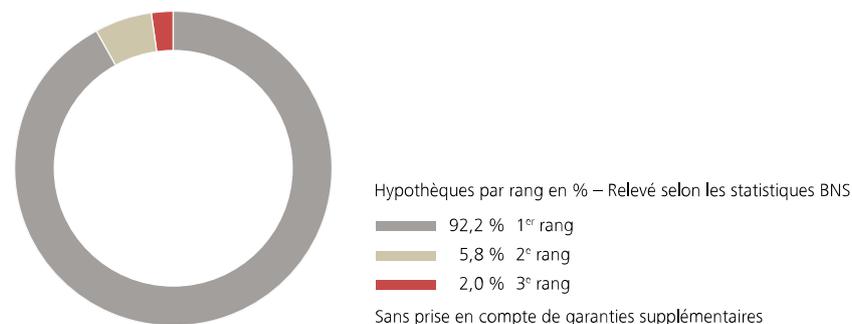
Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par segment de clientèle



Une politique de crédit généralement prudente

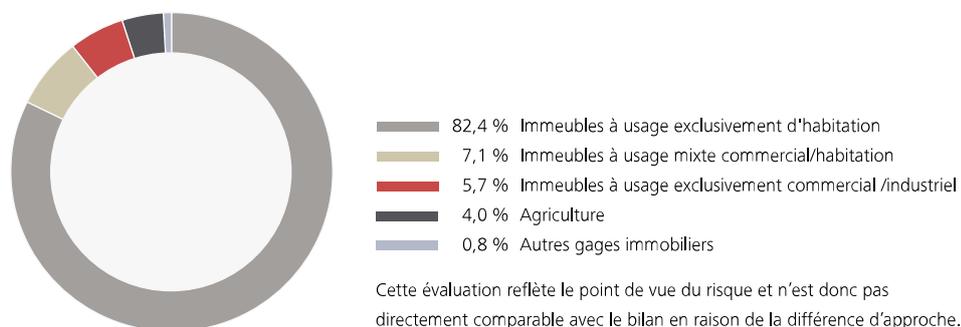
Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente et un contrôle de solvabilité professionnel.

Créances hypothécaires par rang



Dans ce cadre, la capacité financière, l'avance et l'amortissement des engagements des preneurs de crédit jouent un rôle central. Les crédits ne sont en principe octroyés que lorsqu'ils sont couverts.

Prêts et crédits par type de garantie et d'objet



Les risques de crédit que Raiffeisen Suisse accepte proviennent principalement de transactions avec des banques commerciales, de la clientèle entreprises et des clients du secteur public. Par ailleurs, un certain nombre de crédits couverts sont octroyés à des particuliers, par les succursales.

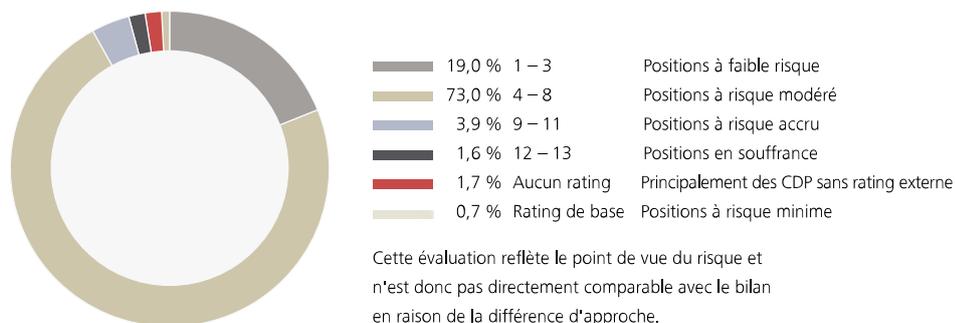
Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de

regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Politique de crédit pour les opérations avec la clientèle entreprises

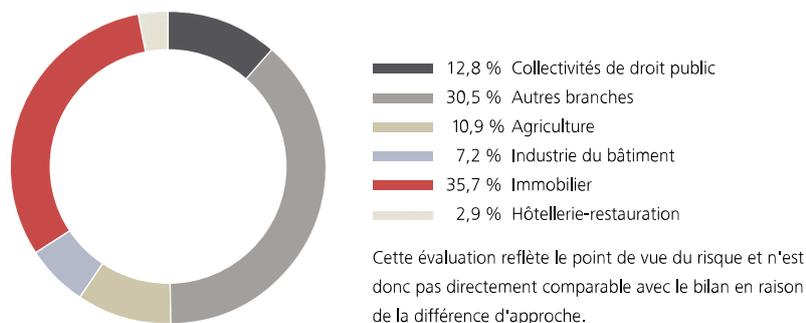
Le Groupe Raiffeisen se concentre sur les entreprises dont la solvabilité est moyenne à bonne.

Prêts et crédits à la clientèle entreprises par catégorie de rating



Des limites adéquates, clairement définies à l'échelle du Groupe, permettent de restreindre la disposition à prendre des risques pour les opérations de crédit aux entreprises. Raiffeisen veille tout particulièrement à ce que le développement des opérations avec la clientèle entreprises au sein du Groupe Raiffeisen se fasse sur des bases solides et dans le cadre de la stratégie consacrée à la clientèle entreprises. Des investissements substantiels dans l'organisation, les collaborateurs et les systèmes attestent de cette attitude cohérente.

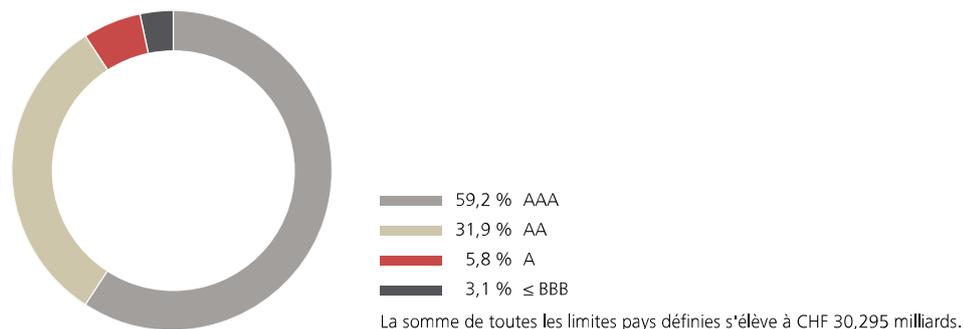
Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par branche (clientèle entreprises et autres clients)



Gestion active des risques par pays

Les statuts limitent les engagements à l'étranger. Ceux-ci ne doivent pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen, pondérés des risques. Les Banques Raiffeisen ne sont pas autorisées à fournir de services bancaires et financiers à l'étranger. Seules la Banque centrale, Raiffeisen Switzerland B.V., Notenstein La Roche Banque Privée SA ainsi que ses filiales peuvent contracter des engagements à l'étranger. Ces engagements sont limités et constamment surveillés.

Répartition des limites par pays



Analyse et évaluation du portefeuille de crédit

Le Conseil d'administration est informé périodiquement des analyses et des évaluations portant sur la qualité du portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen. Les concentrations de secteurs et la surveillance des fortes expositions individuelles constituent les principaux points de ces analyses. L'étude porte notamment sur les effets qu'aurait toute détérioration extrême de la situation économique globale sur les différents secteurs et sur l'ensemble du portefeuille de crédit.

Mesure du risque de crédit

Le risque de crédit de chaque contrepartie est mesuré selon ces trois critères:

- la probabilité de défaillance;
- l'exposition de crédit au moment de la défaillance;
- la valeur intrinsèque de la garantie.

Le système de rating développé et surveillé par la Gestion des risques du Groupe est l'élément central de la mesure du risque de crédit. Il sert à évaluer la solvabilité des clients et à déterminer le capital économique nécessaire pour limiter le risque de crédit des différentes positions. Dans le contexte des systèmes internes de rating, le Groupe Raiffeisen a mis en place une gouvernance globale applicable au système de rating. Cette gouvernance a pour objectif de réguler les processus et responsabilités dans le contexte des systèmes de rating internes du Groupe, de manière à assurer en permanence la qualité et la performance des systèmes de rating, ainsi que leur application. Afin d'éviter toute lacune de contrôle et tout conflit d'intérêt, les tâches, compétences et responsabilités liées aux différents groupes cibles et postes clés ont été définies, et des contrôles clés adéquats mis en place.

Pour évaluer les risques dans son portefeuille de crédit, Raiffeisen utilise à des fins internes une méthode conservatrice fondée sur la value at risk et un modèle de portefeuille qui en découle. Ce faisant, une attention particulière est portée aux risques de concentration potentiels.

Appréciation de la situation de risque – Risques de crédit

L'exposition au crédit a augmenté conformément à la stratégie et se caractérise par une faible intensité du risque. L'octroi de crédit est, dans l'ensemble, conservateur et majoritairement sur une base couverte, la priorité absolue étant pour tout financement de garantir la capacité financière.

Près de 90% des crédits octroyés par le Groupe Raiffeisen sont garantis au moyen d'une hypothèque. Les logements à usage propre représentent plus de la moitié du portefeuille de crédit. Il s'agit pour la plupart de maisons individuelles et d'appartements en propriété habités par des clients privés. Raiffeisen suit attentivement l'évolution du marché des logements en propriété à usage propre et des objets de rapport, et surveille de près le portefeuille des crédits qui présentent, depuis maintes années, une structure stable dans chaque segment de la clientèle, et dont plus de 70% sont octroyés à des clients privés. Quant aux opérations avec la clientèle entreprises, Raiffeisen veille à une diversification

adéquate et privilégie les branches présentant un potentiel de croissance à long terme. Les secteurs à risque sont traités avec la plus grande retenue.

La large diversification du portefeuille de crédit et la politique de crédit orientée vers le long terme et conservatrice en matière de rating, d'évaluation, d'avance et de capacité financière contribuent à une faible intensité de risque.

Des simulations de crise régulières démontrent que même en cas de forte dégradation des conditions cadres, le portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen se révèle être solide et bien diversifié.

Risques de marché

Risques dans le portefeuille de la banque

Le portefeuille de la banque comporte des risques de fluctuation des taux et des risques liés aux monnaies étrangères. En raison de sa forte position dans les opérations sur intérêts, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour le Groupe Raiffeisen. Ils sont pris activement dans le cadre des limites de risque déterminées, afin de contribuer à la transformation des échéances.

La gestion des risques de taux s'effectue selon des directives et des limites clairement définies au sein du Groupe Raiffeisen, tant au niveau consolidé qu'individuel. A l'intérieur de ce cadre, la gestion autonome en est assurée par les différentes entités juridiques, à savoir les Banques Raiffeisen, Notenstein La Roche Banque Privée SA et Raiffeisen Switzerland B.V. A cet effet, les responsables de gestion ont à leur disposition une gamme d'instruments leur permettant de simuler l'évolution des taux d'intérêt et d'en évaluer les incidences. Le département Banque centrale propose également des prestations de conseil au sein du Groupe Raiffeisen, en matière d'asset and liability management. Raiffeisen Switzerland B.V., dont le siège est aux Pays-Bas, gère pour sa part ses risques de taux à l'aide d'un portefeuille d'obligations qui réplique le profil des risques de taux des produits structurés émis. Dans le bilan des autres filiales de Raiffeisen Suisse, d'ARIZON Sourcing SA et d'Investnet Holding AG ne figurent pas de risques matériels de fluctuation des taux.

La Gestion des risques du Groupe veille au respect des limites de risque de taux et surveille l'évolution globale de ces risques. Le contrôle de la sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et les simulations portant sur l'analyse des répercussions sur les produits d'intérêts sont au centre de ses préoccupations. Pour surveiller la situation de risque globale, la Gestion des risques du Groupe détermine, outre la sensibilité aux taux d'intérêt à divers échelons du Groupe, la value at risk pour le risque de taux.

Groupe Raiffeisen: risques de taux dans le portefeuille de la banque

(en mio CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Sensibilité (+100bp-Shift)	1'644	1'561

S'agissant du risque lié aux monnaies étrangères, les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont refinancés, en principe, dans la même monnaie (principe du «matched book»). L'essentiel des risques liés aux monnaies étrangères est ainsi évité. La gestion du risque restant lié aux monnaies étrangères dans le portefeuille de la banque incombe au secteur Treasury.

Risques dans le portefeuille de négoce

Au sein du Groupe Raiffeisen, la Banque centrale de Raiffeisen Suisse et Notenstein La Roche Banque Privée SA tiennent chacune un portefeuille de négoce. Les risques de négoce sont définis en termes de stratégie par des limites globales. Sur le plan opérationnel, les risques sont déterminés par des limites de perte et de sensibilité et par des limites de value at risk.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par le biais d'un système de négoce et de gestion des risques. Celui-ci constitue la base nécessaire à une évaluation, une gestion et un contrôle du risque efficaces et efficients dans le portefeuille de négoce, et fournit les chiffres clés pour la surveillance de toutes les positions et des risques de marché. La Gestion des risques du Groupe surveille quotidiennement les risques de négoce. Pour ce faire, elle se base sur des données du marché et des paramètres de risque dont l'exactitude est contrôlée par des instances indépendantes. Avant d'introduire un nouveau produit, la Gestion des risques du Groupe procède à une évaluation des risques indépendante.

Raiffeisen Suisse: limites dans le portefeuille de négoce

(sensibilité en 1000 CHF)	2017	2016
Type de risque		
Actions	4'000	4'000
Produits à intérêts	43'000	43'000
Devises	6'000	6'000
Métaux précieux	5'000	5'000
Total	58'000	58'000
Limites de perte		
Jour	2'000	2'000
Mois civil	5'000	5'000
Année civile	10'000	10'000

Raiffeisen Suisse: positions dans le portefeuille de négoce

(sensibilité en 1000 CHF)	ø 2017	31.12.2017	ø 2016	31.12.2016
Type de risque				
Actions	348	727	578	241
Produits à intérêts	11'775	12'146	11'450	10'813
Devises	1'182	1'132	1'900	1'782
Métaux précieux	269	138	306	186

Risques de liquidité et de financement

Quant aux prescriptions en matière de liquidités, elles s'appliquent aussi bien au niveau de l'ensemble du Groupe Raiffeisen que de l'établissement individuel pour Raiffeisen Suisse et pour Notenstein La Roche Banque Privée SA, ainsi qu'à l'échelle du groupe financier subordonné qui englobe les deux établissements individuels précités. Chaque Banque Raiffeisen est déliée de l'obligation de respecter les prescriptions réglementaires en matière de liquidités, mais doit néanmoins se conformer à des dispositions internes relatives aux liquidités.

La gestion du risque de liquidité pour Raiffeisen Suisse et le Groupe Raiffeisen incombe de manière centralisée au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse. Treasury organise le transfert des liquidités au sein du Groupe et assure une imputation des coûts de refinancement et

de détention de liquidité conforme au principe de causalité. Chaque Banque est tenue de placer auprès de Raiffeisen Suisse l'équivalent de ses besoins de liquidité proportionnellement à sa taille et à son total de bilan, et d'assurer une structure de refinancement adéquate. Treasury garantit l'accès du Groupe au marché monétaire et des capitaux, ainsi qu'une diversification adéquate de ces sources de refinancement. Elle évalue en permanence l'évolution des liquidités du Groupe Raiffeisen en tenant compte des exigences réglementaires et économiques, et simule régulièrement des situations de crise. La surveillance indépendante est assurée par la Gestion des risques du Groupe.

Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose de son propre secteur Treasury ainsi que de son propre accès au marché monétaire et des capitaux, ce qui lui permet de garantir le respect des prescriptions en matière de liquidités, au niveau de l'établissement individuel. La surveillance indépendante est assurée par le service Financial Risk Controlling, faisant partie de Notenstein La Roche Banque Privée SA au niveau organisationnel, mais subordonné à la Gestion des risques du Groupe au niveau fonctionnel.

Appréciation de la situation de risque – Risques de marché

Le risque de marché se compose dans le portefeuille de la banque notamment de risques de fluctuation des taux qui, en 2017, ont légèrement augmenté suite à la croissance enregistrée dans l'activité de base. La durée des actifs n'a guère varié par rapport à l'exercice précédent. Selon les simulations, les risques de taux demeurent supportables même dans des scénarios défavorables.

Les risques de marché dans le portefeuille de négoce sont diversifiés entre les classes d'actifs des actions, des taux d'intérêt, des monnaies étrangères et des métaux précieux. Le potentiel de perte en cas de fortes distorsions du marché est relativement faible par rapport au produit global. L'exposition au risque n'a pas varié notablement comparé à l'exercice précédent.

Le Groupe Raiffeisen se caractérise par une solide situation de liquidités.

Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels et d'exploitation, que ce soit par l'exercice de ses activités bancaires ou par son statut d'employeur, de propriétaire ou d'exploitant d'immeubles. La décision d'éviter, de réduire, de transférer ou de prendre à sa charge un risque d'exploitation dépend de la capacité financière et du rapport coût-bénéfice. Ces risques sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence attendue et du degré de gravité des conséquences. L'évaluation tient compte aussi bien des répercussions financières que des incidences sur la compliance et la réputation. L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualitatives en cas de survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Durant l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen a effectué des évaluations exhaustives des risques opérationnels. Les enseignements qui en découlent sont documentés, à l'échelle du Groupe, dans un registre des risques. Ils constituent la base des processus de surveillance et de gestion du profil global des risques opérationnels. Ces évaluations sont renouvelées chaque année.

Sécurité de l'information

La sécurité de l'information est axée sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et ne cesse de prendre de l'importance, notamment en raison de la menace que représentent les cybercriminels. Aussi, est-il impératif de gérer les risques inhérents à la sécurité de l'information dans leur intégralité. Cette gestion se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Sur cette base sont déterminées des mesures adéquates et efficaces, afin de garantir la sécurité des données et des infrastructures. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques éprouvées. En effet, le respect de la sphère financière privée revêt une grande importance. Compte tenu de la place croissante que prennent les canaux digitaux, des normes légales strictes en matière de protection des données s'imposent.

Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de Raiffeisen comporte l'ensemble des structures et processus de contrôle pour garantir le bon déroulement des affaires quotidiennes, le respect des directives légales, prudentielles et déontologiques ainsi que l'exhaustivité et la fiabilité des rapports.

Les conditions cadres à la base du SCI, qui assurent le fonctionnement du SCI dans tout le Groupe, sont définies au niveau de l'environnement de contrôle, dont les éléments comportent notamment les réglementations internes, les instances de contrôle indépendantes, les organigrammes et les profils des postes.

Au niveau des processus, il existe une étroite imbrication entre les processus, les risques et les contrôles. Les risques opérationnels sont saisis et évalués pour chaque processus essentiel, et c'est sur cette base que sont ensuite définis les contrôles clés, dont l'ensemble est documenté et inscrit dans les processus. Outre les contrôles clés, il existe une multitude d'autres mesures destinées à réduire le risque.

Le Groupe Raiffeisen effectue, une fois par an, une étude portant sur l'adéquation et l'efficacité du SCI, et surveille la mise en œuvre des mesures d'amélioration qui en découlent.

Le reporting consolidé relatif au SCI se fait dans le cadre du rapport des risques ordinaire adressé à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse recourt à un système d'alerte précoce (FWS) afin d'identifier à temps toute évolution défavorable au sein des Banques Raiffeisen et des succursales, permettant ainsi de se prémunir contre tout dommage. Le système d'alerte précoce comporte des indicateurs quantitatifs de risques relatifs aux Banques Raiffeisen et succursales, ainsi qu'un processus d'alerte ad hoc afin d'intégrer des informations qualitatives. Les cas d'alerte précoce sont analysés et, lorsque la situation l'exige, réglés avec le concours actif de Raiffeisen Suisse. L'évaluation et la surveillance des cas d'alerte précoce sont assurées de manière indépendante par l'intermédiaire du comité de coordination FWS.

Business Continuity Management

Dans le cadre du Business Continuity Management, Raiffeisen a mis en place des mesures globales permettant de maintenir l'activité en cas de défaillance de ressources vitales (personnel, système informatique, bâtiments, fournisseurs). Un certain nombre d'options stratégiques ont été définies à l'intention des secteurs spécialisés, afin qu'ils puissent maintenir le bon fonctionnement des processus commerciaux cruciaux. Tous les systèmes informatiques essentiels ont été mis en place et implémentés de manière redondante sur plusieurs sites.

Afin de limiter autant que possible les dommages et de permettre une réaction efficace et coordonnée de la Direction, Raiffeisen a élaboré des plans d'urgence et doté les principaux services de l'entreprise d'équipes de gestion de crise. Les tests et exercices réguliers servent à vérifier que les plans et l'organisation sont à jour et opérationnels. La cellule de crise et l'organisation sont régulièrement formées et testées au moyen de plusieurs scénarios, afin de garantir leur capacité à assurer la continuité de l'exploitation.

Appréciation de la situation de risque – Risques opérationnels

Globalement, la situation des risques opérationnels s'est légèrement améliorée: elle est conforme au budget de risque défini par le CA. Grâce à notre SCI étendu, les pertes découlant d'erreurs opérationnelles demeurent faibles.

Les menaces découlant de la cybercriminalité et des attaques informatiques se sont dans l'ensemble accrues. Le Groupe Raiffeisen a donc réagi en mettant sur pied un Cyber Security & Defense Center.

En introduisant la nouvelle solution bancaire centrale (ACS) de manière graduelle, Raiffeisen a su éliminer le risque de l'évolutivité insuffisante que présentait l'ancienne solution informatique (DIALBA).

L'exercice précédent, aucune infraction grave à la protection de la sphère privée du client n'a été constatée, ni violation de la protection des données.

Risques juridiques et de compliance

Le secteur Legal & Compliance établit un rapport sur les principaux risques de compliance chaque trimestre, et sur les risques juridiques une fois par semestre. Il l'adresse à la Direction ainsi qu'à la Commission d'audit et des risques de Raiffeisen Suisse. Ce reporting comporte aussi un aperçu des risques juridiques et de compliance concernant Notenstein La Roche Banque Privée SA ainsi qu'ARIZON Sourcing SA.

Une fois par an, ces risques sont présentés au Conseil d'administration, conjointement avec la mise à jour du profil de risque de compliance ainsi que le plan d'action circonstancié axé sur le risque, conformément à la Circ.-FINMA 2017/1.

Risques juridiques

Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse conseille toutes les unités du Groupe Raiffeisen pour les questions juridiques, veille à la présence d'une compétence réglementaire appropriée à tous les niveaux et assure une gestion active des risques juridiques. Cela vaut aussi pour les risques contractuels. Ce secteur coordonne, au besoin, la collaboration avec des avocats externes.

Risques de compliance

On entend par «compliance» le respect de l'ensemble des dispositions légales, prudentielles et déontologiques déterminantes, ainsi que des dispositions internes, dans le but non seulement d'identifier à temps les risques juridiques et de réputation, mais aussi de les éviter et de garantir une gestion irréprochable.

L'interprétation de la compliance par le Groupe Raiffeisen repose sur une approche exhaustive. Bien que Raiffeisen soit quasi exclusivement active sur le marché national, la Banque est tenue de satisfaire aux exigences réglementant l'offre de services financiers transfrontaliers (cross-border transactions) et les questions de droit fiscal national et international (tax compliance). L'accent est mis sur les activités et thèmes suivants:

- Raiffeisen surveille et analyse toute l'évolution en matière de droit déterminant (regulatory monitoring) et intervient dans les différents groupes de travail et commissions des institutions établies sur la place financière suisse.
- Du fait de son modèle d'affaires coopératif et de la proximité avec la clientèle qu'il implique, le Groupe Raiffeisen attache une grande importance au respect du principe «know your customer». Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme viennent renforcer et concrétiser ce principe.
- Les évolutions dans les transactions crossborder font l'objet d'une surveillance et d'une analyse continues. Dans ce cadre, Raiffeisen poursuit résolument l'approche de la

prestation de services passive. Celle-ci exige d'une part que toutes les activités soient initiées par le client et, d'autre part, que tous les actes d'ordre juridique soient exécutés en Suisse. Raiffeisen n'est pas autorisée à déployer des activités à l'étranger, ni à effectuer d'ailleurs des déplacements en dehors du territoire suisse pour y démarcher de la clientèle.

- Raiffeisen préconise une stratégie de conformité fiscale cohérente.
- Les règles de conduite sur le marché, ainsi que les obligations de diligence et de conseil qui en découlent sont respectées.
- Les données sont protégées et le secret bancaire est préservé.
- Raiffeisen est partisane d'une concurrence loyale et respecte des normes éthiques élevées dans l'ensemble de ses actions.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a largement investi dans la mise en œuvre des nouvelles prescriptions américaines sur le Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) et sur les dispositions du Qualified Intermediary (QI). Elle a également investi dans l'exécution des travaux préparatoires pour l'échange automatique de renseignements (EAR), dans l'application des dispositions modifiées relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que dans l'implémentation des prescriptions de plusieurs lois: la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), celle sur les services financiers (LSFin) et finalement la loi sur la protection des données (LPD).

Membre de la plateforme Coordination des banques domestiques (CBD), Raiffeisen participe notamment à ces deux thèmes: «Stratégie de conformité fiscale en Suisse et à l'étranger» et «Loi sur les services financiers (LSFin)».

Le Groupe Raiffeisen s'efforce, grâce à une surveillance active de la législation et à une transposition en temps voulu dans les dispositions et processus internes, d'éviter les risques de compliance. Ces mesures sont soutenues, au besoin, par des moyens informatiques modernes. Dans le cadre d'une approche «blended-learning», les diverses équipes de compliance investissent de manière notable dans la formation et les mesures de sensibilisation des collaborateurs et des organes, à tous les échelons.

Appréciation de la situation de risque – Risques juridiques et de compliance

La situation de risque s'est dégradée en 2017 en raison des fortes pressions réglementaires et de la sensibilisation accrue du public en cas de violations ou d'erreurs. Raiffeisen fait face à ces risques avec un monitoring proactif des évolutions juridiques, la mise en œuvre des prescriptions dans le cadre de projets et la formation régulière des collaborateurs.

Rapport de situation

Création de valeur

Segments

Clientèle privée et clientèle de placement

Pour sa clientèle privée et de placement, Raiffeisen est un partenaire clé en matière de conseil financier et de suivi complets. Les clients Raiffeisen bénéficient non seulement du réseau d'agences bancaires le plus dense de Suisse, mais aussi de canaux digitaux toujours plus différenciés. En 2017, l'offre a encore été enrichie par l'app d'informations locales Raiffeisen Piazza, le porte-monnaie digital Raiffeisen TWINT et l'assistant financier personnel de l'e-banking.

La plateforme Internet RaiffeisenCasa a également été étoffée, au fil de l'exercice sous revue. Celle-ci regroupe les compétences de Raiffeisen en matière de logement et propose aux acheteurs, vendeurs et personnes intéressées des conseils et informations spécifiques. Raiffeisen se positionne ainsi comme le premier partenaire en Suisse offrant des prestations complètes en matière de logement. En 2017, Raiffeisen a, par ailleurs, lancé un projet pilote pour la commercialisation de biens immobiliers dans les régions du Nord-Ouest de la Suisse et de l'Oberland bernois. C'est un moyen d'offrir aux clients une solide connaissance du marché et des prestations de conseil complètes, pour l'achat et la vente de logements à usage privé.

Raiffeisen jouit également d'une solide confiance de la part de ses clients, en matière d'opérations de placement. Ainsi, le volume des titres dans les opérations de détail s'est accru en 2017 de près de 13%, notamment grâce à l'afflux d'argent frais net. Afin de répondre le mieux possible aux besoins de placement de ses clients, l'offre de prestations a été étoffée dans ce domaine durant l'exercice sous revue, la coopération avec Notenstein La Roche Banque Privée SA s'est intensifiée, et des paniers d'actions régionales ont été instaurés, pour que les clients puissent investir dans les entreprises de leur région.

Près de 50% de la population suisse a plus de 50 ans. Le conseil et le suivi au cours du troisième âge vont donc prendre de l'ampleur, ce que démontre déjà la forte demande actuelle. Afin de pouvoir conseiller de façon optimale les personnes de plus de 55 ans, plus particulièrement sur les thèmes du conseil en retraite, du logement pour les personnes âgées et de la planification successorale, Raiffeisen Suisse s'est engagée dans une coopération à long terme avec la fondation Pro Senectute Suisse.

Raiffeisen récompense chaque année la fidélité de ses sociétaires en leur accordant des avantages exclusifs: en 2017, 1,9 million de sociétaires ont à nouveau profité plus d'un million de fois d'avantages sociétaires, prenant par exemple la forme du Passeport Musées gratuit valable dans plus de 500 musées, de cartes journalières de ski et de billets pour divers événements à prix réduits, avec des rabais allant jusqu'à 50%. A noter que l'offre sociétaires «Tessin 2017» a rencontré un vif succès.

Clientèle entreprises

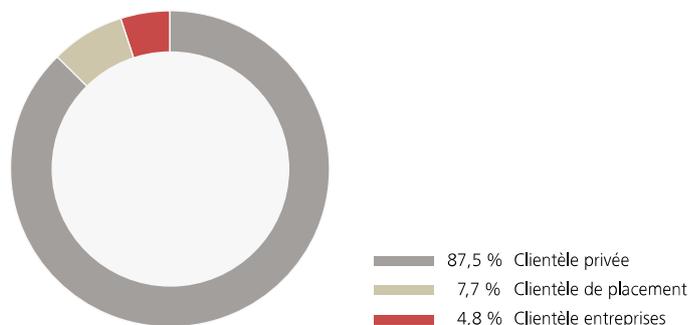
En 2017, Raiffeisen a aussi investi dans la perception de ses compétences sur ce marché en lançant, en avril, le premier numéro du magazine économique «SAVOIR FAIRE». Assorti d'une plateforme en ligne, il transmet les connaissances et dévoile les success stories d'entreprises régionales. En décernant le premier Raiffeisen Prix des Entrepreneurs de Suisse orientale, notre Groupe s'est, par ailleurs, positionné en tant que banque proche et fiable auprès des entrepreneurs et des entreprises.

Le Centre des Entrepreneurs du Groupe Raiffeisen s'est développé en 2017 comme un élément central de la stratégie pour la clientèle entreprises. Il a donc été décidé, durant l'exercice sous revue, d'ouvrir d'autres centres en Suisse romande (2018) et dans la région du Plateau (2019). C'est dans ce sens que la direction du RCE a été confiée à Matthias Weibel et qu'une nouvelle orientation stratégique a pu être amorcée, en s'appuyant sur un modèle basé sur les compétences. Le réseau Raiffeisen, aux côtés des RCE, de Business Broker AG et de Vorsorge Partner AG, offre aux entrepreneurs et aux entreprises un service d'assistance, pour répondre aux questions qui se présentent à toute entreprise au fil de son cycle de vie.

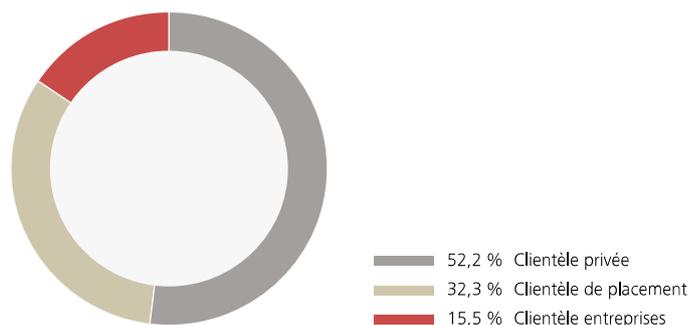
La digitalisation est fortement liée à l'augmentation de l'efficacité des processus, en particulier dans le segment de la clientèle entreprises. C'est pourquoi Raiffeisen propose, depuis début 2017 et en coopération avec Abacus, une connexion directe entre le logiciel de paiement du client (AbaNinja) et l'e-banking Raiffeisen. Raiffeisen a, par ailleurs, investi dans le développement de produits spécifiquement consacrés à ce segment de clientèle: elle a élargi l'offre de garanties à l'étranger et de financements à l'exportation, lancé le portail de leasing RAllease consacré aux biens d'investissement, et s'est aussi préparée aux nouvelles normes applicables au trafic des paiements. 2018 sera aussi une année qui verra le lancement d'autres produits et solutions complémentaires dédiés à la clientèle entreprises.

2017 a, une nouvelle fois, marqué une hausse (+3,3%) du volume des financements d'investissements attribués (sans hypothèques, leasing ni la tenue de comptes courants) à la clientèle entreprises domiciliée en Suisse. Cette croissance s'étend aux entreprises de toutes les tailles: des indépendants jusqu'aux grandes entreprises suisses au rayonnement international, en passant par les petites et moyennes entreprises ainsi que les entreprises moyennes à grandes.

Parts des segments de clientèle



Parts du volume total de chaque segment



Prestations de services

Paievements

Avec plus d'1,2 million de contrats e-banking (+7,5%), 66,5 millions de connexions (+13%) et 110 millions d'ordres de paiement (+7%), l'e-banking a connu, à nouveau, un grand succès durant l'exercice sous revue. L'e-banking demeure ainsi le canal d'interaction le plus utilisé entre la clientèle et la Banque Raiffeisen. Un certain nombre d'améliorations et d'extensions sont prévues pour celui-ci en 2018.

La popularité croissante auprès des clients Raiffeisen des cartes de débit (Maestro et V PAY) comme moyen de paiement sans espèces se confirme encore pour 2017. Le nombre de transactions a, en effet, augmenté de 12% pour s'inscrire à 119 millions.

La fonction sans contact, lancée fin 2016 sur la carte V PAY, renforce cette évolution. Elle propose un paiement simple et rapide au point de vente, sans saisie du code NIP jusqu'à 40 francs. 20% des transactions sont déjà réalisées sans contact. En revanche, les retraits aux bancomats ont, pour la première fois, régressé (-1%), signe que les espèces pourraient perdre de leur attrait.

D'autres innovations dans le domaine du paiement soutiennent cette tendance. Ainsi, Raiffeisen a lancé, fin mai 2017, la solution de paiement mobile Raiffeisen TWINT. Chaque client Raiffeisen titulaire d'une carte de débit Raiffeisen peut s'inscrire sur cette app de paiement mobile, qui est directement reliée au compte client. En fin d'année, quelque 100'000 utilisateurs étaient déjà inscrits. L'app TWINT est la plus fréquemment utilisée pour l'envoi d'argent de particulier à particulier. Les achats en ligne sont, eux aussi, de plus en plus souvent réglés avec TWINT.

La clientèle entreprises profite également d'innovations en matière de trafic des paiements commerciaux. Ainsi, la nouvelle plateforme E-Connect jouit d'une grande popularité auprès de la clientèle entreprises Raiffeisen. Celle-ci permet le multibanking grâce à l'EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard). Avec EBICS Mobile, Raiffeisen est la première banque en Suisse à proposer à sa clientèle entreprises une solution sécurisée à un niveau inédit, pour l'exécution des ordres de paiement électroniques.

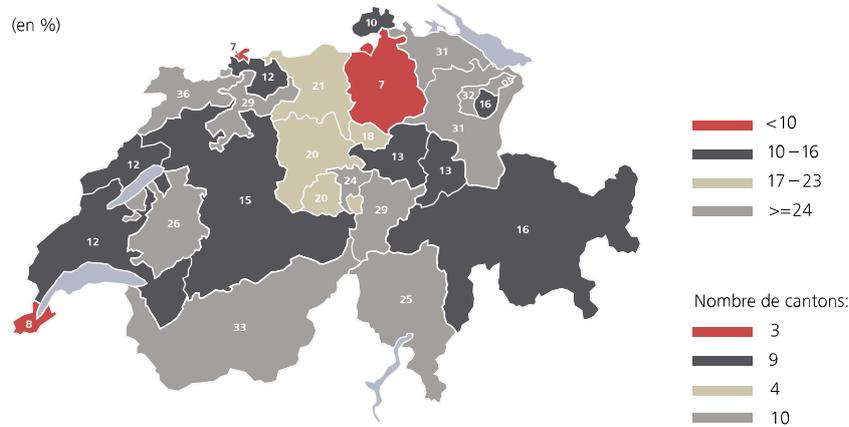
Financements

Malgré un léger ralentissement de croissance, Raiffeisen continue de se développer selon un rythme supérieur à la moyenne et a augmenté, cette année encore, sa part de marché. Raiffeisen a cependant, elle aussi, accusé un léger ralentissement de sa croissance, qui s'inscrit à 4,3%. Ce taux, supérieur à la croissance du marché, s'est aussi légèrement répercuté sur la part de marché (actuellement de 17,5%). A l'instar des exercices précédents, le faible niveau des taux a dynamisé la demande d'hypothèques à taux fixe et d'hypothèques LiborFlex.

Un an après son intégration systématique au conseil en propriété du logement, l'évaluation énergétique des biens immobiliers s'annonce déjà comme un véritable succès. En 2017, les Banques Raiffeisen ont réalisé plus de 1'500 évaluations énergétiques de biens immobiliers à financer ou déjà financés. Elles donnent ainsi au client une estimation de la consommation d'énergie de son bien sur la base de sa classe d'efficacité énergétique, conformément au CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments). Le rapport fournit

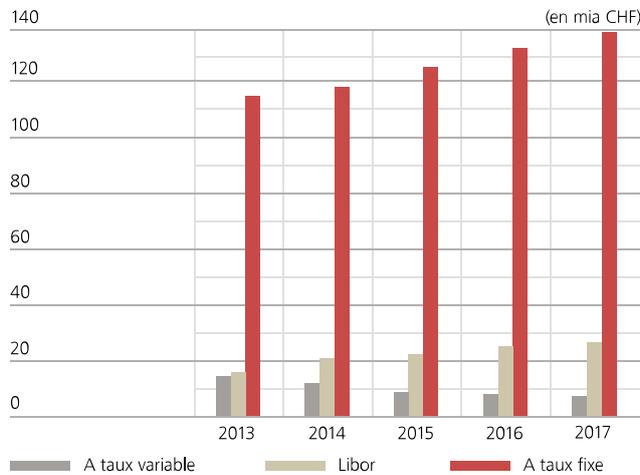
des estimations sur la somme à investir pour des rénovations énergétiques judicieuses, le potentiel d'économies d'énergie réalisable et les éventuelles subventions fédérales et cantonales à disposition.

Part de marché en volume hypothécaire, par canton, en 2016*



* Les évaluations de la BNS pour 2017 ne seront disponibles qu'après la clôture de la rédaction. C'est pourquoi, nous présentons en l'occurrence la part de marché fin 2016.

Evolution du volume des différents modèles hypothécaires de 2013 à 2017



Raiffeisen a lancé en 2017 RAllease, le portail de leasing pour les biens d'investissement, qui permet de réaliser des opérations de leasing mieux adaptées aux besoins de la clientèle. Un contrôle automatique permet d'accélérer les processus décisionnels. L'introduction de RAllease donne désormais à Raiffeisen les moyens de faire fructifier sa compétence en matière de distribution, dans le leasing de biens d'investissement, et de renforcer sa position sur le marché des opérations avec la clientèle entreprises. Le volume des opérations de leasing a augmenté en 2017 de 13%.

Epargne

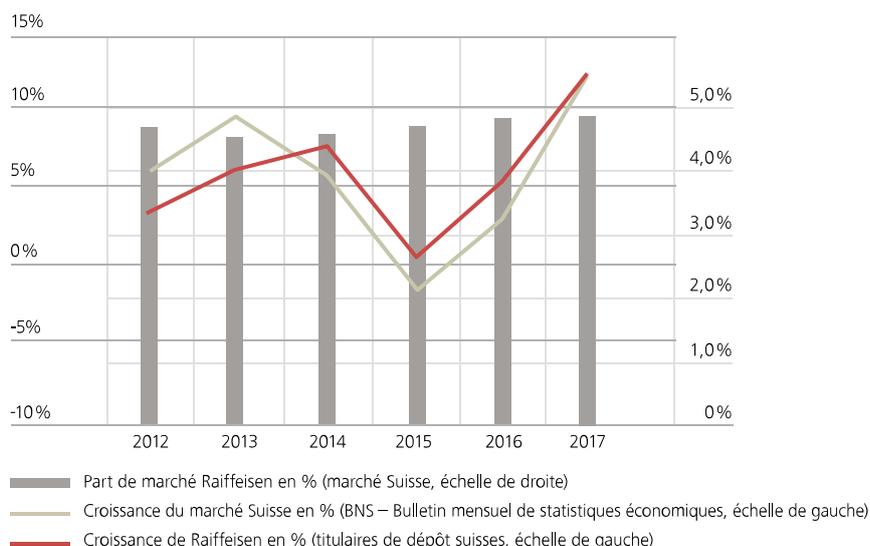
Le nombre de comptes est passé de 113'171 à 6'186'956 (+1,9%) et le volume de 152,3 milliards à 158,8 milliards de francs (+4,3%). La croissance enregistrée revient en premier lieu au domaine des comptes de transaction. Une grande partie de la hausse du volume sur les comptes de transaction s'explique par un transfert des comptes épargne vers les comptes de transaction. Par ailleurs, des placements et des investissements à terme échu n'ont souvent pas été renouvelés, du fait des faibles taux proposés, et ont ainsi été mis en attente sur des comptes de transaction. On constate ainsi une réduction du volume des placements et des investissements à terme de 12,8 milliards à 12,1 milliards de francs (-5,1%). Dans le domaine de l'épargne, Raiffeisen affiche une forte part de marché de quelque 13,1%. Au cours de l'exercice sous revue, marqué par la mise en place d'un nouveau système bancaire central, Raiffeisen a converti son dernier livret d'épargne physique et ne propose désormais plus que des comptes épargne.

Placements

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a enregistré une évolution positive de l'argent frais net avoisinant les 1,3 milliard de francs. Les fonds de placement ont très favorablement progressé de 1,2 milliard de francs – dont plus de la moitié versée dans des fonds Raiffeisen. Un afflux net, de près de 100 millions de francs, a été enregistré pour les produits structurés. Les achats de placements directs ont surpassé les ventes de quelque 30 millions de francs.

Raiffeisen propose, depuis 2017, des paniers d'actions régionales. Ils permettent aux clients d'investir dans des entreprises connues et ancrées dans leur région, réussissant aussi à l'échelon global et qui, grâce à leur force d'innovation, ont le potentiel pour s'imposer dans le contexte économique actuel. Au cours de l'exercice sous revue, 58 millions de francs ont été investis dans de tels paniers d'actions.

Evolution du volume des titres



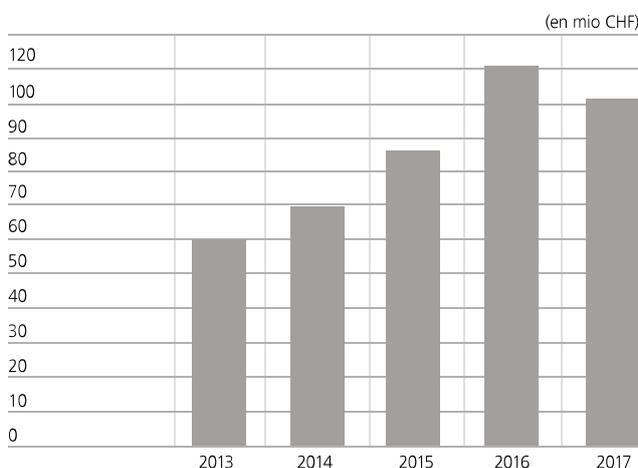
Prévoyance

Le nombre de comptes de pilier 3a totalise une hausse de 28'020, passant désormais à 560'266. Les dépôts (épargne en compte et en fonds) ont augmenté de 4,2% (+78 millions de francs) et s'élèvent désormais à 1,9 milliards de francs. La croissance des avoirs de libre passage a été plus modérée, car impactée par divers facteurs externes, tels que le marché de l'emploi, les caisses de retraite et les taux d'intérêt. Les dépôts dans les comptes de libre passage – épargne en fonds y compris – ont augmenté de 4,7% (+61 millions de francs) et s'élèvent désormais à 1,3 milliard de francs. Le niveau des taux généralement bas a fortement marqué l'utilisation des produits de prévoyance, également pendant l'exercice sous revue. C'est ce que révèle l'augmentation du nombre de dépôts de prévoyance de quelque 24,4% pour les comptes du pilier 3a et de 15,1% pour les comptes de libre passage.

Assurances

La demande de produits d'assurance reste intacte, tandis que le chiffre d'affaires accuse un léger repli. La cause en est l'adaptation par la FINMA du taux d'intérêt technique pour les assurances vie, ainsi que la correction des excédents dans l'assurance de rente vieillesse. Malgré tout, le résultat enregistré est bon, ce qui atteste une fois de plus de la qualité du conseil effectué, lié au financement du logement. Pour les opérations à primes uniques, le repli accusé dans l'assurance de rente vieillesse a en partie pu être compensé par les produits à tranches, proposés par Helvetia.

Somme des primes «Vie individuelle» (primes périodiques)



Concernant les opérations avec la clientèle entreprises, le volume des garanties a progressé de 15% durant l'exercice précédent, soit à un taux supérieur à la moyenne, pour s'établir à 310 millions de francs. Le produit issu des garanties s'élève, pour l'année 2017, à près de 2,6 millions de francs. Cette évolution positive indique que Raiffeisen dispose, dans ce domaine particulier, d'un très bon produit, qui en fait un partenaire compétent pour tous les segments de clientèle. Raiffeisen instaure ainsi une relation de confiance avec ses clients et leurs cocontractants. Une nouvelle hausse du volume est attendue en 2018, en raison d'une extension de l'offre aux garanties à l'étranger.

Corporate Finance

Le secteur opérationnel de Corporate Finance se concentre sur les prestations de conseil destinées aux entrepreneurs et aux entreprises, dans les domaines suivants: évaluation d'options stratégiques, Mergers & Acquisitions (M&A), estimations et conseil en financement. Depuis 2016, ce secteur est par ailleurs partenaire de MidCap Alliance, un réseau M&A international, tourné en premier lieu vers l'Europe et les Etats-Unis. Outre des mandats pour des clients tiers, l'équipe M&A a également accompagné plusieurs transactions de Raiffeisen Suisse.

Rapport de situation

Politique du personnel

Collaborateurs

Ce qui caractérise Raiffeisen en tant qu'employeur

Raiffeisen est un employeur attractif, proposant à l'ensemble de ses collaborateurs d'excellentes conditions d'engagement à tous les niveaux, des domaines d'activité intéressants et des postes de travail modernes. Le Groupe investit de manière ciblée dans la formation et le perfectionnement de la relève et des cadres dirigeants. Il favorise ainsi les opportunités de développement du personnel et promeut les talents. L'égalité des chances est renforcée de manière cohérente à tous les niveaux et joue un rôle clé dans la collaboration au sein de l'entreprise.

La nouvelle politique du personnel lancée en 2016 a porté ses fruits. La stratégie d'«employer branding» encourage l'esprit d'entreprise et les parcours variés, renforce le sentiment communautaire et propose aux collaborateurs un cahier des charges varié. Chaque collaborateur Raiffeisen peut donc faire bouger les choses. Raiffeisen encourage et apprécie les initiatives empreintes de responsabilité, à tous les échelons de l'entreprise.

Durant l'exercice sous revue, le Groupe employait 11'158 collaborateurs, soit 9'411 équivalents plein temps en moyenne sur l'année.

Des conditions d'engagement intéressantes

La marque Raiffeisen est très présente sur le marché de l'emploi. Grâce à ses excellentes conditions d'engagement, Raiffeisen parvient encore et toujours à recruter du personnel qualifié et à fidéliser ses collaborateurs. Cela se traduit par des relations à long terme nouées avec ses collaborateurs, ce qui fait partie des facteurs de réussite élémentaires de l'organisation. En responsabilisant de manière ciblée ses collaborateurs, Raiffeisen encourage leur esprit d'entreprise et leur octroie une grande marge de manœuvre.

L'ensemble des collaborateurs a la possibilité de gérer avec souplesse son temps de travail, quel que soit l'échelon hiérarchique. Chez Raiffeisen, 33% des collaborateurs et 26% des cadres dirigeants travaillent à temps partiel. Par ailleurs, tous les collaborateurs bénéficient de 25 ou 30 jours de vacances, en fonction de leur âge et de leur échelle de fonction.

Durant l'exercice écoulé, de gros efforts ont également été déployés dans le but d'affiner les conditions d'engagement. De nouvelles offres telles que l'«achat de congés» et le «compte épargne-congés avec participation de l'employeur» ont été minutieusement élaborées et mises à disposition des collaborateurs, dès 2018.

Une politique familiale

Chez Raiffeisen, les mères bénéficient d'un congé maternité allant de 16 à 24 semaines, selon leur ancienneté. Les pères disposent en plus d'un congé payé de 15 jours, qu'ils peuvent prendre sur une période allant d'un mois avant, et jusqu'à six mois après, la naissance de l'enfant. Les mères ont aussi la certitude de retrouver un poste à une fonction adéquate après leur congé maternité, si le degré d'occupation est d'au moins 60%. Par ailleurs, les parents ont la possibilité de prendre jusqu'à cinq jours de congé supplémentaires et rémunérés, en cas de maladie d'un enfant.

Formation de la relève

Le Groupe offre à des jeunes de divers niveaux d'éducation des places de formation variées, qui leur permettent d'entrer dans la vie professionnelle avec des bases solides:

- apprentissage en tant qu'employé-e de commerce;
- informaticien-ne;
- médiamaticien-ne;
- interactive media designer;
- agent-e d'exploitation et d'assistance;
- stages ouverts aux élèves d'écoles supérieures de commerce;
- formation bancaire initiale pour porteuses et porteurs de maturité;
- programme «trainee» pour diplômé-e-s de formations universitaires et de hautes écoles spécialisées.

Par son engagement ciblé dans la formation de la relève, Raiffeisen assume sa responsabilité sociale au profit de nombreux jeunes, et ce, dans toute la Suisse. Fin 2017, près de 770 personnes bénéficiaient de l'un des programmes pour la relève susmentionnés, dont 49% étaient des femmes. Une grande partie de ces jeunes restent au sein de l'entreprise après avoir achevé leur programme de formation.

Développement du personnel et encadrement

Dans le cadre de la formation continue, l'adéquation des qualifications des collaborateurs par rapport aux besoins du marché joue un rôle fondamental. Pour encourager son personnel et garantir un accomplissement optimal des tâches, Raiffeisen soutient tout effort déployé en matière de formation continue par ses collaboratrices et collaborateurs, qui ont le choix entre différentes filières de formation, tant à l'interne qu'à l'externe.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen a mis en place une certification de ses conseillères et conseillers. Il s'agit d'une offre de formation et de qualification qui renforce les capacités de chaque conseiller sur le marché de l'emploi et dans la branche, et qui contribue également au perfectionnement des métiers de la banque en continu.

Au total, 430 cycles de formations internes ont été organisés en 2017. En 2017, Raiffeisen a ainsi investi près de 17 millions de francs pour des mesures de formation et de perfectionnement internes et externes. Une attention toute particulière a été portée au développement des compétences sociales et de direction au sein du Groupe, ainsi qu'à l'orientation sur les valeurs propres à la Banque.

Dans le cadre de la stratégie HR 2022, une nouvelle conception de la conduite du personnel a été développée, le «7x7 de la conduite». En établissant une conception commune, Raiffeisen entend améliorer le niveau d'encadrement, renforcer la base culturelle et garantir la propension au changement du Groupe. Le modèle 7x7 dresse un champ d'action pour les cadres, qui leur sert de base de discussion et de réflexion pour toutes les questions relatives à la conduite et à l'analyse de leur propre style. Ce concept de conduite est accessible à tous les collaborateurs, par le biais d'une application web couvrant l'ensemble des contenus du modèle. Le but consiste, d'une part, à familiariser les cadres avec la conception de la conduite et d'autre part, à les inciter à remettre en question leur propre conception.

En parallèle, Raiffeisen aborde résolument la transformation digitale et ses incidences sur l'organisation du travail et sur les collaborateurs. La sécurité liée aux nouvelles technologies, les prestations de service ou encore les nouveaux modes de travail sont des prérequis pour assurer le succès du processus de digitalisation au sein de Raiffeisen. Dans ce contexte, Raiffeisen crée les conditions cadres permettant à ses collaborateurs d'acquérir et de développer des compétences accrues en matière de digitalisation.

Le programme de mentoring de Raiffeisen reste également unique en son genre. Celui-ci permet aux cadres dirigeants ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de direction d'encourager, en qualité de mentors, de nombreux collaborateurs à parfaire leur formation. Ce programme de mentoring fait naître un rapport entre deux personnes appartenant à différents niveaux hiérarchiques et disposant d'expériences différentes. Quelque 20 binômes sont actuellement engagés dans ce programme. La proportion de femmes y participant dépasse les 60%.

Egalité des chances

Le respect de l'égalité des chances pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs s'articule selon une approche globale. Le D&I, pour «Diversity & Inclusion Management», est en effet intégré par Raiffeisen à sa conception en matière de compétence de conduite. Le D&I est un levier essentiel pour le développement durable, il est spécifique à chaque groupe cible et essentiel pour la fidélisation des collaborateurs et des cadres dirigeants. Raiffeisen a aussi contribué au développement du «Competence Centre for Diversity and Inclusion» (CCDI), une division de l'Institut de recherche en management international de l'Université de Saint-Gall (FIM-HSG). Ce partenariat promeut la transmission active du savoir entre la recherche scientifique et la pratique. La série d'événements «Vive la Différence – Conduite de l'avenir» sensibilise les cadres à l'égalité des chances dans la pratique, ainsi qu'aux idées reçues et aux préjugés qui s'immiscent inconsciemment, au quotidien, dans les processus décisionnels. Nos spécialistes RH sont des experts formés au D&I, qui soutiennent nos cadres dirigeants par leur savoir-faire en matière de recrutement et de formation continue des collaborateurs. A l'appui d'analyses régulières et d'un tableau de bord D&I, on peut ainsi s'assurer que les bons leviers sont actionnés en matière de promotion de la gente féminine, par exemple.

L'augmentation de la part des femmes parmi les cadres dirigeants et le management constitue effectivement une priorité stratégique de Raiffeisen. Le Groupe aspire à une part de femmes de 30% aux postes de cadres et de direction. En complément de l'offre actuelle de formations et de perfectionnements de Raiffeisen, les collaboratrices de talent peuvent bénéficier du vaste programme à la fois interne et externe «Women 3.0», qui leur offre l'opportunité de suivre une formation continue ciblée et de se constituer un réseau dans l'ensemble de l'entreprise. Raiffeisen est par ailleurs partenaire des réseaux «Advance Women in Swiss Business» ainsi que «Business & Professional Women» (BPW).

Depuis des années, des séminaires destinés à faire un bilan de situation sont également proposés aux collaborateurs de plus de 50 ans, en vue de préparer la troisième phase de leur vie.

Conseils en cas de difficultés d'ordre privé

En coopération avec le partenaire externe Reha Suisse, le conseil social de Raiffeisen offre, depuis plusieurs années, ses précieux services aux collaborateurs de toute la Suisse, qui ont besoin d'une aide anonyme dans les phases difficiles de leur vie professionnelle ou privée, ainsi que de conseils en matière de santé. Reha Suisse met tout son professionnalisme et son efficacité au service des collaborateurs concernés, pour leur apporter des solutions adaptées. Des processus clairs, un savoir-faire en matière de psychologie et la maîtrise des questions de l'assurance sociale professionnelle constituent autant d'atouts appréciables lorsqu'il s'agit d'aborder des thèmes délicats. Ainsi Raiffeisen peut, en tant qu'employeur responsable, réagir de façon appropriée et ciblée pour faire face aux situations de vie exceptionnelles du personnel.

Les chiffres clés du Groupe Raiffeisen

	2017	2016
Nombre de collaborateurs	11'158	11'026
Nombre de femmes	5'526	5'561
en %	49,5	50,4
dont cadres	1'288	1'259
en %	26,7	26,5
Nombre d'hommes	5'632	5'465
en %	50,5	49,6
dont cadres	3'529	3'496
en %	73,3	73,5
Nombre de postes à temps partiel	3'658	3'575
en %	32,8	32,4
Nombre d'apprentis	698	732
en %	6,3	6,6
dont femmes	354	399
en %	50,7	54,5
dont hommes	344	333
en %	49,3	45,5
Nombre de membres au CA	1'305	1'387
dont femmes	278	284
en %	21,3	20,5
Durée moyenne d'appartenance à l'entreprise en années	7,7	7,7
Age moyen des collaborateurs en années	40,6	40,5
Taux de fluctuation (y compris mutations au sein du Groupe) en %*	12,5	11,2
Dépenses pour la formation continue en francs	16'631'827	20'124'735
Dépenses pour la garde d'enfants en francs	364'760	335'437
Retour après un congé maternité, en %	76	75

* Nombre de départs durant l'année par rapport au nombre moyen de collaborateurs

Rapport de situation

Durabilité

Gestion de la durabilité

La durabilité est l'une des quatre valeurs clés du Groupe Raiffeisen qui, constitué de banques coopératives, s'engage résolument à relever les défis économiques, sociétaux et environnementaux pour tirer parti des opportunités du marché et renforcer l'attrait de la place économique suisse. Portant une attention toute particulière au développement durable, la Banque met sa compétence clé au profit de ses sociétaires et clients, afin qu'ils bénéficient de produits financiers à caractère durable. Ses efforts sont couronnés de succès: aujourd'hui déjà, plus de la moitié de l'argent actuellement placé dans les fonds Raiffeisen constitue des investissements durables. A la lumière d'une étude réalisée en 2017 par le WWF auprès des banques retail suisses, Raiffeisen se classe première en termes de durabilité, en compagnie de deux autres banques. Les dirigeants de la Banque estiment toutefois que l'activité de base mérite d'être encore plus fortement axée sur le développement durable.

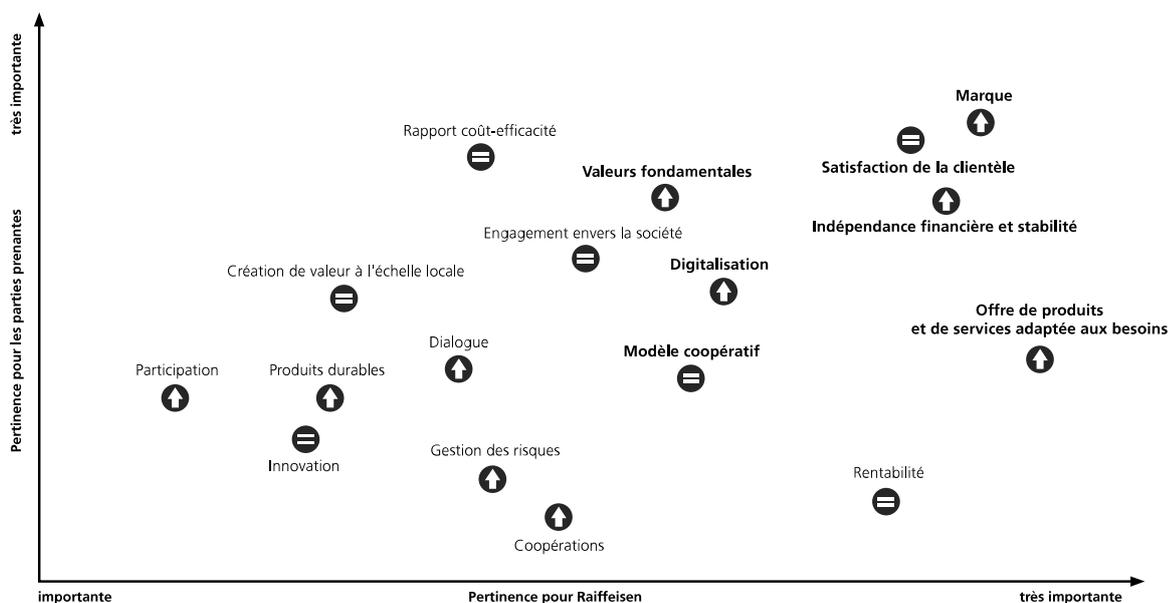
A l'échelle du Groupe, la Direction de Raiffeisen Suisse endosse la responsabilité pour l'orientation stratégique en matière de durabilité. Ces activités précises sont regroupées au sein du Secrétariat général de Raiffeisen Suisse et prises en charge par le CSR, soit le secteur Corporate Social Responsibility. La mission du CSR, en qualité de centre de compétences et d'initiateur de projets en faveur du développement durable, consiste à étoffer la stratégie applicable et mettre en œuvre toutes les mesures et processus qui en découlent, au sein des secteurs opérationnels de Raiffeisen Suisse et des 255 Banques Raiffeisen.

Les éléments clés du reporting sur la durabilité constituent la matrice de pertinence et l'index du contenu GRI que vous trouverez sur Internet à l'adresse raiffeisen.ch/f/csr. Le reporting en question démontre par ailleurs comment Raiffeisen s'engage pour la société, comment elle dialogue avec les groupes d'intérêt et comment elle gère les risques tant écologiques que sociétaux avec, à la clé, de bons résultats en matière de gestion d'entreprise durable.

Matrice de pertinence

La matrice de pertinence agrège plusieurs thématiques de durabilité, selon leur importance pour Raiffeisen et pour les divers groupes d'intérêt. Plus un thème est déterminant pour les groupes d'intérêt et pour Raiffeisen, plus sa pondération est élevée, en vue de développer la stratégie globale de durabilité et de la mettre en œuvre. La matrice représente un instantané et constitue en même temps une prévision de la pertinence future que revêtira chacun des thèmes.

Matrice de pertinence Raiffeisen



Indicateur de tendance concernant l'importance à l'avenir:

- ↑ augmente
- = reste inchangée
- ↓ diminue

La dernière analyse de pertinence, réalisée en 2015 par les personnes clés de Raiffeisen Suisse et des spécialistes externes indépendants, reste applicable à ce jour et sera entièrement remaniée en 2018. Elle donne la priorité aux atouts suivants:

- marque;
- satisfaction de la clientèle;
- indépendance financière et stabilité;
- valeurs fondamentales;
- transformation digitale;
- modèle d'affaires coopératif;
- offre de produits et de services adaptée aux besoins.

Marque

Le Groupe Raiffeisen accorde la plus haute priorité au développement durable et porte une attention toute particulière à sa marque.

Depuis 2006, il réalise chaque année une étude sur le classement des marques. A la lumière du sondage mené en 2017, la majorité des Suisses estiment que Raiffeisen est, cette année encore, la banque la plus forte et la plus sympathique du pays. Par rapport à la concurrence, la Banque coopérative ressort une fois de plus parmi les premières, en termes de proximité avec la clientèle et de développement durable. La réputation, l'ancrage régional et la fiabilité des Banques Raiffeisen ont également été jugés élevés.

Aussi Raiffeisen a-t-elle été perçue en 2017 comme leader du secteur bancaire, de par sa contribution à l'intérêt général en Suisse. C'est ce que démontre, par ailleurs, l'Atlas du bien commun Suisse réalisé par l'Université de Saint-Gall.

Satisfaction de la clientèle et rapport coût-efficacité

Les clients se montrent satisfaits, du moment que le conseil et le rapport coût-efficacité correspondent à leurs attentes.

Selon les enquêtes nationales sur la satisfaction de la clientèle, Raiffeisen a su affirmer sa position en 2017 avec un haut niveau de satisfaction dans les relations de banque principale, une position de leader par rapport aux autres banques et, en comparaison sectorielle, le meilleur taux de satisfaction concernant la qualité du conseil. Durant l'exercice sous revue, 80% des clients ayant Raiffeisen comme banque principale seraient à nouveau prêts à recommander leur Banque à un proche.

Indépendance financière et stabilité

Raiffeisen est un acteur important à l'échelle économique. En effet, sa stabilité financière en tant que banque classée d'importance systémique est essentielle pour l'économie suisse. Les Banques Raiffeisen protègent les fonds de leurs sociétaires et clients, et soutiennent ainsi le circuit économique. Raiffeisen vise un faible Cost Income Ratio (rapport entre les coûts et le produit) avec un maximum de sécurité, tout en appliquant ce principe: «la sécurité d'abord, la rentabilité ensuite, et enfin, la croissance». L'exercice sous revue a notamment permis de parfaire ce principe.

En 2017, Raiffeisen figurait de nouveau parmi les banques les plus sûres de Suisse: elle jouit, depuis des années, du rating élevé et constant Aa2 que lui attribue Moody's (avec des prévisions stables). Le regroupement des Banques Raiffeisen au sein d'une union coopérative, dotée d'une gestion des risques assurée à l'échelle du Groupe, constitue une communauté de risque forte, solidaire et rentable depuis de nombreuses années. Chez Raiffeisen, il n'existe aucune dépendance de participations majoritaires. En effet, chaque sociétaire dispose d'une seule et unique voix.

Valeurs fondamentales

Le modèle d'affaires coopératif, basé sur des valeurs fondamentales, se trouve au cœur du métier du Groupe Raiffeisen. Ces valeurs fondamentales sont les suivantes: crédibilité, durabilité, proximité et esprit d'entreprise. Elles constituent la base de l'activité commerciale de Raiffeisen et façonnent la relation avec ses collaborateurs. Le modèle coopératif ne vise donc pas, en premier lieu, la maximisation du profit à court terme mais, au contraire, le bénéfice des sociétaires sur le long terme.

Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen ont examiné ensemble la vision et la mission du Groupe Raiffeisen, toutes deux basées sur les quatre valeurs fondamentales précitées. Applicables à l'échelon du Groupe, les orientations stratégiques sont définies par la Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Chaque Banque Raiffeisen adapte la stratégie générale en fonction de ses spécificités locales et agit sous sa propre responsabilité, en tant qu'entreprise autonome, dans le cadre général de la stratégie de base applicable à l'ensemble du Groupe.

Transformation digitale

Selon Raiffeisen, la digitalisation apporte bon nombre d'opportunités non seulement pour l'activité bancaire, mais aussi pour le développement du modèle coopératif.

Grâce à son orientation cohérente et durable vers l'avenir digital, Raiffeisen a su étoffer son offre de services électroniques: la modernisation en cours du système bancaire central est la pierre angulaire pour bon nombre d'autres futurs projets de digitalisation. Les clients Raiffeisen bénéficient non seulement du plus dense réseau de points bancaires en Suisse, mais aussi de canaux digitaux toujours plus différenciés.

RAI Lab promeut par ailleurs au sein de Raiffeisen une culture de l'innovation dynamique, tout en agissant comme initiateur de projets novateurs et de nouveaux modèles d'affaires. L'«Innovation Challenge» en est un exemple parmi tant d'autres: pendant deux jours, plus de 100 collaborateurs ont présenté des idées novatrices pour Raiffeisen.

L'infrastructure informatique moderne réunit les conditions optimales pour élaborer des concepts de travail actuels et attrayants, qui profitent aux collaborateurs Raiffeisen.

Modèle d'affaires coopératif

Le dialogue et la participation sont des caractéristiques constitutives du modèle d'affaires coopératif. En effet, le droit de codécision des sociétaires et le principe d'«une personne, une voix» sont le gage de tout processus décisionnel démocratique. Ils prémunissent contre la dominance d'intérêts isolés et favorisent l'orientation de la Banque vers le long terme et le développement durable.

En 2017, les Banques Raiffeisen se sont de nouveau engagées de manière résolue à vivre le modèle d'affaires coopératif: quelque 400'000 sociétaires sont venus assister aux assemblées générales et ont saisi ainsi l'opportunité de participer aux décisions portant sur la politique commerciale de leur Banque.

Offre de produits et de services adaptée aux besoins

Pour asseoir durablement sa présence sur le marché, le Groupe Raiffeisen doit proposer à sa clientèle des produits et services adaptés à ses besoins. Les exigences des sociétaires figurent ainsi en tête des priorités, ceci d'autant plus au sein d'une structure coopérative.

Raiffeisen Suisse a donc lancé, durant l'exercice sous revue également, de nouveaux produits et services pour mieux répondre aux besoins évolutifs de ses clients.

Les fonds de placement Futura, qui furent l'objet d'une demande sans cesse croissante l'an dernier, ont généré des flux de trésorerie nets à hauteur de 831,1 millions de francs. Et si l'on tient compte des mouvements du marché, le volume des fonds Futura a même progressé de 1,2 milliard de francs, pour s'établir à près de 5,86 milliards de francs, soit une hausse de 26,2%, contre 13,9% pour les autres produits classiques. La part des fonds Futura au volume total des fonds Raiffeisen est ainsi passée de 53,7% à 59,3%. En 2017, plus de 1'500 clients ont opté pour une planification optimale de leurs investissements: ils ont fait appel au conseil en propriété du logement, assorti d'une analyse de la consommation d'énergie de leur bien immobilier (eVALO). Vous trouverez de plus amples informations concernant les produits durables Raiffeisen sur www.raiffeisen.ch/durabilite.

Engagement envers la société

Raiffeisen s'engage depuis des décennies, tant sur le plan national que régional, pour le bon fonctionnement du circuit économique et pour la diversité de la vie sociale. Dans toutes les régions de Suisse, elle soutient des associations œuvrant pour la diversité culturelle, sportive, musicale et sociétale. L'engagement global du Groupe Raiffeisen dans le sponsoring représente environ 30 millions de francs par année.

Grâce au programme «MemberPlus», Raiffeisen offre une plus-value à ses sociétaires, qu'il s'agisse de clients privés ou d'entreprises, qui ont ainsi pu voyager avantageusement au Tessin dans le cadre de l'offre sociétaires de l'été 2017 et assister à des concerts et de nombreux autres événements culturels à prix réduits. En effet, plus de 600'000 entrées, gratuites pour les sociétaires, ont été décomptées dans les 500 musées de toute la Suisse collaborant à l'offre MemberPlus. Les sociétaires clients entreprises ont bénéficié d'offres destinées à leurs propres clients et collaborateurs ou d'entretiens conseil sur des questions d'énergie, ainsi que d'un certain nombre d'opportunités de participer à des manifestations organisées par les RCE Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA.

En 2017, les offres sociétaires Raiffeisen ont effectivement été sollicitées plus d'un million de fois, mais elles n'apportent pas seulement de plus-value aux sociétaires: en effet, chaque année, ces offres sont à l'origine d'un essor touristique et économique substantiel pour toute la Suisse.

Fortement engagée au profit du sport, Raiffeisen est le partenaire de Swiss-Ski depuis 2005 et soutient plusieurs associations et clubs de ski locaux. Dans le domaine du football, Raiffeisen est le sponsor principal de la Raiffeisen Super League depuis 2012 et organise également plus de 90 Raiffeisen Football Camps, de même que les Super League Family Days. Raiffeisen s'engage également en faveur des Special Olympics Switzerland dans les disciplines du football et des sports de neige. Enfin, Raiffeisen parraine également le projet «Radio Blind Power», qui permet aux malvoyants de vivre les matchs de la Raiffeisen Super League grâce à l'audiodescription. Dans l'ensemble, notre Groupe a sponsorisé plus de 20'000 jeunes sportifs à hauteur de plus d'un million de francs au cours de l'exercice sous revue.

Le début 2017 a été marqué par la création de la plateforme gratuite heroslocaux.ch, à des fins de financement participatif de projets locaux. A ce jour, plus de 2 millions de francs de dons ont été recueillis par ce biais. Vous trouverez de plus amples informations concernant cinq de ces projets sur raiffeisen.ch/rapportdegestion.

Les collaborateurs Raiffeisen s'engagent, eux aussi, dans plusieurs projets d'intérêt public. Ainsi, le programme de corporate volunteering intitulé «Raiffeisen Community Engagement», basé sur le don de compétences, a permis de soutenir dix organisations à but non lucratif en 2017 et de résoudre leurs problématiques concrètes dans les secteurs sociaux, écologiques et ceux liés à l'économie régionale.

Enfin, Raiffeisen contribue au financement des collectivités publiques suisses soit directement par le paiement d'impôts et de taxes, soit indirectement en rémunérant les parts sociales des sociétaires, ainsi qu'en créant – dans une mesure beaucoup plus large – des emplois locaux.

Gestion d'entreprise durable

Dans le cadre de la gestion d'entreprise et de l'achat de biens et de services, Raiffeisen veille également au respect des critères de durabilité écologique et sociétale, et ce tout au long de sa chaîne de création de valeur.

Compte de la valeur ajoutée

	Exercice de réf. en mio CHF	Exercice préc. en mio CHF	Exercice de réf. en %	Exercice préc. en %
Origine de la valeur ajoutée				
Résultat de l'entreprise (= produit opérationnel)	3'310	3'108	100,0	100,0
Autres charges d'exploitation	-618	-606	18,7	19,5
Produits extraordinaires	119	75	3,6	2,4
Charges extraordinaires	-4	-4	-0,1	-0,1
Valeur ajoutée brute	2'807	2'573	84,8	82,8
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-188	-260	5,7	8,4
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	1	-6	-0,0	0,2
Valeur ajoutée nette	2'620	2'307	79,2	74,2
Distribution de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (charges de personnel)	1'395	1'380	53,2	59,8
Sociétaires (rémunération des parts soc.: proposition soumise à l'AG)	51	44	1,9	1,9
Pouvoirs publics	233	174	8,9	7,5
dont impôts payés sur les revenus	177	153	6,8	6,6
dont constitution/dissolution de provisions pour impôts latents	56	21	2,1	0,9
Renforcement des réserves (autofinancement)	941	709	35,9	30,7
Total	2'620	2'307	100,0	100,0
Chiffres clés sur la valeur ajoutée				
Valeur ajoutée brute par poste à temps plein en KCHF*	300	277		
Valeur ajoutée nette par poste à temps plein en KCHF*	280	249		
Nombre de postes à temps plein (moyenne)	9'343	9'281		

* Calculée sur la base des effectifs moyens

En 2017 aussi, la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement et l'externalisation à des organisations partenaires a été garantie selon des principes et critères très spécifiques, sans cesse actualisés. De ce fait, les fournisseurs et organisations partenaires de Raiffeisen sont, eux aussi, tenus de respecter un certain nombre de critères bien déterminés d'ordre économique, environnemental et social.

Depuis 2017, le bilan des émissions de gaz à effet de serre est calculé sur une nouvelle base et s'inscrit désormais à 14'552 tonnes d'équivalents CO₂. Après application de la nouvelle base de calcul, les émissions en valeur corrigée ont baissé de 2'484 tonnes (15%) par rapport à l'exercice précédent. Les émissions s'élèvent par collaborateur (équivalent plein temps) à 1,499 tonne de CO₂ sur la période sous revue. Raiffeisen s'est fixé pour objectif de réduire de 30% d'ici 2020 ses émissions de CO₂ par rapport au niveau de 2012. Les émissions de gaz à effet de serre de Raiffeisen proviennent principalement de la consommation d'énergie dans les bâtiments (électricité et chauffage) et des déplacements professionnels (automobile, transports publics et avion).

La consommation énergétique dans les bâtiments au sein du Groupe Raiffeisen est restée stable par rapport à l'exercice précédent. Celle-ci s'élève à l'heure actuelle à 72,4 gigawatt-heures, soit 7'455 kilowatt-heures par collaborateur équivalent plein temps. L'énergie utilisée pour le chauffage est moins dépendante des énergies fossiles et elle a baissé. La consommation électrique a, en revanche, augmenté. Cette évolution s'explique par la nouvelle base de calcul, la consolidation et la concentration des sites au sein du Groupe Raiffeisen ainsi que par les transformations réalisées sur le site de Saint-Gall.

Les déplacements professionnels sont restés stables à 20,6 millions de km, soit 2'119 km par collaborateur, toutes catégories de transport confondues. Le fait de sensibiliser les collaborateurs et de limiter à 130 g de CO₂/km, la flotte de véhicules Raiffeisen a permis de restreindre les émissions liées aux déplacements professionnels. En écho à l'évolution du marché, les transports nationaux par coursiers ont augmenté tandis que les déplacements

en avion ont nettement diminué.

Le Groupe Raiffeisen a consommé en 2017 environ 1'500 tonnes de papier, majoritairement issu d'une production durable. Le recyclage du papier est centralisé par un partenaire externe pour toutes les unités de Raiffeisen Suisse, la majorité des sociétés du Groupe et environ deux tiers des Banques Raiffeisen. La consommation de papier est inscrite au bilan CO₂: les deux tiers des documents ont été imprimés en 2017 de manière neutre sur le plan climatique.

Chiffres environnementaux

Catégorie	Unité	Raiffeisen Suisse et sociétés du Groupe	Banque Raiffeisen (Banques recensées)	Extrapolation (Banques non recensées)	Groupe Raiffeisen (total)	Groupe Raiffeisen variation in %	Groupe Raiffeisen (total) par unité de personnel
Energie dans les bâtiments (total)	kWh	15'002'000	29'626'000	27'761'000	72'389'000	0	7'455
Electricité	kWh	12'426'000	19'908'000	14'032'000	46'366'000	22	4'775
Energie de chauffage	kWh	2'576'000	9'718'000	13'729'000	26'023'000	-24	2'680
Déplacements professionnels (total)	km	16'042'000	1'871'000	2'664'000	20'577'000	2	2'119
dont transports publics (train, bus, tram)	km	4'720'000	895'000	1'842'000	7'458'000	3	768
dont transports routiers véhicules automobiles privés (véhicules privés)	km	2'002'000	975'000	822'000	3'799'000	-4	391
dont transports routiers véhicules automobiles d'entreprise (véhicule d'entreprise)	km	4'471'000	-	-	4'471'000	6	460
dont transports routiers par coursiers	km	3'714'000	-	-	3'714'000	24	382
dont transports aériens de passagers	km	367'000	-	-	367'000	-15	38
dont transports aériens de marchandises	tonnes-kilomètre	768'000	-	-	768'000	3	79
consommation de papier	Tonnes	-	-	-	1'520	-	0,16
consommation en eau	m ³	18'000	90'000	118'000	226'000	-	23
Emissions de gaz à effet de serre résultant de la consommation d'énergie et des déplacements*	Tonnes éq.CO₂	6'440	2'924	5'188	14'552	-15	1,50
dont périmètre 1	Tonnes éq.CO ₂	1'633	1'696	4'055	7'384	-2	0,76
dont périmètre 2	Tonnes éq.CO ₂	71	317	0	388	171	0,04
dont périmètre 3	Tonnes éq.CO ₂	4'736	911	1'133	6'780	-27	0,70

* Sont prises en compte les sources d'émission issues de la consommation d'énergie et des déplacements professionnels chez Raiffeisen. Les trois périmètres définis sont: – Périmètre 1: émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources stationnaires dans l'entreprise elle-même, comme le chauffage ou les véhicules de l'entreprise – Périmètre 2: émissions indirectes de gaz à effet de serre résultant de la production d'énergie en dehors de l'entreprise, par exemple électricité et chauffage à distance – Périmètre 3: autres émissions indirectes de gaz à effet de serre en dehors de l'entreprise du fait de processus en amont ou en aval, comme les déplacements professionnels en train ou les étapes préliminaires à la fourniture en énergie. Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est basé sur les facteurs d'émission des chiffres clés 2015 du Vfu. Collecte des données environnementales pour 2017 sur une base de données élargie et à l'instar des exercices précédents: les extrapolations sont toujours basées sur l'hypothèse d'une consommation maximale. La collecte de données enrichie au fur et à mesure par des valeurs empiriques et l'optimisation d'une interface ont permis de prendre en compte un nombre plus élevé de points de mesure. Suite à l'amélioration de la qualité des données, certains chiffres de consommation ont évolué dans l'extrapolation. L'amélioration de la qualité des données peut être appliquée rétroactivement jusqu'en 2012. De la sorte, il est possible d'assurer le monitoring de l'objectif, qui est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30% par rapport à l'année de référence 2012.

Depuis 2017, les Banques Raiffeisen ont recours à un système incitatif interne intitulé «Pro Futura», un outil très axé sur la pratique. Il s'agit d'une application qui permet de mettre en œuvre des mesures dans le but de réduire les émissions de CO₂ et la consommation énergétique, de les substituer par des énergies renouvelables, de compenser les émissions inévitables et de sensibiliser les collaborateurs. Cette application trilingue a été utilisée par plus de 50 Banques Raiffeisen durant l'exercice sous revue.

Parties prenantes

Raiffeisen accorde une priorité élevée à l'échange et à la transparence de la communication avec les différentes parties prenantes. Parmi les groupes d'intérêt principaux, Raiffeisen compte ses clients, sociétaires, collaborateurs, partenaires de coopération, ainsi que les acteurs politiques et l'ensemble de la société. Leurs requêtes sont abordées régulièrement et approfondies de manière cohérente, notamment lors des enquêtes clients, des assemblées générales annuelles des sociétaires ou des manifestations destinées aux collaborateurs.

Facteurs environnementaux et sociétaux dans la gestion des risques

Raiffeisen intègre à son évaluation des risques plusieurs facteurs environnementaux et sociétaux classés dans différentes catégories de risque qui sont, de ce fait, prises en compte dans le cadre de la gestion des risques du Groupe. Raiffeisen Suisse examine en permanence l'efficacité des processus portant sur sa gestion des risques et a lancé, au cours de l'exercice sous revue, un débat sur la manière d'aborder les risques environnementaux et sociétaux. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des risques au chapitre Politique de risque.

Gouvernance d'entreprise

Gouvernance d'entreprise

Principes

Principes de la gouvernance d'entreprise

Les principales réglementations régissant la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans des documents contraignants tels que les statuts, le règlement d'administration et d'organisation, ainsi que dans diverses directives et instructions. Un système électronique de réglementations reprend la totalité des lois et documents déterminants pour la conduite des affaires, notamment les statuts, règlements, instructions, catalogues des produits, formulaires et descriptions de processus. Les contraintes à l'échelle des réglementations et les obligations prudentielles en matière de documentation sont ainsi clairement consignées. Ce soutien électronique permet de centraliser le traitement et l'adaptation des nouveaux thèmes, processus et produits, et de les mettre directement à la disposition de tous les collaborateurs.

Le rapport ci-après se fonde essentiellement sur la Directive Corporate Governance (DCG) de SIX Swiss Exchange, qui ne revêt en principe pas de caractère contraignant pour Raiffeisen, mais son application peut être judicieuse dans divers domaines, notamment pour les sociétés non cotées en bourse telles que les coopératives. Une attention toute particulière est portée sur la structure d'organisation coopérative du Groupe Raiffeisen. Les différents niveaux de décision et de compétence sont également présentés et expliqués. Sauf indication contraire, toutes les données fournies se rapportent au 31 décembre 2017 comme date de référence.

La structure du texte est conforme à la Directive Corporate Governance (DCG) de SIX Swiss Exchange. Les contenus non applicables au Groupe Raiffeisen n'y figurent qu'à titre exceptionnel.

Gouvernance d'entreprise

Structure du Groupe Raiffeisen

Structure du Groupe Raiffeisen

Sociétaires

(particuliers, sociétés en commandite et en nom collectif inscrites au registre du commerce, personnes morales)



Assemblée générale ou Assemblée des délégués

255 Banques Raiffeisen (sociétés coopératives)

Organes: assemblée générale, conseil d'administration, direction, organe de révision au sens du Code des obligations



21 fédérations régionales (associations)



Assemblée
des délégués

Raiffeisen Suisse (société coopérative)

Organes: Assemblée des délégués, Conseil d'administration, Direction, Organe de révision au sens du Code des obligations

Banques Raiffeisen

Les 255 Banques Raiffeisen et leurs 883 points bancaires (sans compter les succursales de Raiffeisen Suisse) constituent des coopératives autonomes sur les plans juridique et organisationnel. Elles sont dotées d'un conseil d'administration élu par leurs soins et d'un organe de révision indépendant. La gestion stratégique des Banques est adaptée aux conditions régionales. Les sociétaires – qu'il s'agisse de personnes morales ou physiques – sont les propriétaires des Banques Raiffeisen. Ceux-ci élisent les membres du conseil d'administration de leur Banque lors de l'assemblée générale locale. Si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'assemblée générale peut, à la majorité des trois quarts des voix, conférer ses attributions à une assemblée des délégués ou recourir à un vote écrit, soit au vote par correspondance.

Les décisions et les élections requièrent la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. En cas de nouvelle égalité, la demande est refusée. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen ou, si nécessaire, par l'organe de révision au sens du code des obligations, au moins cinq jours avant sa tenue effective. La convocation doit revêtir une forme écrite et personnalisée, et préciser les points inscrits à l'ordre du jour. Par ailleurs, les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles, dans les espaces réservés à la clientèle pour consultation.

A la suite de fusions, le nombre de Banques Raiffeisen est passé de 270 à 255 au cours de

l'exercice sous revue. Grâce à l'évolution constante des structures, les Banques Raiffeisen sont en mesure de s'adapter de manière optimale aux changements dans leurs marchés régionaux. Le nombre de Banques Raiffeisen continuera de diminuer les années à venir. Dans le même temps, notre présence s'est encore renforcée dans les agglomérations urbaines. En tout, Raiffeisen a inauguré un nouveau site en 2017.

Raiffeisen dans chaque canton au 31 décembre 2017¹

Canton	Nombre de Banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ² en mio CHF	Fonds de la clientèle ³ en mio CHF	Total du bilan en mio CHF	Volumes de dépôts en mio CHF
Argovie	26	80	198'287	17'997	16'813	21'097	3'250
Appenzell Rh.-Ext.	2	6	17'956	1'441	1'326	1'657	284
Appenzell Rh.-Int.	1	5	8'847	652	685	770	150
Berne	20	93	189'872	14'368	13'058	16'598	1'775
Bâle-Campagne	8	19	55'838	5'394	4'697	6'153	1'113
Bâle-Ville	1	2	0	1'059	957	1'268	348
Fribourg	10	49	95'225	9'414	7'146	10'597	829
Genève	5	17	41'050	3'998	4'489	5'036	882
Glaris	1	2	7'527	542	505	618	146
Grisons	9	39	60'558	5'232	4'904	6'111	775
Jura	5	24	28'209	3'054	2'172	3'405	257
Lucerne	15	46	118'356	8'882	8'239	10'433	1'281
Neuchâtel	4	14	28'260	2'031	1'626	2'285	321
Nidwald	1	8	21'114	1'591	1'572	1'918	386
Obwald	2	8	26'420	1'569	1'655	1'951	386
Saint-Gall	34	76	199'235	21'258	18'294	24'660	4'386
Schaffhouse	1	3	8'506	830	778	1'008	129
Soleure	16	55	116'360	9'962	9'418	11'602	1'313
Schwyz	6	17	43'497	3'403	3'458	4'114	991
Thurgovie	17	42	104'791	11'348	9'028	12'958	1'865
Tessin	20	64	114'500	12'674	10'548	14'937	2'183
Uri	3	5	16'494	1'250	1'139	1'438	189
Vaud	17	63	116'118	10'136	8'526	11'635	1'947
Valais	20	108	144'691	13'337	12'609	15'752	1'789
Zoug	6	14	41'667	4'258	4'207	5'226	1'123
Zurich	11	40	86'748	12'343	11'126	14'681	3'296
Total 2017	261	899	1'890'126	178'023	158'975	207'908	31'394
Total 2016	276	942	1'876'687	171'029	152'353	198'930	28'140
Augmentation/diminution	-15	-43	13'439	6'994	6'622	8'978	3'254
Augmentation/diminution en %	-5,4	-4,6	0,7	4,1	4,3	4,5	11,6

1 Banques Raiffeisen et succursales de Raiffeisen Suisse

2 Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (valeurs nettes après déduction des corrections de valeur)

3 Engagements résultant des dépôts de la clientèle et obligations de caisse

Raiffeisen Suisse

Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100% de Raiffeisen Suisse. Raiffeisen Suisse est une société coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier, à condition d'adopter les statuts-types des Banques Raiffeisen ainsi que les statuts et règlements de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique commerciale et de la stratégie du

Groupe Raiffeisen. Elle fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe. Cela englobe la gestion des risques, l'exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement), les opérations interbancaires et le négoce de titres. Raiffeisen Suisse soutient par ailleurs les Banques Raiffeisen dans les domaines de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la formation, du personnel et du droit. Elle défend également les intérêts nationaux et internationaux de Raiffeisen. Par ailleurs, elle gère elle-même six succursales dotées de dix agences, actives dans le domaine des opérations avec la clientèle.

Fédérations régionales

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 21 fédérations régionales organisées en associations. Les fédérations assurent une fonction de relais entre Raiffeisen Suisse et les diverses Banques Raiffeisen. Elles sont notamment chargées du déploiement coordonné des activités publicitaires régionales, de la réalisation de formations pour les Banques Raiffeisen, de la préservation et de la représentation des intérêts des Banques Raiffeisen face aux associations économiques et aux autorités cantonales ainsi que de l'organisation de l'élection des délégués pour l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse.

Les fédérations régionales

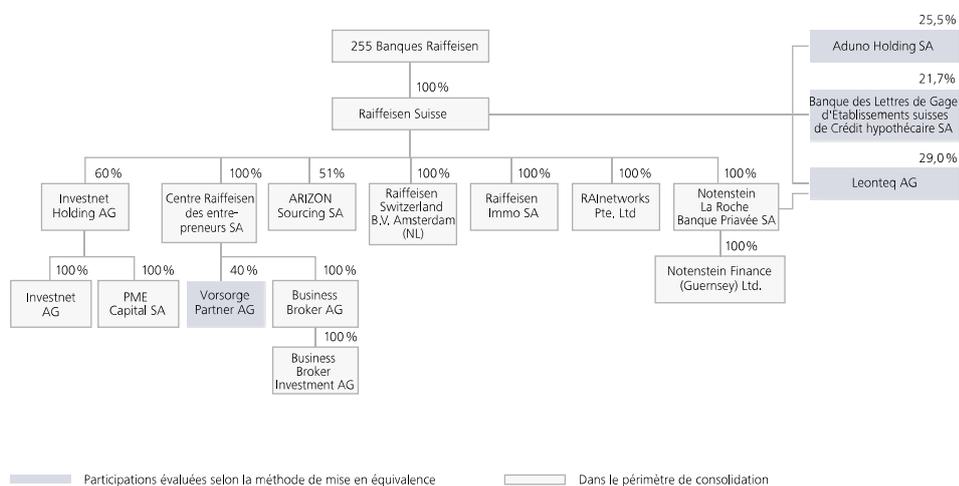
Fédérations régionales	Présidents	Nombre de Banques affiliées
14 en Suisse alémanique		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Thomas Lehner, Kölliken	24
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Kurt Köhli, Port	17
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Petra Kamer, Igis	8
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Thomas Rauber, Tavel	5
Regionalverband Luzern, Ob- und Nidwalden	Kurt Sidler, Ebikon	18
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Carmen Zenklusen, Naters	7
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Fredi Zwahlen, Rickenbach	12
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Werner Zollinger, Männedorf	8
Schwytzer Verband der Raiffeisenbanken	Reto Purtschert, Küssnacht am Rigi	6
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Kissling, Neuendorf	14
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Stefan Dudli, Waldkirch	37
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Urs Schneider, Amlikon-Bissegg	18
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Infanger, Flüelen	3
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Michael Iten, Oberägeri	6
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Christian Gapany, Morlon	6
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Thomas Foehn, Meyrin	6
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Christian Spring, Vicques	6
Fédération neuchâtelaise des Banques Raiffeisen	Jean-Bernard Wälti, Coffrane	4
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Emmanuel Troillet, Martigny	13
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Bertrand Barbezat, Grandson	16
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mauro Cavadini, Riva San Vitale	21

Sociétés du Groupe

Sont considérées comme sociétés du Groupe, toutes les participations majoritaires avec plus de 50% du capital assorti de droits de vote, qui sont détenues par Raiffeisen Suisse ou ses filiales. Les principales sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence figurent dans l'annexe 7 (entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation durable significative, directe ou indirecte). Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée. Le graphique ci-après illustre le périmètre de consolidation.

Société	Activité	Propriétaire
Banques Raiffeisen	<ul style="list-style-type: none"> – Opérations bancaires – Opérations de détail principalement – Opérations d'épargne et hypothécaires traditionnelles – Opérations avec la clientèle entreprises – Prestations du trafic des paiements – Opérations sur fonds de placement – Opérations sur titres – Leasing de biens de consommation 	Sociétaires
Raiffeisen Suisse	<ul style="list-style-type: none"> – Politique et stratégie commerciales ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen – Gestion des risques – Exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement) – Opérations bancaires (essentiellement opérations interbancaires et négoce de titres) – Direction des succursales – Information, conseil et assistance aux Banques Raiffeisen, notamment dans les domaines suivants: conduite, marketing, gestion d'entreprise, opérations de placement, informatique, formation, ressources humaines et droit 	Banques Raiffeisen
Notenstein La Roche Banque Privée SA	Gestion de fortune pour les clients privés	Raiffeisen Suisse
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Opérations sur titres, émission de produits structurés	Raiffeisen Suisse
ARIZON Sourcing SA	Prestations de conseil et services en matière d'exploitation pour les Banques	Raiffeisen Suisse (51 %)
Centre Raiffeisen des entrepreneurs SA	Prestations de conseil aux PME	Raiffeisen Suisse
Investnet Holding AG	Société de participation	Raiffeisen Suisse (60 %)
Raiffeisen Immo SA	Intermédiation et conseil lors de l'achat et de la vente de biens immobiliers	Raiffeisen Suisse
RAInetworks Pte. Ltd	Achat de matériel de bureau, licences de logiciels	Raiffeisen Suisse

Périmètre de consolidation



Gouvernance d'entreprise

Structure du capital et responsabilités

Structure du capital et responsabilités

Structure du capital

Le modèle coopératif de Raiffeisen prévoit la thésaurisation des bénéfices. Cela signifie qu'à l'exception de la rémunération des parts sociales, le bénéfice annuel n'est pas distribué, mais au contraire affecté aux réserves des Banques Raiffeisen pour renforcer les capitaux propres. Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 1'957,4 millions de francs. Sa composition détaillée ainsi que les modifications intervenues durant l'exercice sous revue figurent dans l'annexe 16.

Evolution du capital

Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, mais tout au plus à la valeur nominale. Le conseil d'administration peut refuser à tout moment le remboursement de parts sociales, sans en indiquer le motif. Les parts sociales sont rémunérées à 6% maximum.

Evolution du capital du Groupe Raiffeisen

en mio. CHF	2017	2016	2015	2014
Capital social	1'957	1'595	1'248	748
Réserves de bénéfice	12'746	12'036	11'262	10'533
Réserves pour risques bancaires généraux	80	-	-	-
Bénéfice du Groupe	917	754	808	759
Total	15'700	14'385	13'318	12'040

Responsabilités

Pour se prémunir des pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'inscrire dans ses statuts un dispositif de sécurité équilibré reposant sur la responsabilité mutuelle. Le regroupement des coopératives représente une communauté de destin et de risque, forte et solidaire. Grâce au fonds de solidarité, Raiffeisen Suisse est en mesure de couvrir les préjudices et pertes d'exploitation excédant les capacités des membres individuels du Groupe.

Responsabilité de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen

En sa qualité d'organisation faîtière, Raiffeisen Suisse se porte garante de tous les engagements des Banques Raiffeisen. Elle dispose pour ce faire de capitaux propres à hauteur de 2,2 milliards de francs. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Il en résulte un engagement de libérer 1,96 milliard de francs envers Raiffeisen Suisse, dont 894 millions sont versés. Raiffeisen Suisse est à tout moment en droit d'exiger des Banques Raiffeisen le règlement des engagements non libérés, qui s'élèvent à 1,06 milliard de francs.

Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité constitue, au sens coopératif de la philosophie de solidarité Raiffeisen, une réserve destinée à couvrir les risques à l'échelle de l'organisation toute entière. Il couvre essentiellement les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions des Banques Raiffeisen et des succursales de Raiffeisen Suisse. La fortune libre du fonds se monte à 334 millions de francs.

Obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires

Conformément à l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes. L'obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires représente 15,3 milliards de francs.

Le modèle d'affaires de Raiffeisen, sa politique commerciale, son importante dotation en capitaux propres ainsi que le pouvoir de codécision des sociétaires offrent aux clients Raiffeisen une sécurité élevée.

Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives envers les Banques Raiffeisen

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire aux dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base consolidée. Les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire à ces exigences sur une base individuelle. Ceci est autorisé en raison du regroupement des Banques Raiffeisen au sein de Raiffeisen Suisse qui garantit tous les engagements en vertu du Règlement sur l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives applicables aux Banques Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution globale des Banques Raiffeisen, notamment par rapport aux fonds propres, à la situation de rendement, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse lui apporte son soutien pour la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans les situations particulièrement critiques, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de proposition portant sur l'organisation, la gestion de l'entreprise et du personnel, et elle est, le cas échéant, en droit d'émettre des directives en la matière.

Sociétaires prépondérants

Les sociétaires doivent avoir souscrit au moins une part sociale. Dès lors que le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen concernée l'a décidé, les sociétaires peuvent souscrire plusieurs parts sociales, au maximum toutefois 10% du capital social actuel, soit la contre-valeur de 20'000 francs par sociétaire. Conformément au code des obligations suisse (CO), le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. Ainsi, dans le Groupe Raiffeisen, aucun des sociétaires ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote. Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, par-là, les droits et obligations y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi, les parts ne peuvent en principe pas être revendues ni transférées. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, son conjoint ou un descendant. Tout mandataire ne peut représenter qu'un seul sociétaire et doit disposer, à cet effet, d'une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Gouvernance d'entreprise

Organisation

de Raiffeisen Suisse

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de Raiffeisen Suisse. Chaque fédération régionale nomme deux délégués. Des délégués supplémentaires sont attribués en fonction du nombre de Banques Raiffeisen dans chaque fédération régionale, du nombre de sociétaires et du total du bilan de toutes les Banques par fédération régionale. L'Assemblée des délégués compte actuellement 164 délégués. Chacun dispose d'une voix. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant dûment élu. L'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. Si, dans le cadre des élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant, ceux-ci sont élus à la majorité relative lors d'un deuxième scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des voix. Pour convoquer l'Assemblée ordinaire des délégués, il faut communiquer, cinq mois en amont de la réunion effective, la date, le lieu et l'heure de l'assemblée ainsi que la procédure générale. La remise des points à inscrire à l'ordre du jour doit avoir lieu douze semaines avant la date effective de l'assemblée. L'ordre du jour établi par le Conseil d'administration, accompagné des documents relatifs aux délibérations ainsi que des éventuelles propositions d'élection, doivent être envoyés au plus tard quatre semaines avant la date effective de l'assemblée. Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une Assemblée des délégués extraordinaire.

Les attributions de cet organe sont déterminées comme suit:

- modification des statuts de Raiffeisen Suisse;
- promulgation des statuts-types des Banques Raiffeisen;
- promulgation de la charte et définition des principes de la politique du Groupe Raiffeisen à long terme;
- approbation des comptes annuels de Raiffeisen Suisse, affectation du bénéfice au bilan de Raiffeisen Suisse, approbation des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen, approbation du rapport de situation du Groupe Raiffeisen, décharge au Conseil d'administration et à la Direction;
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision au sens du code des obligations pour Raiffeisen Suisse et désignation de l'organe de révision à nommer par les Banques Raiffeisen.

Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Les tâches principales du Conseil d'administration sont axées sur le développement stratégique du Groupe, ainsi que sur la gestion financière et la haute surveillance de la Direction. Le Conseil d'administration se compose actuellement de douze membres. Une attention particulière est toujours portée à ce que cet organe de direction bénéficie des qualifications et expériences professionnelles les plus diverses (sur les plans économique, politique et sociétal) de ses représentants. Aucun membre du Conseil d'administration n'a été engagé chez Raiffeisen Suisse au cours des deux dernières années. Par ailleurs, aucun membre du Conseil d'administration n'est lié à Raiffeisen Suisse par une relation d'affaires notable, ayant le caractère légal d'un mandat.

Membres du Conseil d'administration



Johannes Rüegg-Stürm

Président du Conseil d'administration

Président de la Commission stratégique et des finances

Membre de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Né en
1961

Nationalité
Suisse

Domicilié à
Schmerikon SG

Entrée en fonction en
2008

En fonction jusqu'en*
2018

Activité professionnelle
Professeur ordinaire en
«Organization Studies» à
l'Université de Saint-Gall
(HSG) (depuis 2002);
Directeur de l'Institut für
Systemisches Management
und Public Governance (IMP-
HSG) (depuis 2010)

* Johannes Rüegg-Stürm a
notifié le 8 mars 2018 sa
démission immédiate de son
poste de président du
Conseil d'administration.

Parcours professionnel

- Cofondateur et responsable du programme de master interdisciplinaire innovant M.A. en management, organisation et culture à la HSG (depuis 2011)
- Intervenant du séminaire et accompagnateur à l'IMP-HSG (depuis 2010)
- Responsable du centre de recherche «Organization Studies» de l'IMP-HSG (depuis 2010)
- Responsable de la phase d'évaluation en gestion d'entreprise à la HSG (depuis 2001)

Formation

- Séjours de recherche à la Warwick Business School et à l'University of St Andrews (1995-1996-2005)
- Habilitation à la HSG (1998)
- Licence et doctorat en gestion d'entreprise à la HSG (1980-1986)

Principaux mandats

- Membre du comité directeur de l'Institut für Rechtswissenschaft und Rechtspraxis de l'Université de Saint-Gall (IRP-HSG)
- Membre du comité directeur de l'Institut für Technologiemanagement de l'Université de Saint-Gall (ITEM-HSG)
- Président du comité directeur de l'Institut für Wirtschaftspädagogik de l'Université de Saint-Gall (IWP-HSG)
- Président de la Fondation du Centenaire Raiffeisen



Philippe Moeschinger

Vice-président du Conseil d'administration

Président de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Né en

1960

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Thônex GE

Entrée en fonction en

2008

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Président de la Direction
Générale du Comptoir
Immobilier SA (depuis 2011)

Parcours professionnel

- Directeur général de la Fondation pour les Terrains industriels de Genève (1996-2011)
- Directeur d'un Profit Center chez Tectron Holding (Genève) (1990-1996)
- Ingénieur en économie chez IBM Suisse (Lausanne) (1986-1990)
- Assistant marketing chez UCCEL à Dallas (Texas) (1985-1986)

Formation

- Diplôme de l'«Institut d'Etudes Immobilières», Genève (1994)
- Master HEC Genève (1984)
- Baccalauréat en sciences économiques (1980)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration du Comptoir Immobilier SA
- Membre du conseil d'administration de Gendre & Emonet Gérance immobilière SA
- Membre du conseil d'administration de Gestion Capital Immobilier Suisse SA
- Membre du conseil d'administration de Capital Immobilier Suisse AG
- Membre du conseil d'administration de la Société Coopérative SCHS - L'HABRIK, Les Rambossons, Genève
- Membre du conseil d'administration de la SCHS - Société coopérative pour l'habitat social - Tunnel
- Membre du comité de SVIT Romandie
- Membre de la Fédération genevoise des Banques Raiffeisen
- Président du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac



Laurence de la Serna

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission stratégique et des finances

Née en

1967

Nationalité

Suisse

Domiciliée à

Conches GE

Entrée en fonction en

2017

En fonction jusqu'en 2018

Activité professionnelle

Directrice générale de Jean Gally SA, Plan-les-Ouates GE (depuis 2008)

Parcours professionnel

- Marketing Accountant chez COTECNA SA, Genève (2002-2008)
- Assistant Account Manager chez Credit Suisse, Genève (1993-1995)
- Assistant Director of the International & Credit Departments chez Credit Suisse, Genève (1992-1993)

Formation

- MBA en Finance & Real Estate, Golden Gate University, San Francisco, Californie, Etats-Unis (1990-1991)
- Bachelor en Management & International Business, Holy Names College, Oakland, Californie, USA (1986-1989)
- Ecole Supérieure de Commerce, Genève (1982-1986)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration de Jean Gally S.A., Plan-les-Ouates (GE)
- Membre du conseil d'administration des SIG (Services industriels genevois), Le Lignon (GE)
- Membre du conseil d'administration de SOGEMCO (Société de Gestion Hôtelière Mövenpick Cointrin S.A.), Meyrin (GE)
- Membre du Conseil de la CCI (Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève), Genève
- Vice-présidente de l'UIG (Union Industrielle Genevoise), Genève
- Membre du CSPE (Conseil Stratégique de la Promotion Economique), Genève



Rita Fuhrer

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Née en

1953

Nationalité

Suisse

Domiciliée à

Auslikon ZH

Entrée en fonction en

2010

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Ancienne Conseillère d'Etat
(depuis 2010)

Parcours professionnel

- Responsable de la Direction économique du canton de Zurich (2004-2010)
- Responsable de la Direction des affaires sociales et de la sûreté publique du canton de Zurich (1995-2003)
- Conseillère d'Etat du canton de Zurich (1995-2010)
- Députée au Grand Conseil (1992-1995)
- Présidente de la commission du cycle supérieur à Pfäffikon (1989-1995)
- Directrice d'une agence d'assurance-maladie (1973-1994)

Formation

- Formation commerciale (1971-1973)
- Séminaire pour les enseignants d'activités créatrices manuelles (1970-1971)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration de Balgrist Campus SA
- Présidente de l'Association Balgrist
- Présidente du conseil de fondation du Musée de la Fondation et du matériel historique de l'Armée de l'Air suisse
- Présidente du conseil de la fondation pour la préservation et la promotion de l'artisanat traditionnel
- Présidente de la Coopérative Heimatwerk Züri Oberland
- Membre du conseil de la fondation Viventis



Pascal Gantenbein

Membre du Conseil d'administration*

Membre de la Commission d'audit et des risques

Né en
1970

Nationalité
Suisse

Domicilié à
Saint-Gall SG

Entrée en fonction en
2017

En fonction jusqu'en 2018

Activité professionnelle
Professeur ordinaire en gestion financière à la faculté de sciences économiques de l'Université de Bâle et doyen de la faculté des sciences économiques (depuis 2007); enseignant en Corporate Finance à l'Université de Saint-Gall (HSG) (depuis 2008); enseignant au Center for Urban & Real Estate Management de l'Université de Zurich (depuis 2004)

* Suite à la démission de Johannes Rüegg-Stürm, le 8 mars 2018, Pascal Gantenbein assure, en tant que vice-président, la présidence intérimaire du Conseil d'administration.

Parcours professionnel

- Professional Member of The Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS) (depuis 2011)
- Senior Advisor, Hoffmann & Co AG, Bâle (depuis 2006)
- Professeur invité à la HEC Paris (F), à l'Université de Genève (CH), à la HEC Montréal / Ecole des hautes études commerciales (CAN) et à la Wits Business School / University of the Witwatersrand Johannesburg (SA) (2006-2012)
- Chargé de cours à l'Université du Liechtenstein (2004-2013)

Formation

- Séjours de recherche à la University of Southern California / USC (USA), à la University of California Los Angeles / UCLA (USA), à l'Université de Maastricht (NL) et à l'Indian Institute of Management Bangalore / IIMB (IND) (2003-2016)
- Habilitation à l'Université de Saint-Gall (HSG) (2000-2004)
- Licence et doctorat en gestion d'entreprise à l'Université de Saint-Gall (HSG) (1990-1999)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration de Grether AG, Binningen
- Membre du comité consultatif de la St. Galler Pensionskasse, Saint-Gall



Angelo Jelmini

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission chargée des nominations et rémunérations

Né en

1955

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Lugano-Pregassona TI

Entrée en fonction en

2011

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Conseiller municipal de la ville de Lugano, responsable du Département du développement territorial (depuis 2011); copropriétaire du cabinet d'avocats et de notaires Sulser Jelmini Padlina e Partner à Lugano et Mendrisio (depuis 1994)

Parcours professionnel

- Membre fondateur puis membre du conseil d'administration et secrétaire de la Cassa Raiffeisen di Pregassona-Cureggia, aujourd'hui Lugano (depuis 1984)
- Cofondateur du cabinet d'avocats et de notaires Sulser & Jelmini, à Lugano et Mendrisio (depuis 1994)
- Collaborateur du cabinet d'avocats et de notaires Camillo Jelmini, à Lugano (1982-1993)

Formation

- Brevet d'avocat et brevet de notaire du canton du Tessin (1982-1984)
- Licence en sciences juridiques délivrée magna cum laude par l'Université de Berne (1975-1981)
- Maturité de type B délivrée par l'école cantonale Kollegium Schwytz (1971-1975)

Principaux mandats

- Conseiller municipal de la ville de Lugano, responsable du développement territorial
- Président du conseil d'administration de Trasporti Pubblici Luganesi SA (TPL), Lugano
- Membre du conseil d'administration de Ferrovie Luganesi SA (FLP), Lugano
- Propriétaire du Studio legale e notarile Sulser Jelmini Padlina e Partner, à Lugano et Mendrisio
- Président du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Lugano



Daniel Lüscher*

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission stratégique et des finances

Né en

1961

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Herznach AG

Entrée en fonction en

2008

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Président de la direction de la Banque Raiffeisen Aarau-Lenzbourg (depuis 1991)

*dépendant au sens de la Circ.-FINMA 2017/1 Cm 18-22

Parcours professionnel

- Membre de la Commission d'architecture Raiffeisen (2006-2008)
- Membre de la Commission spécialisée Raiffeisen (2001-2008)
- Président de la Fédération des Banques Raiffeisen d'Argovie (2001-2008)
- Vice-directeur de la Banque Raiffeisen Kölliken-Entfelden (1990-1991)
- Employé de la Banque Raiffeisen Kölliken-Entfelden (1989)
- Assistant de révision auprès de l'Association de révision de Banques Régionales Suisses, Zurich (1988-1989)
- Podologue indépendant (1983-1988)

Formation

- Leadership in Excellence, SEF (2015)
- Master of Advanced Studies en management bancaire HSL (2005-2007)
- Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire (1989-1993)
- Podologue diplômé (1982-1988)
- Apprentissage commercial (1978-1981)

Principaux mandats

- Président du Swiss Excellence Forum, Sursee
- Président de l'Association de promotion locale Aarau (VPA)



Olivier Roussy

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission d'audit et des risques

Né en

1964

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Yverdon-les-Bains VD

Entrée en fonction en

2014

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Fondateur et administrateur de Major Invest SA, gestion de fortune / consulting financier, Yverdon-les-Bains (depuis 2012)

Parcours professionnel

- Consultant financier indépendant MAJOR INVEST SA (depuis 2017)
- Gérant de fortune indépendant MAJOR INVEST SA (2012-2017)
- Chef d'équipe Private Banking Banque Cantonale de Fribourg (2010-2011)
- Investment Manager Deutsche Bank (Suisse) SA (2005-2010)
- Portfolio Manager / Investment Advisor / Relationship Manager, Crédit Suisse et UBS, Zurich, Genève et Lausanne (1987-2000)

Formation

- CIWM Certified International Wealth Manager AZEK (2005)
- FAME Financial Asset Management and Engineering SFI (2003)
- CIIA Certified International Investment Analyst AZEK (2003)
- MBA Business School Lausanne (2002-2003)
- Apprentissage commercial (1981-1984)

Principaux mandats

- Président du conseil d'administration de Major Invest SA, Yverdon-les-Bains



Urs Schneider

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission stratégique et des finances

Né en

1958

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Amlikon-Bissegg TG

Entrée en fonction en

2008

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Directeur adjoint de l'Union Suisse des Paysans (depuis 2000)

Parcours professionnel

- Secrétaire et directeur de la fédération des agriculteurs de Thurgovie (1994-2000)
- Adjoint à l'Office de l'agriculture du canton de Thurgovie (1984-1994)

Formation

- Diplôme d'agronome ETS, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Zollikofen (1980-1983)
- Apprentissage agricole (1974-1978)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration d'Agrimmo AG, Berne
- Membre du conseil d'administration de Médias agricoles suisses et d'«Agri» S.à.r.l. (hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse romande), Berne et Lausanne
- Membre du conseil d'administration de Grünes Zentrum AG, Weinfelden
- Membre du conseil d'administration de Landwirtschaftliches Bau- und Architekturbüro LBA, Brugg
- Président d'Agro-Marketing Suisse, Berne
- Membre du conseil de la fondation pour l'alimentation durable par l'agriculture suisse, Brugg
- Membre du conseil de fondation de la Personalvorsorgestiftung des Schweizerischen Bauernverbandes, Brugg
- Membre de la direction de l'Association de promotion de la Stratégie Qualité de l'agriculture et de la filière alimentaires suisses, Berne
- Membre du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Mittelthurgau, Weinfelden
- Président de la Fédération thurgovienne des Banques Raiffeisen



Franco Taisch

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission d'audit et des risques

Né en

1959

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Neuheim ZG

Entrée en fonction en

2008

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Entrepreneur et professeur ordinaire à titre accessoire en droit économique à l'Université de Lucerne (depuis 2007 / 2009)

Parcours professionnel

- Membre de directions et de conseils d'administration de sociétés cotées et non cotées en Suisse et à l'étranger; dernièrement membre de la direction du Groupe Julius Baer, Zurich (1994-2007)
- Chargé de cours et professeur titulaire auprès de différentes universités en Suisse et à l'étranger (1993-2009)
- Avocat à Zurich, Genève et New York (1987-1994)

Formation

- Habilitation à l'Université de Lucerne (2007-2009)
- IMD, Lausanne (2000)
- Practising Law Institute, New York (1992)
- Brevet d'avocat, Zurich (1987-1989)
- Licence et doctorat de la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Zurich (1980-1987)

Principaux mandats

- Président et propriétaire de taischconsulting, leadership, gouvernance, stratégie et droit, Zoug
- Président et cofondateur de kreisquadrat gmbh, the decision network, Lucerne
- Président du conseil d'administration de Swiss Rock Asset Management AG, Zurich
- Délégué du comité directeur de la CI Entreprises Coopératives, Lucerne
- Copropriétaire et membre du conseil d'administration de Clinica Alpina SA, Scuol et Samedan
- Cofondateur et président du conseil d'administration de healthbank group, Genève et Baar
- Professeur ordinaire à titre accessoire en droit économique à l'Université de Lucerne
- Conseil spécialisé à la Haute école de Lucerne - Economie, Institut pour les services financiers, Zoug
- Partenaire de l'International Center for Corporate Governance / Swiss Board School, Saint-Gall



Edgar Wohlhauser

Membre du Conseil d'administration

Président de la Commission d'audit et des risques

Né en

1961

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Arth (SZ)

Entrée en fonction en

2006

En fonction jusqu'en

2018

Activité professionnelle

Partenaire de BDO SA, Zurich
(depuis 2010)

Parcours professionnel

- Partenaire chez Ernst & Young, Legal Financial Services (2002-2010)
- Directeur des procédures d'instruction au service juridique de la Commission fédérale des banques, Berne (1999-2001)

Formation

- Etudes postgrades de LL.M., Université de Zurich (2000-2002)
- Swiss Banking School, Zurich (1993-1995)
- Avocat (1986-1989)
- Licence en droit, Université de Fribourg (1981-1986)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration de Wertim AG, Altdorf
- Membre de la commission de prévoyance de la caisse des cadres de GEMINI Fondation collective



Werner Zollinger

Membre du Conseil d'administration

Membre de la Commission d'audit et des risques

Né en

1958

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Männedorf (ZH)

Entrée en fonction en

2006

En fonction jusqu'en 2018

Activité professionnelle

Président du conseil d'administration et propriétaire de Projectgo AG, Zoug (depuis 2007)

Parcours professionnel

- Propriétaire et directeur de la société ProjectGo AG à Zoug, spécialisée dans le conseil en sécurité (depuis 2007)
- Expérience cumulée dans des projets nationaux et internationaux liés à la communication technique, à l'informatique et aux infrastructures de sécurité (depuis 1990)
- Longue expérience en tant que responsable de développement et d'exploitation technique avec fonction de direction (1994-2007)

Formation

- Ingénieur diplômé en électrotechnique ETS, Technicum du soir, Zurich (1982-1986)

Principaux mandats

- Président du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen rechter Zürichsee, Männedorf
- Président de la Fédération régionale Raiffeisen de Zurich / Schaffhouse

Composition, élection et durée du mandat

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration se constitue de neuf à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des divers organes des Banques Raiffeisen est un critère essentiel pour sa composition. En principe, la moitié du Conseil d'administration doit être composée de représentants des Banques Raiffeisen. Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans (mandat en cours: 2016 à 2018) et peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil d'administration quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

Organisation interne et règlement des compétences

Le Conseil d'administration et ses commissions se réunissent aussi souvent que l'exigent les affaires, toutefois au minimum six fois par an pour le Conseil d'administration et au minimum quatre fois par an pour les commissions du Conseil d'administration. Le nombre de fois où le Conseil d'administration et ses commissions se sont réunis en 2017 est précisé dans le tableau ci-après. Les séances ordinaires du Conseil d'administration durent en général une journée entière, celles des commissions une demi-journée.

Participation aux séances 2017 ¹	Conseil d'administration ²	Commission chargée des nominations et rémunérations ³	Commission stratégique et des finances ⁴	Commission d'audit et des risques ⁵
Nombre des séances tenues	17	20 ⁶	6	5
Nombre de membres n'ayant manqué aucune séance	7	3	4	4
Nombre de membres ayant manqué une séance	4	1	0	1
Nombre de membres ayant manqué deux séances ou plus	1	0	0	0
Taux de participation aux séances, en %	96	99	100	96

1 Les membres du Conseil d'administration participent aussi à d'autres séances dans une composition différente: séances stratégiques, séances de la Direction de Raiffeisen Suisse, réunions avec la FINMA ou avec PwC, rencontres annuelles avec les représentants des fédérations régionales, forums des présidents et directeurs des Banques au printemps et en automne ainsi que d'autres canaux d'échange avec les fédérations régionales. Cette énumération n'est pas exhaustive.

2 Le Conseil d'administration se composait de dix membres au début de l'année et de douze membres à la fin de l'année. Deux nouveaux membres ont été élus au Conseil d'administration lors de l'assemblée des délégués 2017.

3 La Commission chargée des nominations et rémunérations se composait de quatre membres au début ainsi qu'à la fin de l'année.

4 La Commission stratégique et des finances se composait de trois membres au début de l'année et de quatre à la fin de l'année.

5 La Commission d'audit et des risques se composait de quatre membres au début de l'année et de cinq à la fin de l'année.

6 Par ailleurs, cinq rencontres avec une délégation des fédérations régionales ont eu lieu dans le cadre des élections au Conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents, et celles qui le sont par voie de circulaire, à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, la décision finale revient au président du Conseil d'administration. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation. En règle générale, les membres de la Direction prennent part aux séances du Conseil d'administration ainsi qu'aux séances des commissions du Conseil d'administration, selon les fonctions qu'ils occupent. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des propositions. Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. Le président du Conseil d'administration et le responsable de la Révision interne assistent à certaines séances de la Direction. Cette dernière est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, de rendement et de risque, ainsi que sur les évolutions en cours et les événements extraordinaires concernant le Groupe Raiffeisen.

Conformément au code des obligations suisse, aux statuts et au règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour principales tâches de:

- statuer sur l'admission ou l'exclusion de Banques Raiffeisen;
- définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, sa politique de risque ainsi que les règlements et attributions des compétences requis pour assurer la bonne gestion de Raiffeisen Suisse;
- nommer et révoquer le président et les membres de la Direction et de la Direction élargie, le responsable de la Révision interne et leurs suppléants;
- déterminer le montant total des rémunérations variables et décider des parts fixe et variable de la rémunération annuelle des membres de la Direction;
- désigner et révoquer la société d'audit prudentielle pour Raiffeisen Suisse et les

Banques Raiffeisen;

- édicter les règlements nécessaires à la gestion des Banques Raiffeisen;
- préparer l'Assemblée des délégués et en exécuter les décisions.

Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et la présentation des comptes de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe. Il peut constituer des commissions et leur confier des tâches ponctuelles ou permanentes. Le Conseil d'administration peut, au cas par cas, faire appel à des conseillers externes, tel qu'il l'a d'ailleurs fait en 2017. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans des règlements et récapitulées ci-après.

La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le président de la Direction et la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts, le Règlement d'administration ainsi que le Règlement des compétences de Raiffeisen Suisse.

Procédure FINMA à l'encontre de Raiffeisen Suisse

La FINMA a ouvert une procédure d'enforcement à l'encontre de Raiffeisen Suisse en octobre 2017 concernant sa gouvernance d'entreprise et plus particulièrement la façon dont les participations étaient gérées par le passé. Les opérations avec la clientèle des Banques Raiffeisen ne sont pas concernées par cette procédure.

Le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse ont par ailleurs diligenté, dès 2016, un propre examen de la gouvernance d'entreprise, et les résultats de cet examen avaient déjà conduit à des corrections ou à un certain nombre de mesures.

Ensemble avec la FINMA, Raiffeisen Suisse entend clôturer cette procédure dans le courant du printemps 2018. Raiffeisen Suisse a engagé un dialogue étroit, ouvert et transparent avec la FINMA. Le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse s'efforcent de faire avancer la procédure dans un esprit constructif.

Independent Lead Director

Le Conseil d'administration a attribué à Pascal Gantenbein les fonctions d'Independent Lead Director, dans le but d'éclaircir, en bonne et due forme, la situation dans sa globalité et de prévenir tout soupçon de conflit d'intérêt. Pascal Gantenbein a été élu au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en juin 2017 lors de l'Assemblée des délégués. Gage du plus haut degré d'indépendance, il réunit tous les prérequis nécessaires pour garantir un suivi optimal de la procédure au sens du Conseil d'administration.

Commissions du Conseil d'administration

Commission stratégique et des finances

Missions

- Traitement des affaires confiées par le Conseil d'administration et assistance générale au Conseil d'administration dans l'exécution de ses missions et l'exercice de ses compétences
- Observation des évolutions, opportunités et défis du contexte économique et du Groupe Raiffeisen, déterminants sur un plan stratégique
- Préparation des initiatives stratégiques dans le Conseil d'administration et surveillance de leur réalisation (responsabilité des contenus)
- Réglementation et surveillance des activités stratégiques du Groupe Raiffeisen (responsabilité des processus)
- Evaluation des risques stratégiques à l'intention du Conseil d'administration
- Garantie d'une bonne gouvernance d'entreprise au sein du Groupe Raiffeisen
- Décisions relatives aux participations, investissements, engagements contractuels, dépenses et crédits, dans la mesure où le Règlement des compétences l'autorise

Commission d'audit et des risques

Missions

- Analyse des boucléments annuels, et plus précisément de la modification des principes de présentation des comptes, et évaluation des positions du bilan
- Décision en cas de dépassement d'une limite du CA concernant les mesures de remboursement ou l'approbation d'un dépassement temporaire
- Accompagnement et surveillance des activités de la société d'audit et de la Révision interne ainsi que de leur coopération
- Approbation de la rémunération de la société d'audit inscrite au budget annuel
- Surveillance et évaluation de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne
- Evaluation du respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles déontologiques (compliance)
- Analyse de la situation de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe, ainsi que surveillance et évaluation des mesures d'identification, de pilotage et de contrôle des risques
- Surveillance du respect du concept de financement
- Travaux préparatoires pour désigner la société d'audit prudentielle et l'organe de révision au sens du code des obligations, à l'intention du Conseil d'administration
- Préparation de la nomination du responsable de la Révision interne à l'intention du Conseil d'administration

Commission chargée des nominations et rémunérations

Missions

- Préparation des élections à l'intention du Conseil d'administration
- Analyse des tendances et des évolutions sur le marché de l'emploi
- Garantie d'un développement du personnel et d'une planification de la relève axés sur la stratégie
- Préparations de toutes les affaires concernant les conditions d'engagement de la Direction et du personnel, notamment la rémunération et la prévoyance professionnelle
- Préparation du rapport de rémunération
- Règlement des opérations pour compte propre
- Octroi et surveillance des crédits aux organes

Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Les instruments d'information et de contrôle sont structurés conformément aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le Groupe Raiffeisen est doté d'un système de gestion de l'information (MIS) établi et éprouvé, permettant au Conseil d'administration de satisfaire à ses obligations prudentielles et de contrôler l'exercice des compétences déléguées à la Direction.

Le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre un rapport de bouclage financier complet, assorti d'un comparatif en glissement annuel, d'une comparaison des chiffres réels par rapport au budget ainsi que des prévisions pour chacun des secteurs et pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Ce rapport est traité lors des séances de la Commission d'audit et des risques du Conseil d'administration et de celles de l'ensemble du Conseil d'administration. Le reporting périodique est complété par des analyses d'un certain nombre de thématiques et d'évolutions déterminantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction sont aussi présentés au président du Conseil d'administration pour consultation. Par ailleurs, les membres de la Direction participent, sur invitation du Conseil d'administration, aux séances de ce dernier ou de ses commissions. Ils rendent compte des thèmes d'actualité et répondent aux questions.

Risque & Compliance

La situation de risque est périodiquement rapportée au Conseil d'administration. Une fois par an, le Conseil d'administration reçoit une analyse du risque orientée vers l'avenir, qui sert à déterminer chaque année la disposition du Groupe à prendre des risques ainsi qu'à examiner la capacité à supporter les risques encourus. Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre un rapport des risques détaillant la situation de risque globale et l'utilisation des limites globales autorisées par le Conseil d'administration.

Le Groupe Raiffeisen dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui, s'appuyant sur des processus, contrôles, règlements, directives et mesures adéquates, soutient le déroulement correct des activités. Un rapport annuel sur l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne est remis au Conseil d'administration.

Le Groupe Raiffeisen est doté d'une fonction de compliance et d'un service spécialisé Compliance afin d'assurer le respect des exigences réglementaires et légales axées sur le risque. Une évaluation annuelle du risque de compliance lié à l'activité du Groupe, ainsi que le rapport d'action de la fonction de compliance sont remis au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est par ailleurs informé d'office des manquements graves constatés en matière de compliance et des éléments de grande importance.

Révision interne

Le Groupe Raiffeisen dispose par ailleurs d'un organe de révision interne répondant au Conseil d'administration mais indépendant de la Direction. Cet organe, disposant de droits de regard, d'information et d'accès illimités, soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses obligations de surveillance et de contrôle. La Révision interne rend compte à la Commission d'audit et des risques ainsi qu'au Conseil d'administration dans le cadre de l'établissement de son rapport d'action annuel.

Direction de Raiffeisen Suisse

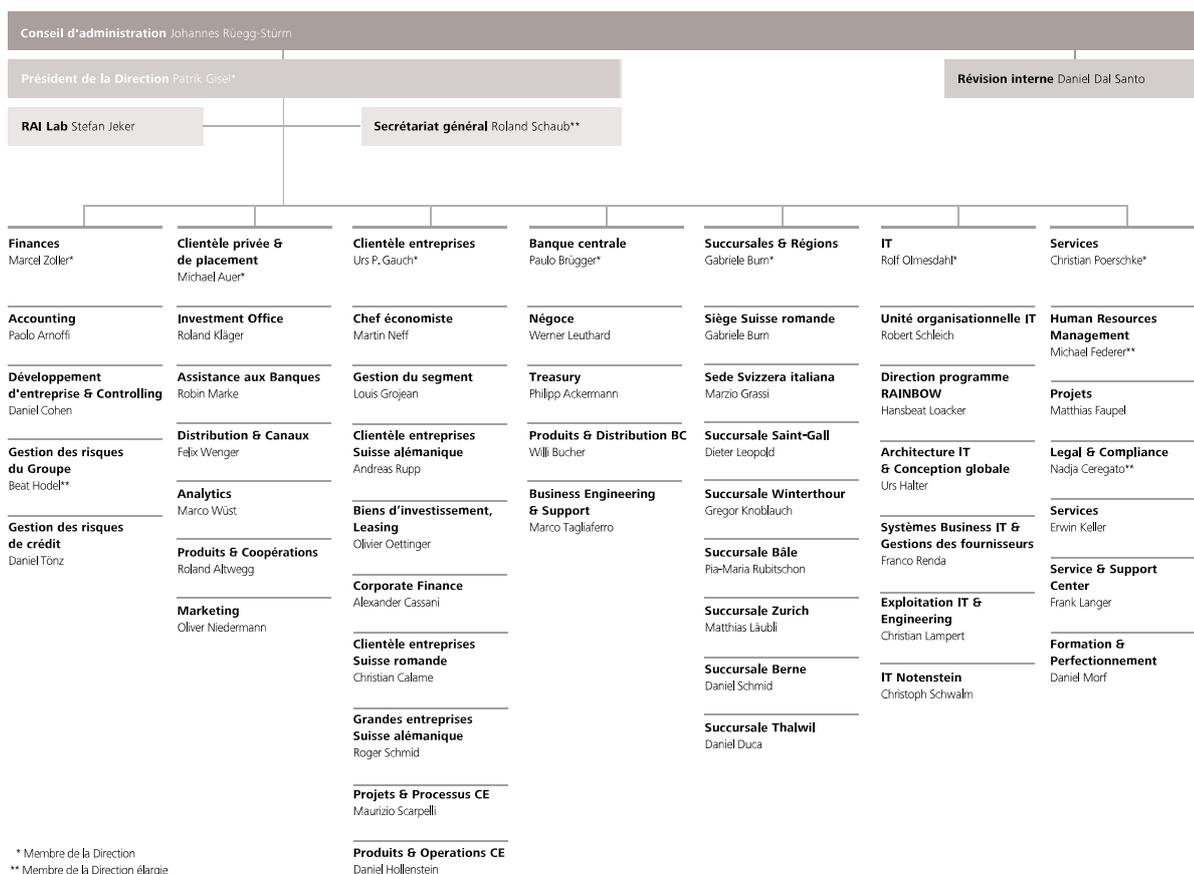
La Direction est chargée de la conduite des opérations du Groupe Raiffeisen. Elle est notamment tenue d'identifier les influences et les changements intervenant dans le contexte financier et déterminants pour le Groupe Raiffeisen, de développer les stratégies qui s'imposent et de veiller à leur mise en application. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction répond de l'exécution des décisions des organes supérieurs, d'une gestion compétente, sûre et axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et des ressources en personnel ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque.

La Direction compte un président et sept autres membres. Elle se réunit en règle générale toutes les deux semaines dans le cadre de séances dirigées par le président. La Direction ne peut prendre de décisions qu'en présence de la majorité de ses membres ou de leurs suppléants. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, celles-ci sont prises à la majorité simple, la voix du président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. La Direction élargie compte la Direction et quatre autres membres. Elle se réunit deux fois par mois et endosse notamment la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie, de la fonction de commission des risques, de l'établissement et du contrôle du budget, du choix de l'architecture applicable, du pilotage des projets ainsi que des décisions importantes concernant le personnel. Les processus opérationnels de Raiffeisen Suisse sont répartis sur sept départements (voir organigramme). Les membres de la Direction ainsi que de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse sont désignés par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. La Direction élargie a été abolie à compter du 1er janvier 2018.

Coordination de la gestion du Groupe

Pour assurer la coordination et l'harmonisation stratégiques au sein du Groupe, des réunions sont organisées tous les deux mois, auxquelles participent le président de la Direction, son suppléant et le responsable du département Finances de Raiffeisen Suisse, de même que les CEO de Notenstein La Roche Banque Privée SA, du Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA, d'Investnet Holding AG et d'ARIZON Sourcing SA.

Organigramme (31 décembre 2017)



Membres de la Direction



Patrik Gisel

Président de la Direction (CEO)

Né en
1962

Nationalité
Suisse

Domicilié à
Erlenbach ZH

**En fonction à la Direction
depuis**
2000

Parcours professionnel

Raiffeisen Suisse (depuis 2000)

- Président de la Direction (depuis 2015)
- Responsable du département Marché (2005-2015)
- Vice-président de la Direction (2002-2015)
- Responsable du département Développement d'entreprise, Finances et Informatique / membre de la Direction (2000-2004)

Union de Banques Suisses / UBS SA (1994-1999)

- Responsable de service et de secteur dans l'informatique
- Boston Consulting Group (1993-1994)
- Consultant dans les domaines de la banque et de l'assurance
- Société de Banque Suisse (1987-1993)
- Responsable de groupe Développement informatique Finances
- Université de Saint-Gall (1987-1993)
- Assistant et chargé de cours

Formation

- Doctorat de l'Université de Saint-Gall (1992)
- Licence de l'Université de Saint-Gall (1988)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration et du comité de l'Association suisse des banquiers, Bâle
- Membre du conseil d'administration et de la Commission des risques de SIX Group SA, Zurich
- Vice-président du conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich
- Membre du conseil d'administration et de la Commission des risques et des placements d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, Saint-Gall
- Chairman of the CEO Circle, UNICO Banking Forum
- Membre de la direction de la Schweizerische Management Gesellschaft, Zurich
- Président du conseil d'administration de Notenstein La Roche Banque Privée SA

Gouvernance d'entreprise

- Membre du conseil d'administration d'ARIZON Sourcing SA, Saint-Gall
- Membre de la direction de l'Association Betula, Romanshorn
- Membre du conseil d'administration d'Ergis AG, Wald (AR)
- Chargé de cours à l'Université de Zurich
- Membre du conseil de fondation de l'Ostschweizerische Stiftung für Klinische Krebsforschung (OSKK), Saint-Gall



Michael Auer

Responsable du département Clientèle privée & de placement et
Vice-président de la Direction

Né en

1964

Nationalité

Suisse

Domicilié à

Speicher AR

Entrée en fonction à la Direction depuis

2008

Parcours professionnel

Raiffeisen Suisse (depuis 2001)

- Responsable du département Clientèle privée & de placement / membre de la Direction (depuis 2015)
- Responsable du département Assistance aux Banques / membre de la Direction (2008-2015)
- Responsable du secteur Human Resources Management (2001-2008)
Human Leverage AG et hrGate AG (1999-2001)
- Directeur
Société de Banque Suisse (1990-1999; dès 1997: UBS SA)
- Responsable du personnel, secteur opérationnel Clientèle entreprises
- Responsable du secteur opérationnel Logistique
- Responsable du centre régional de formation Saint-Gall

Formation

- ESCEA Saint-Gall (1987–1990)
- Executive MBA à l'Université de Saint-Gall (1999)

Principaux mandats

- Membre du comité de pilotage Retail Banking
- Membre du conseil de fondation Passeport Musées Suisses
- Chairman of the Executive Board, UNICO Banking Forum
- Membre du conseil d'administration d'Aduno Holding SA
- Membre du conseil d'administration de TWINT SA
- Membre du conseil d'administration de Sântis-Schwebebahn AG
- Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Caisse de retraite et de Raiffeisen Fondation de l'employeur
- Membre du conseil d'administration de Notenstein La Roche Banque Privée SA
- Membre de la plateforme de coordination des banques domestiques
- Président du conseil d'administration de Raiffeisen Immo SA



Paulo Brügger

Responsable du département Banque centrale

Né en
1966

Nationalité
Suisse

Domicilié à
Zumikon ZH

**Entrée en fonction à la
Direction depuis**
2007

Parcours professionnel

Raiffeisen Suisse (depuis 2003)

- Responsable du département Banque centrale / membre de la Direction (depuis 2005)
- Responsable du service Négoce (2003-2005)

UBS SA (1995-2003)

- Global Head Product Management Treasury Products (2001-2003)
- Regional Head Foreign Exchange Trading (1998-2001)
- Global Risk Management Group Proprietary Trading (1995-1998)

Julius Baer (1993 – 1995)

- Treasury Products Proprietary Trading / Currency Fund Management

Union de banques suisses (1988-1993)

- Responsable suppléant du service Négoce de taux et des opérations à terme

Formation

- Economiste d'entreprise KSZ (Economy-School Zurich) (1995)
- Formation bancaire (1985)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration de responsAbility Participations AG, Zurich
- Membre du comité de placement de Raiffeisen Caisse de retraite
- Membre du conseil d'administration de Leonteq Securities AG, Zurich



Gabriele Burn

Responsable du département Succursales & Régions

Née en
1966

Nationalité
Suisse

Domiciliée à
Krattigen BE

Entrée en fonction à la Direction depuis
2008

Parcours professionnel

Raiffeisen Suisse (depuis 2008)

- Responsable du département Succursales & Régions / membre de la Direction (depuis 2015)
- Responsable du département Marketing & Communication/membre de la Direction (2011-2015)
- Responsable du département Succursales / membre de la Direction (2008-2011)
- Banque Raiffeisen Thunersee-Süd (1997-2008)
- Présidente de la direction de la Banque Banque cantonale de Berne (1992-1997)
- Responsable d'équipe Commerce PME et importante clientèle entreprises, diverses fonctions de direction et fonctions spécifiques
- Banque EvK, EvK-Leasing (1989-1992)
- Responsable des crédits, collaboratrice du service extérieur, responsable comptabilité
- Banque cantonale de Berne (1986-1989)
- Responsable des crédits, assistante de direction

Formation

- CAS en Digital Leadership, Haute école d'économie de Zurich (2017)
- MAS en Management bancaire, IFZ Zoug (2010)
- Diplôme post-grade HES en management bancaire, Executive Master of Banking, IFZ Zoug (2005)
- Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire (1996)
- Apprentissage bancaire (1986)

Principaux mandats

- Présidente de la Fondation Suisse pour le Climat
- Membre de la direction de l'association Green Building
- Membre de la direction du Zürcher Bankenverband
- Vice-présidente de l'Association des banques de la ville de Saint-Gall
- Membre du conseil de la fondation Ella & J. Paul Schnorf
- Conseillère spécialisée à la Haute école de Lucerne - Economie, Institut pour les services financiers Zoug IFZ
- Membre du conseil d'administration de la Société Suisse de crédit hôtelier (SCH)
- Membre du comité consultatif de l'Aide Suisse aux Montagnards



Urs P. Gauch

Responsable du département Clientèle entreprises

Né en
1960

Nationalité
Suisse

Domicilié à
Pfäffikon SZ

**En fonction à la Direction
depuis**
2015

Parcours professionnel

Raiffeisen Suisse (depuis 2015)

- Responsable du département Clientèle entreprises / membre de la Direction Credit Suisse Group, Managing Director (1985-2015)
- Responsable des affaires avec les PME Suisse (2013-2015)
- Responsable International Corporate & Institutional Clients (2011-2012)
- Responsable Special Business & Corporate Products (2008-2010)
- Responsable Clientèle entreprises Suisse – gros clients (2004-2007)
- Responsable Corporate Center – Corporate & Retail Banking (2002-2003)
- Responsable Management Support Corporate Clients (2000-2001)
- Responsable Credit Recovery Région Plateau / Tessin (1998-1999)
- Responsable du secteur Credit Recovery Department (1993-1997)
- Responsable Controlling / Key Account Manager Corp. Clients, New York (1988-1993)
- Responsable de projet Controlling, SVB, Berne (1985-1988)

Formation

- IMD Program for Senior Executives, Lausanne (2013)
- AMP Advanced Management Program, Harvard Business School, Boston (2003)
- Swiss Banking School, Zurich (1997)
- Etudes en économie d'entreprise, ESCEA, Berne (1985)

Principaux mandats

- Membre du conseil d'administration de FL Metalltechnik AG, Grünen-Sumiswald
- Président du conseil d'administration de Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA
- Président du conseil d'administration de Business Broker AG, Zurich
- Président du conseil d'administration de Business Broker Investment AG, Zurich
- Membre du conseil d'administration d'Investnet AG
- Membre du conseil d'administration d'Investnet Holding AG
- Membre du conseil d'administration de PME Capital SA
- Membre du conseil d'administration de Vorsorge Partner AG
- Membre de la direction d'Epi-Suisse



Rolf Olmesdahl

Responsable du département IT (CIO)

Né en
1963

Nationalité
Suisse

Domicilié à
Cham ZG

**En fonction à la Direction
depuis**
2015

Parcours professionnel

Raiffeisen Suisse (depuis 2015)

- Responsable du département IT / membre de la Direction Zurich Insurance Group, membre du Group Leadership Team (2011-2015)
- Global Head of Application Development & Maintenance (2014-2015)
- Chief Information Officer General Insurance (2011-2014)

UBS (1979-2009)

- Chief Information Officer Wealth Management, Retail and Commercial Banking / membre du Group Managing Board (2005-2009)
- Apprentissage bancaire, Trainee IT, diverses fonctions de management et de chef de projets globaux (1979-2005)

Formation

- Executive MBA IMD Lausanne (1999-2000)
- Swiss Banking School / Swiss Finance Institute (1995-1997)
- Economiste d'entreprise KSZ (1989-1991)
- Organisateur avec diplôme fédéral (1989)
- Organisateur de bureau avec brevet fédéral (1987)
- Apprentissage bancaire (1979-1982)

Principaux mandats

- Président du conseil d'administration d'ARIZON Sourcing SA, Saint-Gall
- Membre du Conseil de recherche de l'Institut d'informatique de gestion HSG Saint-Gall



Christian Poerschke

Responsable du département Services

Né en
1974

Nationalité
Suisse / Allemagne

Domicilié à
Speicher AR

**En fonction à la Direction
depuis**
2015

Parcours professionnel

- Raiffeisen Suisse (depuis 2005)
- Responsable du département Services / membre de la Direction (depuis 2015)
 - Responsable du secteur Développement d'entreprise & Controlling (2007-2015)
 - Responsable Corporate Controlling (2005-2007)
- EFTEC, EMS-TOGO (2002 – 2005)
- Business Development & Controlling
- Roland Berger Strategy Consultants (2000-2002)
- Consultant

Formation

- Doctorat à la Philipps-Universität Marburg (2007)
- Etudes en économie d'entreprise à l'Université de Münster (1996-2000)

Principaux mandats

- Membre du conseil de fondation du Swiss Finance Institute



Marcel Zoller

Responsable du département Finances (CFO)

Né en
1957

Nationalité
Suisse

Domicilié à
Goldach SG

**Entrée en fonction à la
Direction depuis**
2008

Parcours professionnel

Raiffeisen Suisse (depuis 2008)

- Responsable du département Finances / membre de la Direction
- Banque cantonale de Saint-Gall (1981-2007)
- Direction du secteur Service Center, CEO adj. (2001-2007)
- Direction du secteur Marché Clientèle privée et commerciale (1996-2000)
- Chef de projet suppléant du projet stratégique KB-fit (1994-1996)
- Responsable de succursale (1989-1994)
- Responsable adjoint de succursale (1981-1989)
- Société de Banque Suisse (1980-1981)
- Responsable négoce de métaux précieux et de billets
- Banque cantonale de Saint-Gall (1976-1980)
- Responsable

Formation

- Stanford Executive Program, USA (2001)
- Cursus de management SKU, Suisse, cours de gestion d'entreprise (1997)
- Executive Program, Swiss Finance Institute (1990)
- Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire (1985)
- Apprentissage bancaire (1976)

Principaux mandats

- Président du conseil d'administration de Jagd & Natur Medien AG
- Membre de la direction, de la commission des finances et d'audit ainsi que de la commission stratégique de la fondation Valida, Saint-Gall
- Membre du conseil d'administration de QIQ Qcentris AG
- Membre du conseil d'administration d'Investnet Holding AG
- Membre du conseil d'administration d'Investnet AG
- Membre du conseil d'administration de PME Capital SA

Contrats de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des tiers chez Raiffeisen.

Rémunérations et prêts

Les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction, ainsi que les prêts octroyés à ces mêmes personnes sont précisés au chapitre «Rapport de rémunération».

Révision interne

La Révision interne répond de l'activité de révision au sein du Groupe Raiffeisen. Elle soutient le Conseil d'administration et ses commissions dans l'exécution de leurs tâches, en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires ainsi que le bon fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique. La Révision interne dispose à cet effet d'un droit de contrôle, d'information et d'accès illimité au sein du Groupe Raiffeisen. Elle est dirigée depuis 2015 par Daniel Dal Santo, qui est directement subordonné à la Commission d'audit et des risques du Conseil d'administration. Daniel Dal Santo prend part aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit et des risques (sept séances du Conseil d'administration et cinq séances de la Commission d'audit et des risques en 2017). La Révision interne organise son activité conformément aux prescriptions de l'Association suisse d'audit interne (ASAI).

Organe de révision prudentielle au sens du code des obligations

Banques Raiffeisen

L'assemblée générale de la Banque Raiffeisen élit l'organe de révision qui l'auditera pendant une durée de trois ans. Depuis juin 2005, la société PricewaterhouseCoopers SA est la société d'audit prudentielle au sens du code des obligations des Banques Raiffeisen. Elle bénéficie du soutien de la Révision interne du Groupe Raiffeisen dans l'exécution des audits auprès des Banques Raiffeisen, au sens de la loi sur les banques et tels qu'exigés par la FINMA.

Raiffeisen Suisse et sociétés du Groupe

Depuis l'exercice 2007, PricewaterhouseCoopers SA est l'organe de révision prudentielle au sens du code des obligations, pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Il s'agit donc des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe conformément à l'annexe 7. L'organe de révision est désigné par les délégués pour un mandat de trois ans. PricewaterhouseCoopers SA a été désignée lors de l'Assemblée des délégués 2015 comme organe de révision pour un mandat de trois ans (2015-2017). Les droits et obligations sont fondés sur les prescriptions du code des obligations.

Groupe Raiffeisen

PricewaterhouseCoopers SA, à Saint-Gall, est également chargée de vérifier les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2012, Beat Rüttsche assume les fonctions de réviseur responsable de Raiffeisen Suisse société coopérative et des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Le réviseur responsable peut exercer son mandat pendant sept ans.

Honoraires de révision

Les honoraires versés aux sociétés d'audit s'élèvent à 13 millions de francs, au titre de prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des audits au sens de la loi sur les banques, ainsi qu'à 0,5 million de francs pour le conseil en matière fiscale et d'autres prestations de conseil.

Instruments d'information de la société d'audit prudentielle

Les rapports de l'organe de révision ainsi que l'évaluation des risques et la planification des révisions qui en résultent sont traités par la Commission d'audit et des risques, et discutés avec le réviseur responsable. En 2017, le réviseur responsable a assisté à chacune des cinq séances de la Commission d'audit et des risques pour traiter les rapports établis par la société d'audit. Chaque année, la Commission d'audit et des risques statue sur l'évaluation des risques et la planification des travaux de révision effectués par l'organe de révision et la Révision interne. Elle en discute en présence du réviseur responsable ainsi que du responsable de la Révision interne.

Instruments de surveillance et de contrôle de la Révision externe

La société d'audit PricewaterhouseCoopers SA satisfait aux conditions de la loi sur les banques et est agréée par la FINMA pour auditer les établissements bancaires. La Commission d'audit et des risques évalue chaque année les prestations, la rémunération et l'indépendance de la société d'audit externe et s'assure de sa coopération avec la Révision interne. Sur la base des rapports établis et des réunions avec le réviseur responsable, la Commission d'audit et des risques évalue la prestation et la rémunération de l'organe de révision. Elle s'assure aussi de son indépendance. Elle contrôle notamment la compatibilité de l'activité de révision avec les éventuels mandats de conseil.

Politique d'information

Une politique d'information ouverte, active et transparente fait partie intégrante de la philosophie d'entreprise du Groupe Raiffeisen. La communication envers les différents groupes d'intérêt – sociétaires, clients, collaborateurs et grand public – dépasse les exigences légales et respecte les principes de vérité, de continuité et de concordance entre la parole et les actes. Les principales sources d'information sont à cet égard le site Internet, le rapport de gestion, le rapport semestriel ainsi que les conférences de presse et communiqués du Groupe Raiffeisen. Les évolutions et changements actuels, ainsi que les événements extraordinaires, font l'objet d'une publication ciblée par groupes d'intérêt, en temps utile et au moyen de divers canaux de communication. Les publications et communiqués de presse peuvent être consultés sur Internet. Les sociétaires sont, par ailleurs, informés de manière personnelle, directe et exhaustive par leur Banque Raiffeisen, lors de l'assemblée générale annuelle.

Gouvernance d'entreprise

Rapport de rémunération

Rapport de rémunération Groupe Raiffeisen

Avoir un modèle de rémunération compétitif est primordial pour Raiffeisen afin de se positionner en tant qu'employeur attractif. Le système de rémunération vise à attirer du personnel qualifié disponible sur le marché du travail et à le fidéliser. Les performances excellentes et exceptionnelles sont honorées et récompensées.

Le système de rémunération de Raiffeisen s'appuie sur les directives des lois, réglementations et prescriptions en vigueur, comme par exemple sur les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Durant l'exercice sous revue, le Groupe (Raiffeisen Suisse y compris les Banques Raiffeisen et les sociétés entièrement consolidées) a versé des rémunérations globales à hauteur de 1'096'762'318 francs. La part des rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'élevait à 120'804'675 francs. Les rémunérations ont été intégralement versées en espèces, et celles variables sous forme non différée.

en CHF	2017	Année précédente
Somme des rémunérations globales du Groupe Raiffeisen	1'096'762'318	1'081'713'355
dont somme du pool global des rémunérations variables du Groupe Raiffeisen	120'804'675	123'068'099

Rapport de rémunération Raiffeisen Suisse

Structuration du système de rémunération

Raiffeisen Suisse dispose de son propre système de rémunération qui régit et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction et de la Direction élargie, ainsi que les principes de la rémunération globale de tous les collaborateurs. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations à l'intention des Banques Raiffeisen.

Des rémunérations maximales («caps») plafonnées sont définies pour tous les groupes de porteurs de risques, la part des rémunérations variables est limitée, et la rémunération globale est versée en espèces sous forme non différée. Pour Raiffeisen, le fait de plafonner les montants des rémunérations maximales («caps») apparaît bien plus efficace que de différer des parties de rémunération variable. En sa qualité de coopérative, Raiffeisen a un profil de risque faible. Elle aspire à la stabilité de sa structure de revenus et au succès durable, ce qui a une incidence déterminante sur son système de rémunération. La politique de rémunération vise la constance.

Raiffeisen attache par ailleurs une grande importance à sa responsabilité sociale et applique le principe «à travail égal, salaire égal». Le résultat d'une deuxième analyse sur l'égalité des salaires, commanditée par Raiffeisen Suisse et réalisée par le même partenaire indépendant qu'en 2014, a clairement reconfirmé que Raiffeisen continue à observer l'égalité des salaires et que les écarts de rémunération sont largement inférieurs au seuil de tolérance accepté par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Traitement particulier des porteurs de risques

Outre les huit membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et les quatre membres de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a encore défini un groupe de porteurs de risques supplémentaire: il s'agit des collaborateurs de la Banque centrale qui ont accès au marché et peuvent y négocier des titres. Malgré les activités de négoce très modérées et le système de limites de portée générale, dont le respect est en permanence assuré grâce aux organes indépendants exerçant des fonctions de contrôle, un traitement particulier de la rémunération variable de ces porteurs de risques est indiqué. Les porteurs de risques de la Banque centrale sont désignés chaque année à nouveau, avant le début du processus de rémunération, et notifiés au responsable du secteur Human Resources Management par le responsable du département Banque centrale. Par ailleurs, leur nomination est validée par la Direction de Raiffeisen Suisse dès la demande de détermination du pool global des rémunérations variables. En 2017, ce groupe comptait 56 personnes (hors membres de la Direction).

Gouvernance de la politique de rémunération

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de recommandations pour les Banques Raiffeisen;
- il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission chargée des nominations et des rémunérations;
- il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire;
- il charge la Révision interne ou externe de vérifier un certain nombre d'éléments de sa politique de rémunération;

- il décide chaque année du montant du pool global des rémunérations variables;
- il détermine les parts fixe et variable de la rémunération, y compris les cotisations à la prévoyance professionnelle, des membres de la Direction, des membres de la Direction élargie ainsi que du responsable de la Révision interne.

La Commission chargée des nominations et des rémunérations est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. Elle aborde les thèmes liés à la rémunération lors de ses quatre séances annuelles. Le chapitre «Organes de Raiffeisen Suisse» informe sur la composition et les missions essentielles de la Commission chargée des nominations et des rémunérations.

Composition de la rémunération

La rémunération de tous les collaborateurs (y compris celle des membres de la Direction, des membres de la Direction élargie et du responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:

- Rémunération fixe conforme au marché: la rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces.
- Rémunération variable modérée: la rémunération variable est basée sur la réussite durable du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être perçue par toutes les fonctions, y compris celles de contrôle. Le Conseil d'administration est exclu de toute rémunération variable. La totalité de la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée.
- Prestations salariales annexes: les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur, conformément aux usages de la branche.

Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction (y compris Direction élargie)

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction, des membres de la Direction élargie et du responsable de la Révision interne est convenue selon la valeur sur le marché de l'emploi, les exigences du département compétent, la responsabilité de direction et l'ancienneté. Cette rémunération fixe (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

Détermination du pool global des rémunérations variables

La détermination du pool global des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché;
- évolution des fonds propres;
- évolution d'initiatives et de projets stratégiques;
- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base.

Rôle des organes exerçant des fonctions de contrôle des rémunérations variables

Sur la base des rapports de risque et de compliance de l'exercice 2017, le responsable du secteur Gestion des risques du Groupe et le responsable de Legal & Compliance prennent position concernant la situation de risque ainsi que la performance en matière de compliance. Cette évaluation, qui inclut explicitement les risques de crédit, de marché, de liquidité et les risques opérationnels comme classes de risque, est prise en compte lors de la détermination du pool global des rémunérations variables. Les échelles de risque utilisées à ce propos englobent la value at risk, les taux d'utilisation des limites, mais aussi les révisions en suspens (évolution et degré d'accomplissement). Toutes les échelles de risque appliquées sont complétées par une évaluation qualitative des organes compétents exerçant des fonctions de contrôle. Ainsi, l'évaluation de toutes les principales classes de risque est intégrée au processus de rémunération. En approuvant les rapports de risque et de compliance, le Conseil d'administration est réputé informé de l'évolution des risques sur une base régulière et exhaustive, conformément au profil de risque de Raiffeisen.

Attribution des rémunérations variables de la Direction (y compris Direction élargie et responsable de la Révision interne) et des porteurs de risques

Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. Le Conseil d'administration décide de l'attribution de la rémunération variable des membres de la Direction, des membres de la Direction élargie et du responsable de la Révision interne. Cette rémunération (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) peut atteindre, au cas par cas, maximum deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels;
- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison du marché;
- la progression des initiatives et des projets stratégiques;
- l'évolution du risque encouru.

La Direction détermine, au cas par cas, l'attribution de la rémunération variable aux porteurs de risques. La performance réalisée par la Banque centrale au regard du risque encouru sert de base. La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au Règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est notamment basée sur la fonction et sur l'évaluation de la performance par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que les rémunérations variables des fonctions de contrôle ne dépendent en aucune manière des risques contrôlés, et qu'elles soient en grande partie à considérer comme gratifications au regard de leur montant (droit civil).

Rémunérations 2017

Somme de la rémunération globale

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) d'un montant de 296'323'079 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice sous revue sont intégralement incluses dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a approuvé un pool global de rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 51'309'606 francs. Il a été versé intégralement en espèces sous forme non différée. 2'027 personnes chez Raiffeisen Suisse ont bénéficié du pool global des rémunérations variables (exercice précédent: 2'011).

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration contrôle à intervalles réguliers le Règlement de rémunération. Au fil des quatre dernières années, les principes de rémunération des membres du Conseil d'administration n'ont pas évolué. Des rémunérations à hauteur de 1'678'400 francs ont été versées durant l'exercice 2016.

Le fait que Raiffeisen soit classée banque d'importance systémique tout comme la complexité croissante des sujets à traiter ont exigé des membres du Conseil d'administration une réflexion approfondie sur les thématiques de la réglementation et du marché tout au long de l'exercice sous revue. Le nombre de séances requérant la participation des membres du Conseil d'administration a, de ce fait, considérablement augmenté. Planifiant la succession pour les années à venir, le Conseil d'administration a également accueilli en son sein les deux nouveaux membres Laurence de la Serna et Pascal Gantenbein. C'est dans ce contexte que les principes de rémunération des membres du Conseil d'administration ont été examinés et ajustés avec effet depuis 2017 pour les prochaines années.

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en fonction en 2017 ont perçu pour l'exercice sous revue une rémunération d'un total de 2'408'412 francs. Elle comprend l'ensemble des primes et jetons de présence. La rémunération forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président du Conseil d'administration, Johannes Rüegg-Stürm, pour un montant de 548'300 francs. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'élève à 481'147 francs.

Membres de la Direction (y compris membres de la Direction élargie et responsable de la Révision interne)

Le total des rémunérations versées aux membres de la Direction, membres de la Direction élargie et responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse pour l'exercice sous revue (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'élève à 11'028'631 francs. Le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Patrik Gisel, Président de la Direction de Raiffeisen Suisse, s'élève à 1'813'187 francs. Par ailleurs, les cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle atteignent 5'595'460 francs, dont 601'796 francs pour Patrik Gisel. Les rémunérations fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

Les crédits accordés aux membres de la Direction et aux membres de la Direction élargie figurent à l'annexe 17 du rapport de gestion. La Commission chargée des nominations et des rémunérations est l'instance d'autorisation pour les crédits octroyés aux membres de la Direction. Ceux-ci bénéficient, comme les autres collaborateurs, de conditions préférentielles en usage dans la branche. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation ni d'entrée, ni de départ, n'a été versée.

Gouvernance d'entreprise

en CHF	Rémunération globale	Part de rémunération fixe	Part de rémunération variable
Somme des rémunérations pour Raiffeisen Suisse*	296'323'079	245'013'473	51'309'606
Débets et crédits au cours de l'exercice de référence résultant de rémunérations provenant des exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat	0	0	0
Somme des rémunérations versées aux membres de la Direction et membres de la Direction élargie*	13'041'899	8'456'966	4'584'933
(hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle)	(11'028'631)	(6'998'865)	(4'029'767)
Somme des rémunérations versées aux autres porteurs de risques (hors membres de la Direction et de la Direction élargie)*	14'321'844	8'281'844	6'040'000

* hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle

Rapport de rémunération Banques Raiffeisen

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse recommande aux Banques Raiffeisen d'orienter leur système de rémunération local sur la base des recommandations de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse conseille les Banques Raiffeisen et les assiste dans la structuration et la mise en œuvre de leur système de rémunération local, tout en préservant leur autonomie. Les grandes lignes de ces recommandations sont les suivantes:

- la rémunération de tous les collaborateurs des Banques Raiffeisen peut être constituée d'une part fixe et d'une part variable; les rémunérations variables sont exclues pour les membres du conseil d'administration;
- la rémunération fixe se base, tout comme le modèle de Raiffeisen Suisse, sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur;
- selon le profil de risque et le modèle d'affaires équilibré des Banques Raiffeisen, la totalité de la rémunération (parts fixe et variable) est versée en espèces sous forme non différée;
- les rémunérations variables supérieures à 3'000.00 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite;
- le conseil d'administration – le plus souvent des personnes organisées en système de milice et inscrites dans le tissu local – décide de la somme globale des rémunérations variables, ainsi que de l'attribution individuelle des rémunérations variables aux membres et au président de la direction de la Banque;
- le système d'attribution préconisé n'incite pas à la prise de risques disproportionnés, étant donné qu'il ne prévoit pas de rémunération variable nettement plus élevée.

Raiffeisen Suisse occupe une fonction de surveillance dans le cadre de ce processus. En effet, elle vérifie régulièrement la structure et la mise en œuvre des systèmes locaux de rémunération et traite les écarts éventuels, dans le cadre d'un processus bien déterminé avec les Banques Raiffeisen.

Autres sociétés du Groupe

Les sociétés du Groupe disposent de leurs propres systèmes de rémunération répondant à leurs besoins.

Perspectives

Raiffeisen Suisse renforce son orientation clientèle en réorganisant sa structure de conduite et ses départements dès le 1^{er} janvier 2018. Ceci implique des changements de personnel au sein de la Direction ainsi que des modifications dans la structure de certains départements.

La gestion des risques sera désormais regroupée au sein du nouveau département «Risque & Compliance». Le Chief Risk Officer (CRO), qui siège à la Direction, est responsable de la gestion des risques à l'échelle du Groupe et de son observation.

En raison de la restructuration des départements, les fonctions de gouvernance de Raiffeisen Suisse sont représentées directement dans la Direction. C'est pourquoi, la Direction élargie est abrogée depuis le 1^{er} janvier 2018.

Gouvernance d'entreprise

Modifications majeures

Modifications majeures intervenues entre la date du bilan et le bouclage rédactionnel (09.03.2018)

Nouvelle structure de conduite et des départements au 1^{er} janvier 2018

Raiffeisen Suisse a renforcé son orientation vers la clientèle en réorganisant sa structure de conduite et ses départements. Dans ce cadre, il y a eu des changements de personnel au sein de la Direction. La Direction élargie a par ailleurs été supprimée et la structure de certains départements modifiée.

Marcel Zoller, directeur financier (CFO) de longue date, prendra sa retraite au 30 avril 2018. Son successeur Christian Poerschke est déjà entré en fonction et a pris la tête du département «Finances & Personnel» au 1^{er} janvier 2018.

Le nouveau département «Risque & Compliance» doit désormais gérer les risques, ce qui correspond par ailleurs aux exigences d'une gouvernance d'entreprise moderne, en adéquation avec les normes d'une gestion des risques efficiente et conforme aux prescriptions réglementaires en vigueur. Ce nouveau département est dirigé par Beat Hodel, jusqu'à présent responsable du secteur Gestion des risques du Groupe. En qualité de Chief Risk Officer (CRO), il siège à la Direction, endosse la responsabilité de la gestion des risques à l'échelle du Groupe et veille à ce que cette gestion soit appliquée.

Rolf Olmesdahl reprend les fonctions de Chief Operating Officer (COO).

Suppression de la «Coordination de la gestion du Groupe» au 1^{er} janvier 2018

Dans le cadre de l'adaptation du rythme de conduite, la Direction de Raiffeisen Suisse a décidé de réorienter la gestion globale des filiales afin de mieux répondre aux questions stratégiques. A cette fin, un workshop consacré à la stratégie est désormais organisé chaque année par Raiffeisen Suisse et ses filiales. Le comité de «Coordination de la gestion du Groupe», à orientation plutôt opérationnelle, est supprimé.

Raiffeisen réorganise la structure de participation dans Investnet (26 février 2018)

Raiffeisen Suisse a décidé, d'entente avec les actionnaires minoritaires d'Investnet Holding AG, de réorganiser la structure de participation dans le groupe Private Equity.

Poursuite pénale à l'encontre de Pierin Vincenz (27 février 2018)

Raiffeisen Suisse a été informée le 27. février 2018 par le Ministère public de Zurich III qu'il ouvrirait une procédure pénale à l'encontre de l'ancien président de la Direction de Raiffeisen Suisse, Pierin Vincenz. L'accusation incrimine une gestion déloyale dans le cadre d'Aduno et d'Investnet. Raiffeisen Suisse s'est portée partie civile dans la procédure susmentionnée, et a par ailleurs déposé une plainte pénale à l'encontre de Pierin Vincenz et d'autres personnes susceptibles d'être impliquées. Ces démarches n'ont toutefois aucune incidence sur le présent bouclage annuel.

A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'évaluer de manière définitive si, et dans quelle mesure, ces événements auront une incidence sur la réorganisation relative à Investnet susmentionnée.

Raiffeisen Suisse annonce des changements au sein du Conseil d'administration (8 mars 2018)

Un changement à la tête du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est intervenu: Johannes Rüegg-Stürm, actuel président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, a décidé de démissionner de ses fonctions avec effet immédiat. Pascal Gantenbein dirigera par intérim le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Rapport financier

Groupe Raiffeisen 2017

Chiffres clés

2017

en mio CHF	Exercice de référence	Exercice précédent	Variation en %
Chiffres clés du compte de résultat			
Produit opérationnel	3'310	3'108	6,5
Charges d'exploitation	2'013	1'988	1,3
Résultat opérationnel	1'108	855	29,7
Bénéfice du Groupe	917	754	21,6
Cost Income Ratio	60,8%	63,9%	
Chiffres clés du bilan			
Total du bilan	227'728	218'590	4,2
Prêts et crédits à la clientèle	180'538	173'445	4,1
dont créances hypothécaires	172'622	165'426	4,3
Dépôts de la clientèle	164'085	158'254	3,7
Dépôts de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	90,9%	91,2%	
Fonds propres			
Total du capital propre	15'700	14'385	9,1
Rendement du capital propre (ROE)	6,1%	10,5%	
Ratio de levier (quote-part de capital non pondéré)*	7,1%	6,8%	
Quote-part capital global (fonds propres)*	17,4%	16,9%	
Indications sur le marché			
Part du marché hypothécaire	17,5%	17,2%	
Nombre de sociétaires	1'890'126	1'876'687	0,7
Fortune de la clientèle			
Fortune de la clientèle gérée	209'592	202'795	3,4
Opérations de crédit			
Pertes sur opérations de crédit	22	16	35,7
en % des prêts et crédits à la clientèle	0,012%	0,009%	
Ressources			
Effectif des collaborateurs	11'158	11'026	1,2
Nombre de postes à plein temps	9'411	9'276	1,5
Sites Raiffeisen	912	955	-4,5

* tel que défini pour les banques d'importance systémique

Bilan du Groupe

au 31 décembre 2017

en 1000 CHF	Exercice de réf.	Exercice préc.	Variation	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	20'523'022	20'389'822	133'200	0,7	18
Créances sur les banques	8'331'689	7'083'612	1'248'077	17,6	11, 18
Créances résultant d'opérations de financement de titres	231'672	338'260	-106'588	-31,5	1, 18
Créances sur la clientèle	7'916'175	8'018'804	-102'629	-1,3	2, 18
Créances hypothécaires	172'621'503	165'426'200	7'195'303	4,3	2, 11, 18
Opérations de négoce	3'879'083	2'911'801	967'282	33,2	3, 18
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'676'852	1'743'165	-66'313	-3,8	4, 18
Immobilisations financières	7'593'388	7'951'965	-358'577	-4,5	5, 11, 18
Comptes de régularisation	277'805	246'797	31'008	12,6	
Participations non consolidées	650'117	787'634	-137'517	-17,5	6, 7
Immobilisations corporelles	2'802'620	2'599'512	203'108	7,8	8, 11
Valeurs immatérielles	371'884	419'433	-47'549	-11,3	9
Autres actifs	852'136	672'706	179'430	26,7	10
Total des actifs	227'727'946	218'589'711	9'138'235	4,2	
Total des créances de rang subordonné	154'819	123'674	31'145	25,2	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	794	1'106	-312	-28,2	
Passifs					
Engagements envers les banques	12'602'955	10'852'715	1'750'240	16,1	11, 18
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'200'519	2'599'332	-398'813	-15,3	1, 18
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	164'084'825	158'254'449	5'830'376	3,7	12, 18
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	138'207	-4'408	-3,2	3, 18
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'691'646	2'017'470	-325'824	-16,2	12, 4, 18
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2'580'306	1'633'944	946'362	57,9	3, 13, 18
Obligations de caisse	835'965	1'177'775	-341'810	-29,0	18
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'938'644	25'623'178	315'466	1,2	13, 14, 18
Comptes de régularisation	850'574	828'695	21'879	2,6	12
Autres passifs	160'026	170'104	-10'078	-5,9	10
Provisions	948'633	903'476	45'157	5,0	15
Réserves pour risques bancaires généraux	80'000	-	80'000	-	15
Capital social	1'957'396	1'594'753	362'643	22,7	16
Réserves de bénéfice	12'745'940	12'036'214	709'726	5,9	
Réserves de change	7	-4	11	-275,0	
Bénéfice du Groupe	917'068	754'069	162'999	21,6	
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	15'700'411	14'385'032	1'315'379	9,1	
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-357	5'334	-5'691	-106,7	
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-6'317	-2'233	-4'084	182,9	
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)	15'700'054	14'390'366	1'309'688	9,1	
Total des passifs	227'727'946	218'589'711	9'138'235	4,2	
Total des engagements de rang subordonné	1'761'917	1'777'462	-15'545	-0,9	
Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'226'398	1'241'943	-15'545	-1,3	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	468'486	391'640	76'846	19,6	2, 20
Engagements irrévocables	8'790'318	8'016'607	773'711	9,7	2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	113'897	118'541	-4'644	-3,9	2

Compte de résultat du Groupe

2017

en 1000 CHF	Exercice de réf.	Exercice préc.	Variation	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	2'943'160	3'051'591	-108'431	-3,6	25
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	54'449	58'287	-3'838	-6,6	
Charges d'intérêts	-747'106	-880'050	132'944	-15,1	25
Résultat brut des opérations d'intérêts	2'250'503	2'229'828	20'675	0,9	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-2'341	-10'418	8'077	-77,5	15
Résultat net des opérations d'intérêts	2'248'162	2'219'410	28'752	1,3	
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	422'489	355'564	66'925	18,8	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	20'260	17'643	2'617	14,8	
Produit des commissions sur les autres prestations de service	234'606	214'418	20'188	9,4	
Charges de commissions	-183'016	-120'873	-62'143	51,4	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	494'339	466'752	27'587	5,9	22
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	230'402	227'939	2'463	1,1	23
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	28'555	4'712	23'843	506,0	
Produit des participations	88'796	67'137	21'659	32,3	24
Résultat des immeubles	20'566	20'989	-423	-2,0	
Autres produits ordinaires	209'678	119'790	89'888	75,0	
Autres charges ordinaires	-10'635	-18'308	7'673	-41,9	
Autres résultats ordinaires	336'960	194'320	142'640	73,4	
Produit opérationnel	3'309'863	3'108'421	201'442	6,5	
Charges de personnel	-1'395'392	-1'381'132	-14'260	1,0	26
Autres charges d'exploitation	-618'087	-606'460	-11'627	1,9	27
Charges d'exploitation	-2'013'479	-1'987'592	-25'887	1,3	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-188'433	-260'081	71'648	-27,5	6, 8, 9
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	478	-6'034	6'512	-107,9	15
Résultat opérationnel	1'108'429	854'714	253'715	29,7	
Produits extraordinaires	119'373	75'062	44'311	59,0	28
Charges extraordinaires	-3'628	-4'172	544	-13,0	28
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-80'000	-	-80'000	-	15
Impôts	-233'423	-173'768	-59'655	34,3	29
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	910'751	751'836	158'915	21,1	
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-6'317	-2'233	-4'084	182,9	
Bénéfice du Groupe	917'068	754'069	162'999	21,6	

Tableau de financement

2017

en 1000 CHF	Exercice de réf. Sources de fonds	Exercice de réf. Emplois de fonds	Exercice préc. Sources de fonds	Exercice préc. Emplois de fonds
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice du Groupe	917'068	-	754'069	-
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	80'000	-	-	-
Corrections de valeur sur participations	6'088	-	310	-
Amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	182'337	-	250'788	-
Provisions et autres corrections de valeur	70'604	25'447	38'303	12'401
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	60'457	76'472	71'101	70'360
Revalorisation des participations	-	55'038	-	21'949
Comptes de régularisation actifs	-	31'008	-	21'601
Comptes de régularisation passifs	21'879	-	117'493	-
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	-	43'717	-	33'650
Solde	1'106'751	-	1'072'103	-
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres				
Variation du capital social	406'840	44'197	383'674	37'198
Ecart de conversion monétaire	11	-	-	15
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	626	6'317	-	2'233
Solde	356'963	-	344'228	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	192'898	6'431	3	34'388
Immeubles	63'618	148'971	35'235	125'877
Software/Autres immobilisations corporelles/Objets en leasing financier	1'261	260'012	2'615	187'535
Valeurs immatérielles	7'143	935	524	33'452
Modifications du périmètre de consolidation	-	626	27'575	-
Solde	-	152'055	-	315'300
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	1'750'240	-	3'049'413	-
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	398'813	-	1'485'143
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5'830'376	-	7'982'099	-
Engagements résultant d'opérations de négoce	-	4'408	33'068	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	325'824	-	380'214
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	946'362	-	763'915	-
Obligations de caisse	-	341'810	-	469'661
Emprunts	559'129	1'203'463	1'551'136	1'022'703
Prêts sur lettres de gage	2'069'700	1'109'900	2'740'400	1'115'900
Autres passifs	-	10'078	-	12'912
Créances sur les banques	-	1'248'077	-	3'271'958
Créances résultant d'opérations de financement de titres	106'588	-	53'144	-
Créances sur la clientèle	107'578	-	-	146'875
Créances hypothécaires	-	7'184'237	-	6'820'411
Opérations de négoce	-	967'282	-	796'774
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	66'313	-	52'123	-
Immobilisations financières	358'577	-	-	1'074'546
Autres actifs	-	179'430	753'359	-
Liquidités	-	133'200	-	1'482'591
Solde	-	1'311'659	-	1'101'031
Total source de fonds	1'463'714	-	1'416'331	-
Total emploi de fonds	-	1'463'714	-	1'416'331

Etat des capitaux propres

2017

en 1000 CHF	Capital social	Réserves de bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Ecart de conversion monétaire	Part des intérêts minoritaires	Bénéfice	Total
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	1'594'753	12'036'214	-	-4	5'334	754'069	14'390'366
Augmentation du capital	406'840	-	-	-	-	-	406'840
Réduction du capital	-44'197	-	-	-	-	-	-44'197
Modification de la part des intérêts minoritaires	-	-626	-	-	626	-	-
Ecart de conversion monétaire	-	-	-	11	-	-	11
Rémunération du capital social	-	-	-	-	-	-43'717	-43'717
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	-	-	80'000	-	-	-	80'000
Attribution aux réserves issues du bénéfice	-	710'352	-	-	-	-710'352	-
Bénéfice	-	-	-	-	-6'317	917'068	910'751
Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	1'957'396	12'745'940	80'000	7	-357	917'068	15'700'054

Annexe aux comptes annuels consolidés

Société, forme juridique, siège

Le Groupe Raiffeisen est un groupe bancaire sans personnalité juridique propre. Il réunit 255 Banques Raiffeisen indépendantes sous la forme juridique de coopérative, ainsi que Raiffeisen Suisse, dont le siège est à Saint-Gall, et les sociétés du Groupe.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales et le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Il ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et la dynamique, ni sans s'être assuré que les conditions en matière de technologie bancaire, de personnel et de connaissances sont véritablement satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les produits, à prémunir le Groupe Raiffeisen contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La gestion des risques du Groupe Raiffeisen est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense». La gestion des risques est tout d'abord assurée par les unités hiérarchiques responsables (first line). Le secteur Gestion des risques du Groupe veille, quant à lui, à l'observation et à l'application de la politique de risque et l'unité Compliance, au respect des prescriptions réglementaires (second line). L'unité de Révision interne assure enfin la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Contrôle des risques

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement la situation de risque, dans le cadre de l'établissement des rapports.

Notenstein La Roche Banque Privée SA réalise, dans le cadre des limites globales qui lui sont fixées par le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse, son propre contrôle des risques, indépendant des unités qui les encourent. Raiffeisen Suisse surveille le contrôle des risques et la situation de risque de sa filiale, et soumet au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse un reporting consolidé des risques, intégrant également Notenstein La Roche Banque Privée SA. Le contrôle des risques d'ARIZON Sourcing SA est réalisé par Raiffeisen Suisse, conformément aux dispositions

contractuelles. La surveillance du groupe Investnet est assurée sur la base du niveau de contrôle des risques qui lui est affecté. Les exigences minimales applicables en matière de gestion des risques sont surveillées par Raiffeisen Suisse. Un échange périodique a lieu avec le responsable du contrôle des risques.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates;
- surveillance des risques.

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectif:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques, ni la tolérance au risque;
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion des risques cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, de sorte de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats.

Risques de crédit

Les unités d'affaires des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse gèrent leurs risques de crédit de façon autonome, en se conformant toutefois aux normes établies par le Groupe. Notenstein La Roche Banque Privée SA, dont les engagements sont sans incidence sur la situation de risque du Groupe, peut s'écarter de ces normes.

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts, de promesses de crédit irrévocables et d'engagements conditionnels que de produits de négoce, tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également la prise de positions de participations à long terme, une perte pouvant survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Le Groupe Raiffeisen identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie est réputé défaillant si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur de ces mêmes garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit découlent d'une répartition inégale des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, les catégories de couverture, les secteurs ou les régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

L'activité de base du Groupe Raiffeisen est le retail banking en Suisse. Afin d'élargir sa base de rendement, de répartir encore plus les risques et d'appréhender davantage les besoins de ses clients, le Groupe Raiffeisen diversifie ses domaines d'activité dans son cœur de métier. Les opérations avec la clientèle entreprises et la clientèle de placement sont notamment renforcées.

Les Banques Raiffeisen sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration, le plus souvent du fait de prêts et crédits octroyés à la clientèle privée ou à la clientèle entreprises. La clientèle entreprises se compose essentiellement de petites et moyennes entreprises, présentes dans le rayon d'activité de leur Banque Raiffeisen. Pour l'essentiel, les risques de crédit sont limités par la couverture des créances. En tout état de cause, la solvabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour tout octroi de crédit. Concernant les opérations en blanc, l'exposition des Banques Raiffeisen aux risques de crédit est statutairement limitée. Par principe, octroyer un crédit en blanc à des clients privés est exclu et toute dérogation requiert l'autorisation de Raiffeisen Suisse. Un crédit supérieur à 250'000.00 francs doit être couvert auprès de Raiffeisen Suisse.

Comme les Banques Raiffeisen, les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Succursales & Régions et octroient des crédits à des clients privés ainsi qu'à la clientèle entreprises.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 75 millions de francs doivent être examinés par le CRO (chief risk officer), qui évalue principalement les risques de concentration et l'évolution de la value at risk.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale, comme internationale. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négoce pour compte propre. Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Notenstein La Roche Banque Privée SA, qui dispose d'un accès propre au marché, gère elle-même ses risques bancaires et ses risques pays, dans le cadre de la gestion centralisée des limites du Groupe.

Les nouveaux financements de PME Capital SA sont contrôlés par son Investment Committee. Ce comité est composé de six membres, dont deux représentants de Raiffeisen Suisse.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour la plupart des contreparties de la Banque centrale pour lesquelles le décompte des opérations OTC n'est pas centralisé, le Groupe Raiffeisen a conclu un contrat cadre de droit suisse pour les dérivés OTC, assorti d'une annexe, afin de garantir les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés et gérés sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises, dans le cadre de partenariats stratégiques. Des indications détaillées figurent à ce propos dans les informations relatives au bilan, à l'annexe 7.

L'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit repose sur des standards applicables à l'ensemble du Groupe. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts octroyés aux particuliers, aux personnes morales ainsi qu'à des fins de financement d'objets de rapport, sont classifiés selon des modèles de rating internes puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en 11 catégories de risque et deux catégories de défaillance. Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. Le rapport annuel sur le portefeuille de crédit informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédit et des évolutions observées au cours de la période sous revue. Ce rapport inclut une estimation de la situation de risque à laquelle le portefeuille de crédit est exposé et mentionne toute éventuelle nécessité d'agir.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée selon de nombreux critères spécifiques que sont notamment la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport sur le risque est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer sur la situation de risque, l'exposition au risque, l'utilisation des limites et l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédit, la Gestion des risques du Groupe effectue également, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en place des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. Elle utilise à ce titre des limites spécifiques à chaque secteur et prend, lorsque les limites sont atteintes ou dépassées, les mesures adéquates définies au préalable.

La surveillance des risques importants est assurée de façon centralisée par le service Financial Risk Control & Methods. Au 31 décembre 2017, aucun risque important soumis à l'obligation d'être déclaré n'avait été constaté à l'échelle du Groupe. A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs du Groupe Raiffeisen (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,2 milliard de francs (exercice précédent: 1,3 milliard de francs).

Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations de taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et la valeur économique du Groupe Raiffeisen. Le calcul de la sensibilité aux taux d'intérêt et de la value at risk permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions inscrites au bilan et hors bilan sont regroupées dans un bilan des contraintes sur taux d'intérêt, en fonction de la contrainte sur taux d'intérêt convenue contractuellement. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte de capital et de taux indéfinie sont répliqués sur la base de l'historique des valeurs empiriques. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture – à l'exception de Notenstein La Roche Banque Privée SA, qui dispose de son propre accès au marché. Les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites déterminées pour les risques de taux et en rend compte chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque du Groupe Raiffeisen. La surveillance et le reporting d'autres unités se font plus fréquemment.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux devises peuvent en grande partie être évités par les Banques Raiffeisen.

La gestion du portefeuille des immobilisations financières revient au secteur Treasury de la Banque centrale de Raiffeisen Suisse. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité, qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales en matière de liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par la Gestion des risques du Groupe. Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose, en plus, de son propre portefeuille d'immobilisations financières, géré et surveillé par des unités spécifiques de Notenstein La Roche Banque Privée SA, dans le cadre des limites globales.

La gestion du portefeuille de négoce de la Banque centrale incombe au secteur Négoce, qui est rattaché au département Banque centrale. Les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse ne tiennent aucun portefeuille de négoce. Les opérations de négoce de la Banque centrale couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. La value at risk, les limites de perte, de sensibilité et de position fixées par le Conseil d'administration et la Direction doivent être scrupuleusement respectées et sont surveillées quotidiennement par la Gestion des risques du Groupe, qui effectue aussi un contrôle journalier de la plausibilité du résultat de négoce réalisé et vérifie chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés est réglé par des limites de risque et fait l'objet d'une étroite surveillance.

Le conseil d'administration de Notenstein La Roche Banque Privée SA détermine les limites applicables aux portefeuilles de négoce et de la banque en se basant sur la limite globale que lui a fixée le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. La gestion adéquate de ces deux portefeuilles incombe au secteur Treasury de Notenstein La Roche Banque Privée SA, dont le service Financial Risk Controlling, en sa qualité d'instance de contrôle indépendante, surveille le respect des limites attribuées.

Pour rendre compte du respect de la value at risk, de même que des limites de perte, de sensibilité et de position et pour évaluer la situation de risque, le secteur Gestion des

risques du Groupe recourt essentiellement à quatre canaux:

- rapport journalier des limites du négoce à l'intention des membres de la Direction responsables;
- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables, conformément à la Circ.-FINMA 2008/6;
- rapport des risques mensuel à l'intention du responsable du département Finances, qui décide si le rapport des risques mensuel doit être soumis à l'ensemble de la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Les éventuels dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par la Gestion des risques du Groupe.

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce

en 1000 CHF	31.12.2017	Ø 2017	31.12.2016	Ø 2016
Devises/métaux précieux	43'234	34'032	22'687	20'683
Instruments de taux	160'765	162'391	144'161	147'891
Titres de participation et indices	40'521	31'558	21'025	21'411
Total	244'520	227'981	187'873	189'986

Liquidités

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe, conformément aux prescriptions au sens de la loi sur les banques. Dans le cadre de ce contrôle, les entrées et sorties de liquidités sont notamment simulées selon diverses perspectives, dans le cadre de scénarios qui comprennent aussi bien les répercussions des crises de refinancement que celles des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur les indicateurs de risque découlant des analyses de scénario mentionnées.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes issu de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et à ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Outre les conséquences financières de ces risques, on tient également compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance à ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite value at risk par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration. C'est à la Gestion des risques du Groupe qu'il incombe de surveiller que la tolérance au risque soit respectée. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont déterminées et mises en œuvre.

Chez Raiffeisen, chaque fonction au sein du Groupe est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. La Gestion des risques du Groupe est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels,

et elle surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures, dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators (KRI), les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est informé de toute violation de la limite value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaires, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et collabore étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, accèdent à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Les Banques Raiffeisen effectuent au moins une fois par an, à l'appui d'évaluations, une analyse de la situation des risques opérationnels. Ces analyses périodiques sont validées par le conseil d'administration de chaque Banque puis transmises à la Gestion des risques du Groupe.

Quant à la surveillance des risques opérationnels d'ARIZON Sourcing SA, elle est confiée à la Gestion des risques du Groupe selon les dispositions contractuelles. Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose de sa propre équipe OpRisk. Sur le plan fonctionnel, le CRO de Notenstein rend compte chaque trimestre au CRO du Groupe Raiffeisen.

Externalisation

Raiffeisen Suisse a délégué l'exploitation du réseau dédié à la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Par ailleurs, l'ensemble de l'administration des titres de Raiffeisen Suisse est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs s'effectue chez Swiss Post Solutions SA et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Les services bancaires opérationnels dans le domaine des titres et du trafic des paiements de Raiffeisen Suisse et de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont traités par ARIZON Sourcing SA, une entreprise fondée en commun par Raiffeisen Suisse et Avaloq. La plateforme d'identification en ligne des nouveaux clients et des clients actuels par streaming vidéo est exploitée par Inventx AG.

Raiffeisen Suisse a conclu un accord d'externalisation avec Leonteq Securities AG dans le cadre de son activité d'émetteur de produits structurés. Lors de l'émission de produits de placement Raiffeisen, Leonteq Securities AG se charge des tâches liées à la structuration, au traitement, à la documentation et à la distribution des instruments. Leonteq Securities AG gère également les risques des dérivés et le cycle de vie des produits.

Dispositions réglementaires

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont déliées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Par sa décision en date du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a reconnu l'importance systémique du Groupe Raiffeisen au sens de la loi sur les banques.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes, concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

S'agissant des catégories de clients que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, les banques, les négociants en valeurs mobilières et entreprises, on se réfère à trois agences de rating reconnues par la FINMA et utilise les notations qu'elles appliquent aux émetteurs / émissions.

Quant aux gouvernements centraux, les ratings des émetteurs / émissions employés sont ceux d'une agence d'assurance à l'exportation, mais les notations usitées par les agences de rating demeurent généralement privilégiées.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux notations appliquées des agences de rating et des agences d'assurance à l'exportation.

Les positions qui font l'objet de ratings externes figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières;
- valeurs de remplacement positives.

En 2015, Raiffeisen a engagé la procédure d'autorisation auprès de la FINMA pour le calcul des exigences en matière de fonds propres ainsi que pour la mesure et la gestion des risques de crédit selon l'approche F-IRB, ce qui lui a valu en 2016 le statut de «broadly compliant». Le bouclage de la procédure d'autorisation est attendu pour 2019.

Les exigences à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options. A ce titre, un aperçu des exigences est disponible dans le tableau «Exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce».

Quant au calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. En s'appuyant sur la méthode hédoniste, la Banque se réfère aux prix immobiliers de la région fournis par un prestataire externe. Le modèle est validé par un spécialiste externe, à la demande de la Banque. Cette dernière actualise périodiquement la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations. Les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements sont par ailleurs aussi surveillés en permanence. La Banque identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques élevés. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est également impliqué. Au besoin, des couvertures complémentaires sont requises et à défaut, une correction de valeur doit être établie (voir aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Pour les maisons plurifamiliales, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des objets de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du taux de vacance.

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe au-dessous du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou des garanties supplémentaires sont alors demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

Crédits sans couverture

S'agissant des crédits commerciaux d'exploitation non couverts, il est demandé au client chaque année, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des bouclements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, l'engagement de crédit semble menacé, une correction de valeur adéquate est alors comptabilisée.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Tout nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures précisées aux chapitres «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste, ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle, pour effectuer des estimations immobilières. Sur la base des caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, ce modèle compare le prix de l'immeuble à des transactions immobilières similaires. Pour les maisons plurifamiliales, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose également de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse, entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

En ce qui concerne les crédits lombard et autres crédits couverts par des titres, des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions), présentant une bonne liquidité et négociés activement, sont notamment pris en compte. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des informations sur les cours et un market maker sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs de marché, pour couvrir le risque de marché inhérent aux titres liquides négociables sur le marché et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi, les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation ou d'indices et dans une moindre mesure, des titres de matières premières.

Raiffeisen Suisse conclut les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que le secteur Treasury n'intervient pas lui-même sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Notenstein La Roche Banque Privée SA se sert des instruments financiers dérivés dans le

cadre de la gestion des risques, essentiellement pour couvrir les risques de taux et de change, ainsi que les risques de marché encourus à l'émission de produits structurés. Les opérations de couverture sont exclusivement conclues avec des contreparties externes.

Les Banques Raiffeisen n'exécutent ou ne couvrent, en tant que commissionnaires, les opérations sur instruments financiers dérivés que pour satisfaire la demande de leurs clients.

Application du principe de hedge accounting

Les Banques Raiffeisen n'ont pas recours à la comptabilité de couverture, au sens de la présentation des comptes.

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse et Notenstein La Roche Banque Privée SA ont recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après.

Opérations de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire	Swap de taux d'intérêt et de devises
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro couvertures. Des micro couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est qualifié de couverture, Raiffeisen Suisse documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture, ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu et de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution prospective des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont concrètement remplis:

- la couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures);
- il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles, d'un point de vue du risque couvert.

Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de consolidation, de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance afférente, et à la circulaire FINMA 2015/1 Comptabilité – banques (PCB). Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (true and fair view) et reflètent précisément la situation patrimoniale, financière et de rendement du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation

Généralités

La consolidation des établissements bancaires réunis au sein du Groupe Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe affiliées présente des différences fondamentales, par rapport à la consolidation traditionnelle basée sur la structure d'une holding. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de Raiffeisen Suisse et, à ce titre, s'érigent en sociétés mères. Raiffeisen Suisse, en dépit de son rôle d'instance centrale de coordination, de pool de liquidités et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction de Raiffeisen Suisse et son droit d'émettre des directives sont régis par ses statuts et les règlements afférents. La consolidation ne considère pas Raiffeisen Suisse à titre de société faitière. Elle regroupe les comptes annuels des Banques Raiffeisen et des participations détenues au sein du Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant dans les comptes annuels consolidés correspond donc à la somme des capitaux sociaux des Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation

Le boucllement consolidé du Groupe Raiffeisen comprend les comptes annuels de chacune des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales sociétés du Groupe, dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital, assorti d'un droit de vote. Les sociétés du Groupe entièrement consolidées, ainsi que les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence, figurent dans l'annexe «Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte». Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement, si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et si soit la part au capital social est inférieure à un million de francs, soit la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs.

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et charges sont inscrits à 100%. En effet, le capital est consolidé suivant la méthode dite de purchase: l'ensemble des principaux engagements et créances, des opérations hors bilan, et des charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés consolidées, sont compensés les uns avec les autres. Cette méthode exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires notables qui sont, de ce fait, écartés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans les comptes annuels consolidés, selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles d'importance moindre en termes de capitaux et de rendements, ou dépourvues de caractère stratégique, ne sont pas consolidées mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

Date de référence de la consolidation

Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues, mais non encore exécutées, se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements, ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères, sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

En ce qui concerne les comptes annuels des sociétés du Groupe installées à l'étranger, tenus en monnaie étrangère, les bilan et hors bilan sont convertis au cours de la date de référence, tandis que le compte de résultat est converti au cours moyen sur l'année. L'écart de conversion est comptabilisé dans les capitaux propres en tant que différence de change, sans incidence sur le résultat.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagio sur emprunts propres et les prêts des centrales d'émission des lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont alors constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Les risques latents sont traités comme des créances compromises. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible, dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non exploitée – via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit, mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

L'extourne définitive d'une créance intervient, au plus tard, lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation de la correction de valeur), lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés. Les titres empruntés ou reçus à des fins de garantie sont inscrits avec effet au bilan, seulement si le Groupe Raiffeisen peut exercer le contrôle sur les droits contractuels qui en découlent. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu de leurs droits contractuels. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt, et des opérations de mise ou de prise en pension de titres, sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de mise en pension et opérations de prise en pension)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente, sur une base périodique.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en découlent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance. En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse. Les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente, figurent sous la rubrique des immobilisations financières et font l'objet d'une évaluation selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation. Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations non consolidées

Parmi les participations non consolidées figurent les participations minoritaires de 20 à 50%, évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ce poste du bilan comprend par ailleurs les participations inférieures à 20% ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation; les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. L'activation des charges liées à la réalisation des futurs systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation; Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs

immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives harmonisées du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill. Ce dernier fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée. La période d'amortissement est en règle générale de 5 ans, mais elle peut atteindre 10 ans au maximum, dans certains cas justifiés. Un goodwill qui existait déjà au 31 décembre 2014 et pour lequel une durée d'amortissement de plus de 10 ans avait été prévue, continue d'être amorti sur la durée initialement prévue.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan, lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles inscrites au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque: la valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée à chaque date du bilan, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, il faut se référer aux explications du chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution, pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c, OFR.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 19,0% (contre 19,1% l'exercice précédent) sont calculés sur les réserves non fiscalisées et provisionnés dans le bilan en tant que tels.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan: les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse, et conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury de Raiffeisen Suisse sont réalisées via le portefeuille de négoce, à savoir que le Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes du secteur Treasury figure sous les instruments de couverture.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». Les agios et disagio figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Les produits structurés émis chez Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam sont évalués à leur juste valeur. Ces produits sont inscrits au bilan à la valeur du marché, sous «Engagements issus d'autres instruments financiers avec évaluation à leur juste valeur».

Traitement au niveau du compte de résultat: les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés, employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux, sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification majeure n'est intervenue dans les «Principes de comptabilisation et d'évaluation».

Événements survenus après la date du bilan

Raiffeisen Suisse a été informée le 27. février 2018 par le Ministère public de Zurich III qu'il ouvrait une procédure pénale à l'encontre de l'ancien président de la Direction de Raiffeisen Suisse, Pierin Vincenz. L'accusation incrimine une gestion déloyale dans le cadre d'Aduno et d'Investnet. Raiffeisen Suisse s'est portée partie civile dans la procédure susmentionnée, et a par ailleurs déposé une plainte pénale à l'encontre de Pierin Vincenz et d'autres personnes susceptibles d'être impliquées. Ces démarches n'ont toutefois aucune incidence sur le présent bouclage annuel.

Informations sur le bilan

1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	231'673	338'261
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	2'200'730	2'599'331
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	2'106'069	2'591'018
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'848'151	2'580'400
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	368'151	477'838
dont titres remis à un tiers en garantie	200'453	74'158
dont titres aliénés	133'799	138'207

* avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

en 1000 CHF	Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	2'281'290	960'565	4'761'697	8'003'552
Créances hypothécaires	172'621'503	-	117'459	172'738'962
Immeubles d'habitation	158'974'661	-	52'415	159'027'076
Immeubles commerciaux et de bureaux	3'570'300	-	6'376	3'576'676
Artisanat et industrie	5'207'294	-	9'026	5'216'320
Autres	4'869'249	-	49'642	4'918'891
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	174'902'793	960'565	4'879'156	180'742'514
Exercice précédent	167'798'667	1'198'623	4'668'565	173'665'855
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	174'902'793	960'565	4'674'320	180'537'678
Exercice précédent	167'798'667	1'198'623	4'447'714	173'445'004
Hors bilan				
Engagements conditionnels	45'025	108'923	314'538	468'486
Promesses irrévocables	6'300'180	247'204	2'242'933	8'790'318
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	-	-	113'897	113'897
Total hors bilan				
Exercice de référence	6'345'205	356'127	2'671'369	9'372'701
Exercice précédent	5'726'362	356'264	2'444'163	8'526'789
en 1000 CHF				
	Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeur individuels
Créances compromises				
Exercice de référence	805'208	592'506	212'702	207'575
Exercice précédent	905'101	672'219	232'882	223'590

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

3. Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

3.1 Actifs

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	3'151'818	2'222'124
dont cotés ¹	3'151'653	1'099'219
dont négociés sur un marché représentatif	165	1'122'905
Titres de participation	259'603	248'290
Métaux précieux	444'184	416'479
Autres actifs du négoce	23'478	24'908
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	-	-
Produits structurés	-	-
Autres	-	-
Total des actifs	3'879'083	2'911'801
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	871'020	342'686

¹ cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

3.2 Engagements

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire ²	131'457	137'331
dont cotés ¹	131'457	137'331
Titres de participation ²	1'209	863
Métaux précieux ²	-	-
Autres passifs du négoce ²	1'133	13
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés	2'580'306	1'633'944
Autres	-	-
Total des engagements	2'714'105	1'772'151
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	2'580'306	1'633'944

¹ cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue

² pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

en 1000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme, y c. FRAs	215	171	4'400'000	-	-	-
Swaps	322'665	350'866	40'122'999	574'444	647'857	34'951'200
Futures	-	-	1'464'385	-	-	-
Options (OTC)	1'459	2'610	85'537	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total instruments de taux d'intérêt	324'339	353'647	46'072'921	574'444	647'857	34'951'200
Devises						
Contrats à terme	402'980	389'113	53'500'511	130'815	18'848	4'187'874
Swaps comb. taux d'int./devises	263	8	10'545	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	11'589	8'252	1'186'275	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total devises	414'832	397'373	54'697'331	130'815	18'848	4'187'874
Métaux précieux						
Contrats à terme	12'406	24'641	1'432'744	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	33'266	-	-	-
Options (OTC)	26'510	19'158	2'495'518	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total métaux précieux	38'916	43'799	3'961'528	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	16'011	48'206	1'983'038	-	-	-
Futures	-	-	248'795	-	-	-
Options (OTC)	123'976	125'216	3'757'996	-	188	92'581
Options (exchange traded)	558	170	12'525	-	-	-
Total titres de participation/indices	140'545	173'592	6'002'354	-	188	92'581
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	24'592	26'626	840'495	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First-to-default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de crédit	24'592	26'626	840'495	-	-	-
Autres						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	181	1'311	45'876	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	28'188	28'405	421'891	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total autres	28'369	29'716	467'767	-	-	-

Total						
Exercice de référence	971'593	1'024'753	112'042'396	705'259	666'893	39'231'655
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	971'034	1'024'584	-	705'122	665'480	-
Exercice précédent	985'794	1'000'005	94'533'188	757'371	1'017'465	43'868'454
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	974'042	994'239	-	757'371	1'014'105	-

4.2 Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats jusqu'à 1 an	Volumes des contrats de 1 à 5 ans	Volumes des contrats plus de 5 ans	Volumes des contrats
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'445'765	1'545'439	77'416'750	28'696'417	13'275'690	119'388'857
Autres clients	115'926	100'252	3'690'428	1'154'491	488'954	5'333'873
Bourses	558	170	1'758'971	-	-	1'758'971
Instances centrales de clearing	114'603	45'785	7'522'500	8'620'300	8'649'550	24'792'350
Total						
Exercice de référence	1'676'852	1'691'646	90'388'649	38'471'208	22'414'194	151'274'051
Exercice précédent	1'743'165	2'017'470	73'854'834	41'294'548	23'252'260	138'401'642

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques / négociants en valeurs mobilières: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 81,4% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating placement sûr ou supérieur (Moody's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5. Immobilisations financières

5.1 Répartition des immobilisations financières

en 1000 CHF	Valeur comptable exercice de référence	Valeur comptable exercice précédent	Juste valeur exercice de référence	Juste valeur exercice précédent
Immobilisations financières				
Titres de créance	7'409'737	7'598'777	7'629'048	7'861'851
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	7'300'873	7'499'852	7'519'279	7'762'228
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	108'864	98'925	109'769	99'623
Titres de participation	144'596	318'970	148'956	332'087
dont participations qualifiées ¹	58'771	50'508	58'771	50'508
Métaux précieux	484	446	484	446
Immeubles	38'571	33'772	41'895	36'460
Total des immobilisations financières	7'593'388	7'951'965	7'820'383	8'230'844
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	7'048'156	7'163'693	-	-

¹ au moins 10% du capital ou des voix

5.2 Répartition des contreparties selon la notation

en 1000 CHF	Val. comptable Placement très sûr	Val. comptable Placement sûr	Val. comptable Bon placement moyen	Val. comptable Placement spéculatif à très spéculatif	Val. comptable Placement extrêmement risqué/défaut de paiement	Val. comptable Placement sans rating
Titres de créances	7'059'444	168'940	49'179	-	-	132'174

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings de toutes les trois grandes agences de notation internationales.

6. Participations non consolidées

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements et adaptations comptables de la fin de l'exercice précédent	Valeur comptable du périmètre de consolidation	Modifications de	Exercice de référence	Exercice de référence	Exercice de référence	Exercice de référence	Exercice de référence	Valeur comptable de l'exercice de référence	Valeur de marché
	(évaluation par mise en équivalence)			de	de	de	de	de	de		
				Change-ments d'affec-tation	Inves-tissements	Désinves-tissements	Amortisse-ments	Adaptations de participation	de		
								de	de		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	250'751	210'585	461'336	-	-	-	-	-	55'023	516'359	
- avec valeur boursière	92'655	19'061	111'716	-	-	-	-	-	9'681	121'397	291'265
- sans valeur boursière	158'096	191'524	349'620	-	-	-	-	-	45'342	394'962	-
Autres participations non consolidées	339'160	-12'862	326'298	-	-	6'431	-192'898	-6'088	15	133'758	
- avec valeur boursière	127'763	-45	127'718	-	-	-	-127'574	-	-	144	323
- sans valeur boursière	211'397	-12'817	198'580	-	-	6'431	-65'324	-6'088	15	133'614	-
Total des participations non consolidées	589'911	197'723	787'634	-	-	6'431	-192'898	-6'088	55'038	650'117	291'588

7. Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et participation en 1000 CHF	Siège	Activité commerciale	Capital	Exercice de réf. Part au capital en % ¹	Exercice de réf. Part aux voix en % ¹	Exercice préc. Part au capital en % ¹	Exercice préc. Part aux voix en % ¹
7.1 Sociétés du Groupe							
Raiffeisen Suisse société coopérative ²	Saint-Gall	Banque centrale, services aux Banques	1'700'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Raiffeisen Centre Entrepreneurs SA	Gossau SG	Prestations de conseil aux PME	5'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Raiffeisen Immo SA	Saint-Gall	Intermédiation et prestations de conseil	5'000	100,0	100,0	-	-
Business Broker AG ³	Zurich	Conseil en entreprise	100	100,0	100,0	100,0	100,0
RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	Négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Banque Privée SA	Saint-Gall	Banque privée	22'200	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Finance (Guernsey) Limited ⁴	Guernsey	Services financiers	5'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Financial Services GmbH ⁴	Munich	Conseil en placement et intermédiation de placements financiers	-	-	-	100,0	100,0
PME Capital SA ⁶	Herisau	Société de financement	2'566	100,0	100,0	100,0	100,0
Investnet AG ⁶	Herisau	Société de financement	150	100,0	100,0	100,0	100,0
Investnet Holding SA ⁷	Herisau	Société de participation	10'000	60,0	60,0	60,0	60,0
ARIZON Sourcing SA ⁸	Saint-Gall	Prestations d'opération et de conseil pour Banques	10'000	51,0	51,0	51,0	51,0
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Amsterdam NL	Services financiers	1'000	100,0	100,0	100,0	100,0
7.2 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence							
Vorsorge Partner AG	Saint-Gall	Conseil en prévoyance	100	40,0	40,0	40,0	40,0
Leonteq AG ⁹	Zurich	Services financiers	15'945	29,0	29,0	29,0	29,0
Aduno Holding SA	Zurich	Services financiers	25'000	25,5	25,5	25,5	25,5
Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA ²	Zurich	Banque des lettres de gage	900'000	21,7	21,7	21,7	21,7
dont non libérées			504'000				
7.3 Autres participations non consolidées¹¹							
responsAbility Participations AG	Zurich	Services financiers	138'877	14,4	14,4	14,4	14,4
dont non libérées			38'571				
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöchstetten	Services financiers	10'000	16,5	16,5	16,5	16,5
Genossenschaft Olma Messen St.Gallen	Saint-Gall	Organisation de foires	23'133	11,5	11,5	11,5	11,5
Avaloq Group AG	Freienbach	Société de participation	100	-	-	10,0	10,0
Twint SA	Zurich	Services financiers	10'200	5,0	5,0	5,0	5,0
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	19'522	6,9	6,9	6,9	6,9
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	Services financiers	995	-	-	4,0	4,0
Coresystems SA ¹¹	Windisch	Services informatiques	347	22,5	22,5	19,0	19,0
adRom Digital Media SA ¹¹	Vaduz	Services informatiques	50	33,3	33,3	33,3	33,3
Fehr Group SA ¹¹	Winterthur	Société de participation	898	35,7	35,7	32,1	32,1
Quartal Financial Solutions Inc. ¹¹	Nevada USA	Services informatiques	6'501	47,6	47,6	47,6	47,6

1 Le montant de la quote-part de capital et du droit des voix est toujours indiqué du point de vue de la société détenant le contrôle direct.

2 Raiffeisen Suisse société coopérative et une part de 18,7% de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements Suisses de Crédit hypothécaire SA sont détenues directement par les

Banques Raiffeisen.

3 Prise de contrôle par Raiffeisen Centre Entrepreneurs SA.

4 Prise de contrôle par Notenstein La Roche Banque Privée SA.

5 Contrôle exercé par Notenstein La Roche Banque Privée SA. La société a été liquidée en 2017.

6 Contrôle exercé par Investnet Holding SA.

7 A partir du 1er juillet 2020, chaque actionnaire minoritaire est habilité à vendre ses parts de société à l'actionnaire majoritaire Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation définie (option put).

8 Il existe entre Raiffeisen Suisse société coopérative et Avaloq un certain nombre d'options call et put relatives à l'achat ou à la vente d'actions d'ARIZON Sourcing SA. Les options sont liées à différents jalons ou événements futurs. En fonction des événements, Raiffeisen Suisse société coopérative est en droit d'acquérir l'ensemble des actions d'ARIZON Sourcing SA, détenues par Avaloq. En même temps, Avaloq est également autorisé de vendre ses actions à Raiffeisen Suisse société coopérative. En cas de certains événements, Avaloq est par ailleurs en droit d'acquérir d'abord 2%, et ensuite maximum 29%, de la part en actions détenue par Raiffeisen Suisse société coopérative si bien qu'en fin de compte, Raiffeisen Suisse société coopérative ne détiendrait plus que 20% d'ARIZON Sourcing SA. En même temps, Raiffeisen Suisse société coopérative est en droit de vendre à Avaloq une part de 31% au total d'ARIZON Sourcing SA. Avec la vente prévue d'ARIZON à Avaloq début 2019, ces options deviendront caduques.

9 Raiffeisen Suisse société coopérative a vendu un option call à un fondateur de Leonteq à hauteur de 2,9% du capital-actions de Leonteq AG. Le prix d'exercice avoisine CHF 210 par action (ajusté des dividendes), la durée étant de 10 ans (jusqu'en octobre 2025).

10 Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations sont mentionnées si la part aux voix et au capital est supérieure à 10% et si la part du capital social détenue est soit supérieure à 1 million de francs, soit a une valeur comptable supérieure à 10 millions de francs.

11 Les titres de participation détenus par PME Capital SA sans but de placement à long terme sont destinés à la vente.

8. Immobilisations corporelles

8.1 Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Modification du périmètre de consolidation	Exercice de référence Changements d'affectation	Exercice de référence Investissements	Exercice de référence Désinvestissements	Exercice de référence Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	2'325'393	-536'040	1'789'353	-	-31'037	128'120	-52'553	-43'983	1'789'900
Autres immeubles	483'067	-122'524	360'543	-	16'575	20'851	-11'065	-8'209	378'695
Software acquis séparément ou développés à l'interne	332'448	-128'776	203'672	-	37	207'529	-	-8'846	402'392
dont un auto-développé	164'799	-	164'799	-	-	198'941*	-	-1'048	362'692
Autres immobilisations corporelles	1'141'102	-895'265	245'837	-	14'436	52'483	-1'241	-79'934	231'581
Objets en leasing financier	148	-41	107	-	-11	-	-20	-24	52
Total des immobilisations corporelles	4'282'158	-1'682'646	2'599'512	-	-	408'983	-64'879	-140'996	2'802'620

* Ont été comptabilisées dans le compte de profits et pertes sous la position «Autres produits ordinaires».

8.2 Leasing opérationnel

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	2'579	2'533
Echéant dans les 1 à 5 ans	3'416	3'626
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	5'995	6'159
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	5'927	6'078

9. Valeurs immatérielles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Modifications du périmètre de consolidation	Exercice de référence Investissements	Exercice de référence Désinvestissements	Exercice de référence Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
Goodwill	553'178	-151'890	401'288	-	935	-	-36'992	365'231
Autres valeurs immatérielles	25'000	-6'855	18'145	-	-	-7'143	-4'349	6'653
Total des valeurs immatérielles	578'178	-158'745	419'433	0	935	-7'143	-41'341	371'884

10. Autres actifs et autres passifs

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Autres actifs		
Compte de compensation	9'162	180'565
Comptes d'ordre Impôts indirects	649'385	303'233
Autres comptes d'ordre	57'030	54'585
Réserves de cotisations de l'employeur auprès d'institutions de prévoyance	125'548	123'233
Autres actifs divers	11'011	11'090
Total des autres actifs	852'136	672'706
Autres passifs		
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	12'474	15'856
Redevances dues, impôts indirects	55'093	60'877
Autres comptes d'ordre	77'619	87'324
Autres passifs divers	14'840	6'047
Total des autres passifs	160'026	170'104

11. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

en 1000 CHF	Exercice de réf. Valeur compt.	Exercice de réf. Engagements effectifs	Exercice préc. Valeur compt.	Exercice préc. Engagements effectifs
Créances sur les banques	391'805	376'039	528'792	524'567
Créances hypothécaires	29'535'283	21'660'076	28'229'613	20'671'997
Immobilisations financières	1'525'745	477'515	1'354'638	233'705
Immobilisations corporelles/Autres actifs	-	-	35	-
Total des actifs mis en gage	31'452'833	22'513'630	30'113'078	21'430'269
Total des actifs sous réserve de propriété²	52	52	107	107

1 Sans opérations de financement de titres (voir la présentation à part des opérations de financement de titres en annexe 1)

2 Il s'agit le plus souvent d'objets activés issus du leasing financier.

12. Institutions de prévoyance

La plupart des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Les collaborateurs de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont assurés auprès de la Katharinen Pensionskasse I et II. Les prestations de la Caisse de retraite sont calculées sur la base des cotisations versées (système axé sur les cotisations). Tous les collaborateurs sont assurés à partir du salaire annuel minimum LPP fixé par la loi et ont donc droit aux prestations. Il n'existe aucune obligation supplémentaire de prestations de la part de l'employeur. Pour la prévoyance surobligatoire des collaborateurs de Notenstein La Roche Banque Privée SA, la Katharinen Pensionskasse II permet une stratégie de placement individuelle.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations de l'employeur des différentes Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen. 8 (exercice précédent 8) Banques Raiffeisen ainsi que Investnet AG et Business Broker AG sont assurées hors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collectifs, etc.).

12.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	186'678	274'962
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'345	3'527
Emprunts	40'000	40'000
Comptes de régularisation	543	543
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	231'566	319'032

12.2 Réserves de cotisations de l'employeur

Des réserves de cotisations d'employeur existent auprès de la Fondation de l'employeur (Raiffeisen) et auprès d'institutions de prévoyance en dehors du Groupe Raiffeisen (Autres).

en 1000 CHF	Exercice de référence Raiffeisen	Autres	Total	Exercice précédent Raiffeisen	Autres	Total
Etat au 1er janvier	118'897	4'336	123'233	112'912	2'071	114'983
+ Versements	19'756	100	19'856	18'648	4'867	23'515
- Prélèvements	-14'937	-2'837	-17'774	-12'974	-2'607	-15'581
+ Rémunération*	233	-	233	311	5	316
Etat au 31 décembre	123'949	1'599	125'548	118'897	4'336	123'233

* La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Les différentes réserves de cotisations de l'employeur des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles. Le solde des réserves de cotisations de l'employeur est inscrit au bilan sous les autres actifs. Les réserves de cotisations de l'employeur ne comportent pas de renoncations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni d'autres corrections de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en compte.

12.3 Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2017 en %	au 31.12.2016 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	116,1	110,8
Katharinen Pensionskasse I (Valeur non vérifiée)	117,6	111,2
Katharinen Pensionskasse II (Valeur non vérifiée)	125,6	119,7

Le 31.12.2017, les réserves de fluctuation de valeurs de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative étaient légèrement supérieures au montant réglementaire. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des fonds libres qui en découlent. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte, pour l'heure, aucun avantage économique pour l'employeur malgré cet excédent de couverture qui doit être utilisée au profit des assurés.

Les réserves de fluctuation de valeurs des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen n'ont pas atteint le montant réglementaire durant l'exercice de référence. Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Charges de prévoyance selon les boucllements individuels	128'056	123'103
Versements/prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	-4'394	-3'390
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	123'662	119'713
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen (voir annexe 26 «Charges de personnel»)	123'662	119'713

13. Produits structurés émis

en 1000 CHF	Valeur comptable				Total
	Évaluation globale		Évaluation séparée		
	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	-	19'005	2'189	54	21'248
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	19'005	2'189	54	21'248
Sans RDP	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	2'279'939	1'316'006	2'137	3'598'082
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	2'279'882	1'316'006	-12'165	3'583'723
Sans RDP	-	57	-	14'302	14'359
Devises	-	16'055	1	-1	16'055
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	16'055	1	-1	16'055
Sans RDP	-	-	-	-	-
Matières premières/métaux précieux	-	60'199	97'689	15'724	173'612
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	60'199	97'689	15'724	173'612
Sans RDP	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	-	205'107	204'794	-1'314	408'587
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	205'107	204'794	-1'314	408'587
Sans RDP	-	-	-	-	-
Total	-	2'580'306	1'620'679	16'600	4'217'585

Produits structurés Raiffeisen Suisse société coopérative

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

Produits structurés Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam

Les produits structurés émis sont inscrits au bilan à la valeur du marché sous «Engagements résultant d'autres instruments financiers évalués à leur juste valeur».

14. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt
Emprunts de Raiffeisen Suisse					
Emprunts de Raiffeisen Suisse - non subordonné	2010	2,000	21.09.2023		250'000
	2011	2,125	04.02.2019		249'580
	2011	2,625	04.02.2026		150'000
	2011	2,375	10.05.2018		150'000
	2014	1,625	07.02.2022		100'000
	2014	0,000	05.06.2018		215'000 ¹
	2016	0,000	17.09.2020		50'000
	2016	0,300	22.04.2025		375'000
	2016	0,750	22.04.2031		79'815
Emprunts de Raiffeisen Suisse – subordonné sans clause PONV ²	2011	3,875	21.12.2021		535'000
Emprunts de Raiffeisen Suisse – subordonné avec clause PONV ²	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	543'945 ³
	2015	3,000	durée illimitée	02.10.2020	589'925 ³
Instruments de base des produits structurés émis ⁴		0,619 ⁵	2018		566'056
		-0,215 ⁵	2019		416'597
		-0,316 ⁵	2020		191'778
		-0,111 ⁵	2021		96'035
		-0,506 ⁵	2022		154'334
		0,035 ⁵	après 2022		195'878
Total des emprunts de Raiffeisen Suisse					4'908'944
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA					
	div.	1,247 ⁵	div.		21'029'700
Total des prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA					21'029'700
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					25'938'644

1 Rémunération variable, base CHF LIBOR à 3 mois et écart

2 Clause PONV = point of no viability / moment où l'insolvabilité menace

3 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

15. Corrections de valeur et provisions

en 1000 CHF	Etat à la fin de l'année précédent	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions							
Provisions pour impôts latents	851'464	-	-	-	58'510	-2'576	907'398
Provisions pour risque de défaillance	13'421	-	2'313	-	2'136	-3'804	14'066
Provisions pour autres risques d'exploitation	18'528	-211	-	-	1'430	-163	19'584
Provisions de restructurations ¹	11'506	-7'533	-	-	-	-3'473	500
Autres provisions ²	8'557	-1'924	-	-	6'215	-5'763	7'085
Total des provisions	903'476	-9'668	2'313	-	68'291	-15'779	948'633
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	80'000	-	80'000
Corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays							
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	223'590	-14'987	-2'313	6'330	54'127	-59'172	207'575
Corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-
Total des corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays	223'590	-14'987	-2'313	6'330	54'127	-59'172	207'575

1 dont 0,7 millions de francs ont été constitués par le biais des charges de personnel

2 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

16. Capital social

	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital social	1'876'687		398'970
Capital social (parts sociales supplémentaires)*			1'195'783
Total du capital social au début de l'exercice de référence	1'876'687		1'594'753
+ Versements des nouveaux sociétaires	69'968	200	13'993
	200	300	60
	137	400	55
	2'931	500	1'466
+ Versements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			391'265
+ Versements par augmentation du nominal			
Total des versements des nouveaux sociétaires	73'236		406'839
– Remboursements aux sociétaires sortants	-57'451	200	-11'490
	-204	300	-61
	-106	400	-42
	-2'036	500	-1'018
– Remboursements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			-31'585
– Remboursem. par diminution du nominal			
Total des remboursements aux sociétaires sortants	-59'797		-44'196
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence			
Capital social	1'804'511	200	360'902
	6'033	300	1'810
	5'700	400	2'280
	73'882	500	36'941
dont capital social (parts sociales supplémentaires)			1'555'463
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'890'126		1'957'396

* Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social».

Nombre de parts sociales, unités: exercice de référence 9'519'365, exercice précédent 7'742'800

Capital social ouvrant droit au paiement d'intérêts: exercice sous revue 1'957'395'500 francs, exercice précédent 1'594'753'300 francs

Capital social libéré: exercice sous revue 1'957'395'500 francs, exercice précédent 1'594'753'300 francs

Montant des réserves statutaires et légales non distribuables, en fonction des boucllements individuels au 31.12.2017: 3'816'513'000 francs (exercice précédent: 3'633'647'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5% des droits de vote.

17. Parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs personnes et sociétés proches	20'051	19'274	4'949	3'655
Membres de la Direction, de la Direction élargie et des directeurs de la Révision interne de Raiffeisen Suisse et les personnes et sociétés qui leur sont proches	41'068	42'986	9'807	8'579
Autres parties liées ¹	4'687'348	4'643'716	21'673'490	20'444'021
Total des créances et engagements envers les parties liées	4'748'467	4'705'976	21'688'246	20'456'255

¹ Ce poste contient des créances et des engagements envers des participations non consolidées dont la quote-part de participation se situe entre 20% et 50% ou qui est inférieure à 20% permettant d'exercer une influence significative ailleurs.

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Les engagements conditionnels à hauteur de 28,5 millions de francs envers des personnes proches (exercice précédent: 10,4 millions de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 269,1 millions de francs (exercice précédent 252,9 millions de francs) et des engagements de 109,2 millions de francs (exercice précédent: 109,2 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des personnes proches sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction, à la Direction élargie et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les engagements envers d'autres parties liées comprennent les comptes courants en CHF à hauteur de 36,5 millions de francs, pour lesquels on applique un taux négatif de 0,4% sur l'avoir dépassant le montant exonéré. Les engagements comprennent également un avoir de 7,3 millions de francs rémunéré à hauteur de 2,75%.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

18. Structure des échéances des instruments financiers

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant dans les 3 mois	Echéant dans les 3 à 12 mois	Echéant dans les 1 à 5 ans	Echéant dans plus de 5 ans	Total
Actifs/instruments financiers							
Liquidités	20'523'022	-	-	-	-	-	20'523'022
Créances sur les banques	329'580	28'770	7'903'339	70'000	-	-	8'331'689
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	231'672	-	-	-	231'672
Créances sur la clientèle	121'778	1'997'873	1'431'077	796'215	2'270'237	1'298'995	7'916'175
Créances hypothécaires	38'792	7'185'360	6'679'476	17'411'056	98'020'868	43'285'951	172'621'503
Opérations de négoce	3'879'083	-	-	-	-	-	3'879'083
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'676'852	-	-	-	-	-	1'676'852
Immobilisations financières ¹	85'896	-	213'194	287'040	2'869'389	4'137'869	7'593'388
Total	26'655'003	9'212'003	16'458'758	18'564'311	103'160'494	48'722'815	222'773'384
Exercice de référence	25'679'382	10'393'775	16'820'529	18'505'032	95'003'768	47'461'143	213'863'629
Exercice précédent							
Fonds étrangers/instruments financiers							
Engagements envers les banques	833'979	1'362	10'156'681	1'375'933	235'000	-	12'602'955
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	2'200'519	-	-	-	2'200'519
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	55'939'147	94'251'070	3'092'077	2'968'214	6'315'329	1'518'988	164'084'825
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	-	-	-	-	-	133'799
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'691'646	-	-	-	-	-	1'691'646
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2'580'306	-	-	-	-	-	2'580'306
Obligations de caisse	-	-	87'074	177'671	496'010	75'210	835'965
Emprunts et prêts sur lettres de gage	-	-	502'316	2'361'485	7'732'950	15'341'893	25'938'644

Rapport financier Groupe Raiffeisen 2017**Total**

Exercice de référence	61'178'877	94'252'432	16'038'667	6'883'303	14'779'289	16'936'091	210'068'659
Exercice précédent	54'912'107	93'295'112	15'583'759	6'665'359	15'664'281	16'176'452	202'297'070

1 Un montant de 38'571'000 francs figure dans les immobilisations financières (33'772'498 francs l'exercice précédent).

19. Bilan par monnaie

en 1000 CHF	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	19'291'618	1'036'362	34'501	160'541	20'523'022
Créances sur les banques	3'481'515	1'077'226	2'333'030	1'439'918	8'331'689
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	180'301	51'371	231'672
Créances sur la clientèle	7'478'530	201'353	174'880	61'412	7'916'175
Créances hypothécaires	172'621'503	-	-	-	172'621'503
Opérations de négoce	1'496'727	776'541	994'983	610'832	3'879'083
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'676'852	-	-	-	1'676'852
Immobilisations financières	6'720'518	471'634	335'648	65'588	7'593'388
Comptes de régularisation	248'298	17'475	10'354	1'678	277'805
Participations non consolidées	650'109	8	-	-	650'117
Immobilisations corporelles	2'802'620	-	-	-	2'802'620
Valeurs immatérielles	371'884	-	-	-	371'884
Autres actifs	852'064	13	15	44	852'136
Total des actifs portés au bilan	217'692'238	3'580'612	4'063'712	2'391'384	227'727'946
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	22'544'391	10'884'414	21'404'457	5'481'937	60'315'199
Total des actifs	240'236'629	14'465'026	25'468'169	7'873'321	288'043'145
Passifs					
Engagements envers les banques	6'401'700	1'333'571	3'223'754	1'643'930	12'602'955
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	539'001	796'008	764'086	101'424	2'200'519
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	159'392'026	2'779'233	1'416'026	497'540	164'084'825
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	-	-	-	133'799
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'691'646	-	-	-	1'691'646
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	618'775	798'648	962'939	199'944	2'580'306
Obligations de caisse	835'965	-	-	-	835'965
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'686'501	82'055	160'236	9'852	25'938'644
Comptes de régularisation	846'440	1'192	2'766	176	850'574
Autres passifs	159'019	242	747	18	160'026
Provisions	948'633	-	-	-	948'633
Réserves pour risques bancaires généraux	80'000	-	-	-	80'000
Capital social	1'957'396	-	-	-	1'957'396
Réserve de bénéfice	12'745'864	-16	-	92	12'745'940
Réserves de change	-	2	-	5	7
Bénéfice du Groupe	916'922	1	-	145	917'068
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-357	-	-	-	-357
– dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-6'317	-	-	-	-6'317
Total des passifs portés au bilan	212'953'330	5'790'936	6'530'554	2'453'126	227'727'946
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	27'257'337	8'595'027	18'907'930	5'397'718	60'158'012
Total des passifs	240'210'667	14'385'963	25'438'484	7'850'844	287'885'958
Position nette par monnaie	25'962	79'063	29'685	22'477	157'187
				31.12.2017	31.12.2016
Cours de conversion des monnaies étrangères					
EUR				1,171	1,073
USD				0,975	1,016

Informations sur les opérations hors bilan

20. Créances et engagements conditionnels

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements de couverture de crédit et similaires	303'085	233'267
Garanties de prestation de garantie et similaires	41'970	47'183
Autres engagements conditionnels	123'431	111'190
Total des engagements conditionnels	468'486	391'640
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	2'830	1'952
Autres créances éventuelles	-	-
Total des créances éventuelles	2'830	1'952

21. Opérations fiduciaires

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	167'941	219'799
Total des opérations fiduciaires	167'941	219'799

Informations sur le compte de résultat

22. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	81'199	91'658
Opérations de dépôt	80'492	76'223
Courtages	89'668	74'967
Opérations de gestion de fortune	65'099	74'664
Autres opérations de négoce de titres et placements	106'031	38'052
Produit des commissions sur les opérations de crédit	20'260	17'643
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	157'089	148'934
Tenue de compte	33'737	24'876
Autres prestations de service	43'780	40'608
Total du produit des commissions	677'355	587'625
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-96'955	-41'942
Moyens de paiement	-70'437	-67'227
Autres charges de commissions	-15'624	-11'704
Total des charges de commissions	-183'016	-120'873
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	494'339	466'752

23. Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

23.1 Répartition selon les secteurs d'activités

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Raiffeisen Suisse société coopérative	79'522	84'222
Banques Raiffeisen	129'457	119'061
Sociétés du Groupe	21'423	24'656
Total du résultat des opérations de négoce	230'402	227'939

23.2 Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Résultat de négoce provenant de:		
Négoce de devises	131'671	129'076
Négoce de métaux précieux et billets	73'431	66'475
Négoce d'actions	3'815	994
Négoce de taux	23'485	31'394
Autres	-2'000	-
Total du résultat des opérations de négoce	230'402	227'939
dont provenant de l'option de la juste valeur	421	10'198
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	62
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	421	10'136

24. Produit des participations

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	69'543	47'332
Des autres participations non consolidées	19'253	19'805
Total du produit des participations	88'796	67'137

25. Intérêts négatifs

en 1000 CHF	Exercice de référence ¹	Exercice 1 précédent
Intérêts négatifs résultant d'opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	56'000	53'681
Intérêts négatifs résultant d'opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	61'821	55'882

¹ Les intérêts négatifs concernent principalement les opérations de couverture ainsi que les transactions avec les banques.

26. Charges de personnel

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque	24'000	24'416
Appointements et allocations au personnel	1'098'718	1'094'007
AVS, AI, AC et autres contributions légales	98'183	97'861
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	123'662	119'713
Autres charges de personnel	50'829	45'135
Total des charges de personnel	1'395'392	1'381'132

27. Autres charges d'exploitation

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Coût des locaux	92'698	96'469
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	120'187	106'767
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	29'108	28'406
Honoraires des sociétés d'audit	13'571	13'248
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	13'037	13'074
dont pour d'autres prestations de service	534	174
Autres charges d'exploitation	362'523	361'570
Total des autres charges d'exploitation	618'087	606'460

28. Produits et charges extraordinaires

Exercice sous revue

Le produit extraordinaire, d'un montant de 119,4 millions de francs, comprend principalement des bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations pour un montant de 115,8 millions de francs (dont 104,1 millions de francs provenant de la vente des participations dans Helvetia Holding SA et dans Avaloq Group AG).

Les charges extraordinaires de 3,6 millions de francs englobent des pertes de 3,1 de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Exercice précédent

Le produit extraordinaire, d'un montant de 75,1 millions de francs, comprend principalement des bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations pour un montant de 72,7 millions de francs (dont 63,7 millions de francs issus de la vente d'actions du groupe Vescore).

Les charges extraordinaires de 4,2 millions de francs englobent des pertes de 3,8 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

29. Impôts courants et latents

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Constitution de provisions pour impôts latents	55'934	20'651
Présentation des impôts courants	177'489	153'117
Total des charges fiscales	233'423	173'768
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	21,1%	20,3%

Des reports de pertes fiscales ont été opérés chez certaines Banques Raiffeisen et sociétés du Groupe. Le bénéfice net déterminant pour l'impôt de l'exercice écoulé a pu être imputé aux reports de pertes fiscales encore non affectés. L'incidence sur les charges fiscales du Groupe Raiffeisen est minime.



Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Raiffeisen, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2017, le compte de résultat consolidé, l'état des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation y compris.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017 ainsi que de sa performance financière conformément aux dispositions relatives à la présentation des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse ainsi que les principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation décrits dans l'annexe.

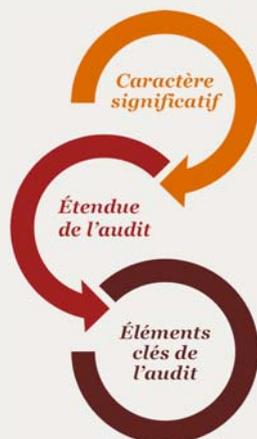
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés ».

Nous sommes indépendants du Groupe Raiffeisen, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 57.5 millions, soit 5 % du résultat avant impôts

Étendue de l'audit :

- Nous avons réalisé un audit (« full scope audit ») auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, des Banques Raiffeisen, de Notenstein La Roche Banque Privée SA, de Raiffeisen Switzerland B.V. et d'ARIZON Sourcing SA.
- Les contrôles ci-dessus contribuent à 73 % du total du bilan, 71 % du revenu brut et 68 % du bénéfice du Groupe Raiffeisen.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)
- Valorisation du goodwill

PricewaterhouseCoopers SA, Vadianstrasse 25a/Neumarkt 5, case postale, 9001 St-Gall
Téléphone : +41 58 792 72 00, fax : +41 58 792 72 10, www.pwc.ch



Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. En particulier, nous avons tenu compte des éléments de jugement, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque d'un contournement des contrôles internes par la Direction, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Nous avons adapté l'étendue de notre audit auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, de Notenstein La Roche Banque Privée SA, de Raiffeisen Switzerland B.V., d'ARIZON Sourcing SA et des Banques Raiffeisen, de manière à effectuer suffisamment de travaux pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité du Groupe Raiffeisen.

Les Banques Raiffeisen exercent leurs activités selon les prescriptions de Raiffeisen Suisse société coopérative, sont soumises à une surveillance centralisée des risques et sont tenues d'organiser la comptabilité et la présentation des comptes ainsi que les contrôles internes en vue de l'établissement des comptes annuels selon les directives de Raiffeisen Suisse société coopérative. Toutes les Banques Raiffeisen utilisent la même application bancaire de base. Le processus d'établissement des comptes est identique pour toutes les Banques Raiffeisen. Les comptes annuels de toutes les Banques Raiffeisen sont soumis à un contrôle légal et statutaire. Du fait de l'homogénéité des Banques Raiffeisen et de leur marge de manœuvre restreinte dans la comptabilité et la présentation des comptes, les rapports de quelque 60 % des Banques Raiffeisen ont été, jusqu'à la date d'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen, soumis à vérification.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 57.5 millions
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	5% du résultat avant impôts
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi le résultat avant impôts comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence communément utilisée pour mesurer la performance du Groupe Raiffeisen, d'une part, et d'une grandeur de référence généralement reconnue, d'autre part.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 5.8 millions identifiées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies



inférieures à ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et les avons pris en compte lors de l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
<p>Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus du Groupe Raiffeisen. Celui-ci effectue aussi bien des opérations hypothécaires classiques que des opérations de crédit commerciales.</p> <p>Étant donné que les prêts à la clientèle (79 % contre 79 % l'année précédente) représentent l'actif le plus important du bilan consolidé, nous considérons leur évaluation comme un élément clé de l'audit. Par ailleurs, il existe des marges dans l'appréciation de la valeur de remboursement des créances compromises et du montant des corrections de valeur éventuelles.</p> <p>Nous nous sommes concentrés en particulier sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Méthodes appliquées par le Groupe Raiffeisen pour identifier les prêts à la clientèle pour lesquels il existe un besoin de correction de valeur• L'adéquation et l'application des marges d'appréciation prescrites dans les directives pour la détermination du montant des corrections de valeur individuelles <p>Les principes comptables et d'évaluation concernant les prêts à la clientèle, les processus mis en œuvre pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur ainsi que l'évaluation des couvertures figurent dans les comptes annuels consolidés (Annexe).</p>	<p>Nous avons vérifié, à l'aide de contrôles par sondages, le caractère approprié et l'efficacité des contrôles relatifs à l'évaluation des prêts à la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Analyse des crédits</i> Vérification du respect des directives et prescriptions relatives à la documentation, à la capacité financière, à l'évaluation et au nantissement• <i>Autorisation des crédits</i> Vérification du respect des prescriptions du règlement des compétences• <i>Libération des fonds</i> Vérification visant à déterminer si la mise à disposition des fonds n'a lieu qu'une fois que tous les documents nécessaires sont disponibles• <i>Surveillance des crédits</i> Vérification visant à déterminer si l'identification des positions présentant des indices de défaut est assurée rapidement et de façon exhaustive et si les positions en souffrance et les corrections de valeur sont vérifiées régulièrement, notamment la recouvrabilité des couvertures et le montant des corrections de valeur <p>Nous avons en outre procédé aux vérifications de détail suivantes sur la base de sondages :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous avons évalué les prêts à la clientèle et avons vérifié à cette occasion les <i>processus d'identification</i> des prêts à la clientèle nécessitant une correction de valeur. Notre échantillonnage comprend une sélection aléatoire de positions provenant de l'ensemble du portefeuille de crédits ainsi qu'une sélection axée sur les risques engendrés par des créances compromises. Dans le cadre de nos évaluations, nous avons notamment utilisé les rapports d'expertise recueillis par le Groupe Raiffeisen concernant les sûretés sans prix de marché observable ainsi que d'autres informations disponibles sur les prix de marché et les prix comparatifs.• Nous avons en outre examiné la <i>methodologie d'estimation des corrections de valeur</i>. Notre contrôle s'est concentré sur les prêts compromis au sens des



prescriptions comptables pour les banques. Nous avons vérifié si les corrections de valeur ont été constituées conformément aux principes comptables et d'évaluation du Groupe Raiffeisen.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Valorisation du goodwill

Éléments clés de l'audit

Un goodwill de CHF 365 millions provenant de l'acquisition de participations figure dans le poste « Valeurs immatérielles ».

Lors des tests de dépréciation du goodwill, le Groupe Raiffeisen utilise soit l'approche des multiples de marché sur la base de la clientèle administrés, soit la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs.

Dans le cas de l'approche des multiples de marché, les avoirs à la clientèle administrés sont subdivisés en différentes catégories et un goodwill est calculé en fonction des marges brutes sur chaque catégorie d'actifs.

Dans le cas de la méthode du d'actualisation des Cash Flows futurs, la valeur de l'entreprise est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs, attribuables aux actionnaires.

Nous avons considéré l'évaluation du goodwill comme un élément clé de l'audit car, lors de la définition d'hypothèses relatives aux résultats futurs, aux taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie et lors de l'évaluation des avoirs de la clientèle administrés à l'aide de multiples de marché, des marges d'appréciation sont appliquées.

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons examiné les tests de dépréciation du goodwill effectué pour le Groupe Raiffeisen et évalué leur caractère approprié.

S'agissant des évaluations réalisées par le Groupe Raiffeisen selon l'approche des multiples de marché, nous avons comparé le goodwill avec des informations disponibles sur des transactions d'achat/vente récentes. Par ailleurs, nous avons vérifié par sondages la ventilation des avoirs de la clientèle administrés par type de client et domicile et nous avons vérifié la prise en compte de cette catégorisation dans le calcul du goodwill.

Lors des tests de dépréciation du goodwill du Groupe Raiffeisen, réalisés avec la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs, nous avons contrôlé par sondages la plausibilité des plans d'affaires, les flux financiers et le taux d'actualisation appliqué en les comparant à des informations externes disponibles ainsi qu'à d'autres informations.

Nous avons en outre vérifié le bien-fondé des méthodes d'évaluation du goodwill mises en œuvre ainsi que leur application correcte.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables applicables aux banques et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe Raiffeisen à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation des sociétés du Groupe Raiffeisen ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Ralph Gees
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 10 avril 2018

Publication à propos des prescriptions en matière de fonds propres

Obligations de divulgation (couverture en fonds propres)

En tant qu'organisation centrale, le Groupe Raiffeisen est tenu de respecter les prescriptions relatives aux fonds propres. Il est ainsi soumis aux exigences de publication prescrites par le droit prudentiel. La publication s'effectue en conformité avec les prescriptions de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) du 1er juin 2012 et avec la Circ.-FINMA 2016/1 «Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité».

Par décision du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse (BNS) a classé le Groupe Raiffeisen d'importance systémique. Conformément à la Circ.-FINMA 2016/1, les banques suisses classées d'importance systémique sont soumises à une exigence de publication spéciale sur une base trimestrielle. Les informations souhaitées sur les exigences en capital pondéré du risque et les exigences en capital non pondéré (ratio de levier) sont disponibles sur le site Internet de Raiffeisen. Dans le cadre du reporting prudentiel sur les fonds propres, le Groupe Raiffeisen remet chaque semestre à la Banque nationale suisse un rapport relatif à sa situation en matière de fonds propres.

Les pages suivantes du rapport de gestion contiennent une sélection de tableaux soumis à publication par le Groupe Raiffeisen pour la première fois au 31.12.2017 conformément à la Circ.-FINMA 2016/1. La publication complète reprenant les informations qualitatives et quantitatives sur les risques, la dotation en fonds propres et la liquidité est disponible sur le site Internet de Raiffeisen.

Les informations quantitatives publiées comportent des indications dans l'optique de la couverture par des fonds propres selon l'OFR. Certaines d'entre elles ne peuvent toutefois pas être comparées directement avec les indications contenues dans les comptes consolidés (optique selon la Circ.-FINMA 2015/1 Comptabilité – banques). Le périmètre de consolidation applicable au calcul des fonds propres coïncide avec celui de la présentation des comptes.

Divulgarion minimale au 31 décembre 2017

	Exercice de réf. en 1000 CHF
1 Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	7'707'452
2 Fonds propres pris en compte	16'744'156
3 dont fonds propres de base durs (CET1)	15'274'971
4 dont fonds propres de base (T1)	16'408'841
5 Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	96'343'148
6 Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	15,85
7 Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	17,03
8 Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	17,38
9 Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	1,16
10 Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique ¹	10,36
11 Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique ¹	12,56
12 Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique ¹	15,56
13 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,08
14 Engagement global	231'714'975
15 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	130,50
16 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	23'123'703
17 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	17'719'302
18 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	126,78
19 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	22'109'158
20 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	17'438'666
21 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	124,27
22 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	22'188'202
23 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	17'854'714
24 Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	120,63
25 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	22'287'906
26 Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	18'475'551

¹ Conformément à la décision de la FINMA de juillet 2015, la quote-part cible CET1 s'établit à 9,2%, la quote-part cible T1 à 11,4% et la quote-part cible capital global à 14,4%, auxquelles s'ajoute le volant anti-cyclique de 1,16%.

Dotation minimale exigée en fonds propres

	Exercice de réf. Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice de réf. Exigence en fonds propres en 1000 CHF	Exercice préc Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice préc. Exigence en fonds propres en 1000 CHF
Dotation minimale exigée en fonds propres				
Risques de crédit (approche standard BIZ)				
Créances sur les banques	455'534	36'443	354'962	28'397
Créances sur la clientèle	5'163'989	413'119	5'161'375	412'910
Créances hypothécaires	73'541'085	5'883'288	69'673'740	5'573'899
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	72'745	5'820	62'004	4'960
Comptes de régularisation	101'474	8'118	107'417	8'593
Autres actifs	171'547	13'724	147'021	11'762
Positions nettes sur taux, hors du portefeuille de négoce	1'095'863	87'669	1'167'851	93'428
Positions nettes sur actions, hors du portefeuille de négoce ¹	1'632'957	130'637	2'035'625	162'850
Engagements conditionnels	313'947	25'116	255'296	20'424
Promesses irrévocables	1'609'252	128'740	1'448'360	115'869
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	113'897	9'112	118'542	9'483
Majorations contrats à terme et options achetées	251'533	20'123	188'647	15'092
Transactions non exécutées		-		-
Obligations de garantie envers des contreparties centrales (CCPs)		2'883		1'660
CVA (approche standard)		12'386		8'764
Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit et autres positions de risques de crédit		6'777'176		6'468'092
Risques sans contrepartie				
Immeubles (y c. immeubles dans les immobilisations financières)	2'596'925	207'754	2'382'250	190'580
Autres immobilisations corporelles/autres activations inscrites au bilan nécessitant des amortissements	244'263	19'541	251'038	20'083
Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie		227'295		210'663
Risque de marché (approche standard)				
Instruments de taux d'intérêt – risque général de marché		112'683		108'417
Instruments de taux d'intérêt – risque spécifique		48'082		35'744
Instruments sur actions		40'508		20'966
Devises et or		10'703		7'524
Autres métaux précieux		35'505		16'583
Options		1'319		59
Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché		248'800		189'293
Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)		454'181		442'621
Total des fonds propres nécessaires		7'707'452		7'310'669

¹ Inclusion faite des titres de participation pondérés des risques à 250%.

Fonds propres réglementaires pris en compte – transfert valeurs au bilan

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Référence 1	Exercice préc. en 1000 CHF	Référence 1
Bilan				
Actifs				
Liquidités	20'523'022		20'389'822	
Créances sur les banques	8'331'689		7'083'612	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	231'672		338'260	
Créances sur la clientèle	7'916'175		8'018'804	
Créances hypothécaires	172'621'503		165'426'200	
Opérations de négoce	3'879'083		2'911'801	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'676'852		1'743'165	
Immobilisations financières	7'593'388		7'951'965	
Comptes de régularisation	277'805		246'797	
Participations non consolidées	650'117		787'634	
Immobilisations corporelles	2'802'620		2'599'512	
Valeurs immatérielles	371'884		419'433	
dont goodwill	365'231	(I)	401'288	(I)
dont autres valeurs immatérielles	6'653	(I)	18'145	(I)
Autres actifs	852'136		672'706	
Total des actifs	227'727'946		218'589'711	
Passifs				
Engagements envers les banques	12'602'955		10'852'715	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'200'519		2'599'332	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	164'084'825		158'254'449	
dont investissements à terme de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2)	67'815	(II)	75'349	(II)
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799		138'207	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'691'646		2'017'470	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2'580'306		1'633'944	
Obligations de caisse	835'965		1'177'775	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'938'644		25'623'178	
dont emprunts de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres de base supplémentaires (AT1)	1'133'870	(III)	1'149'115	(III)
2 dont emprunt de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2) – phase out	267'500	(IV)	321'000	(IV)
Comptes de régularisation	850'574		828'695	
Autres passifs	160'026		170'104	
Provisions	948'633		903'476	
dont impôts latents pour réserves non imposées	907'398		851'464	
Réserves pour risques bancaires généraux	80'000	(VI)	-	(VI)
Capital social	1'957'396		1'594'753	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	1'957'396	(V)	1'594'753	(V)
Réserves de bénéfice	12'745'940	(VI)	12'036'214	(VI)
Réserves de change	7	(VI)	-4	(VI)
Bénéfice du Groupe	917'068	(VII)	754'069	(VII)
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-357		5'334	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	-	(VIII)	-	(VIII)
Total des capitaux propres (avec parts des intérêts minoritaires)	15'700'054		14'390'366	
Total des passifs	227'727'946		218'589'711	

1 Les références renvoient au tableau «Composition et présentation des fonds propres réglementaires pris en compte».

2 Dont capital convertible avec taux de déclenchement élevé s'élevant à 590 millions de francs. Conformément aux dispositions transitoires (art. 148b al. 1 let. b OFR, l'emprunt 2013 de rang subordonné à durée indéterminée disposant d'un faible déclencheur s'élevant à 544 millions de francs est imputable comme capital convertible à déclencheur élevé sous forme de fonds propres de base supplémentaires jusqu'au moment de la première possibilité d'appel de capitaux (2 mai 2018).

Composition et présentation des fonds propres pris en compte d'un point de vue réglementaire

(en 1000 CHF)		Exercice de réf.	Référence 1	Exercice préc.	Référence 1
Fonds propres de base durs (CET1)					
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	1'957'396	(V)	1'594'753	(V)
2	Réserves de bénéfice (inclusion réserves pour risques bancaires généraux)	12'825'947	(VI)	12'036'214	(VI)
2	Bénéfice du Groupe ²	863'512	(VII)	710'131	(VII)
5	Parts des intérêts minoritaires	-	(VIII)	-	(VIII)
6	= Fonds propres de base durs, avant ajustements	15'646'855		14'341'098	
Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs					
8	Goodwill	-365'231	(I)	-401'288	(I)
9	Autres valeurs immatérielles	-6'653	(I)	-18'145	(I)
28	= Somme des ajustements relatifs au CET1	-371'884		-419'433	
29	= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	15'274'971		13'921'665	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)					
30	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles ³	1'133'870	(III)	1'149'115	(III)
31	Dont instruments figurant sous les fonds propres comptables	-		-	
32	Dont instruments figurant sous les engagements comptables	1'133'870		1'149'115	
36	= Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements	1'133'870		1'149'115	
43	= Somme des ajustements relatifs à l'AT1	-		-	
44	= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)	1'133'870		1'149'115	
45	= Fonds propres de base (net tier 1)	16'408'841		15'070'780	
Fonds propres complémentaires (T2)					
46	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	67'815	(II)	75'349	(II)
47	Instruments émis et libérés, reconnus transitoirement	267'500	(IV)	321'000	(IV)
51	= Fonds propres complémentaires avant ajustements	335'315		396'349	
57	= Somme des ajustements relatifs au T2	-		-	
58	= Fonds propres complémentaires nets (net T2)	335'315		396'349	
59	= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	16'744'156		15'467'129	
60	Somme des positions pondérées par le risque	96'343'148		91'383'350	
Ratios de fonds propres					
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	15,9		15,2	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	17,0		16,5	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	17,4		16,9	
64	Exigences en CET1 selon les standards mini-maux de Bâle (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque) ⁴	7,0%		7,0%	
65	Dont volant de fonds propres selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%		2,5%	
66	Dont volant anticyclique selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque) ⁴	0,0%		0,0%	
67	Dont volant relatif aux établissements d'importance systémique selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	0,0%		0,0%	
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon les standards minimaux de Bâle, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque) ⁵	13,9%		13,4%	
Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)⁶					
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier	195'701		317'245	
73	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	529'993		478'325	

1 Les références renvoient au tableau «Composition des fonds propres réglementaires pris en compte – réconciliation».

2 Hors rémunération du capital social.

3 Dont capital convertible à faible taux de déclenchement s'élevant à 590 millions de francs. Conformément aux dispositions transitoires (art. 148b al. 1 let. b OFR, l'emprunt 2013 de rang subordonné à durée indéterminée disposant d'un faible déclencheur s'élevant à 544 millions de francs est imputable comme capital convertible à déclencheur élevé sous forme de fonds propres de base supplémentaires jusqu'au moment de la première possibilité d'appel de capitaux (2 mai 2018).

4 Sans tenir compte du tampon contracyclique national.

5 Le capital CET1 disponible selon cette présentation (ligne 68) et les exigences (lignes 64 à 67) y figurent sans prise en compte des dispositions transitoires.

6 Les principales participations conformément au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen; aux annexes 7.2 «Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence» et 7.3 «Autres participations non consolidées» sont pondérées des risques pour le calcul des fonds propres.

Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)

		3e trimestre 2017 ¹		4e trimestre 2017 ¹	
		Valeurs non pondérées en 1000 CHF	Valeurs pondérées en 1000 CHF	Valeurs non pondérées en 1000 CHF	Valeurs pondérées en 1000 CHF
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		22'109'158		23'123'703
Sortie de trésorerie					
2	Dépôts de détail	88'925'946	8'778'358	90'786'630	8'945'706
3	dont dépôts stables	6'000'000	300'000	6'000'000	300'000
4	dont dépôts moins stables	82'925'946	8'478'358	84'786'630	8'645'706
5	Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	12'084'816	7'121'039	12'585'452	7'291'558
6	dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	14'042	3'510	25'612	6'403
7	dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	11'912'609	6'959'364	12'337'602	7'062'917
8	dont titres de créances non garantis	158'165	158'165	222'238	222'238
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		32'597		13'192
10	Autres sorties de trésorerie	7'216'606	2'025'822	7'354'620	2'065'435
11	dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	849'712	849'712	783'454	783'454
12	dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement de titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	32'644	32'644	113'430	113'430
13	dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	6'334'250	1'143'466	6'457'736	1'168'551
14	Autres engagements de financement contractuels	3'109'877	1'989'786	3'523'323	2'137'870
15	Autres engagements de financement conditionnels	1'966'145	98'307	2'013'093	100'655
16	Somme des sorties de trésorerie		20'045'910		20'554'416
Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	163'808	2'111	91'026	2'679
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	3'544'228	2'366'895	4'130'454	2'614'900
19	Autres entrées de trésorerie	238'237	238'237	217'535	217'535
20	Somme des entrées de trésorerie	3'946'274	2'607'243	4'439'015	2'835'114
			Valeurs apurées		Valeurs apurées
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		22'109'158		23'123'703
22	Somme nette des sorties de trésorerie		17'438'666		17'719'302
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		126,78%		130,50%

¹ Moyenne des valeurs de fin de journée de tous les jours ouvrables des trimestres sous revue (64 données pris en compte au 3e trimestre, 63 données pris en compte au 4e trimestre)

Explications concernant la liquidité à court terme (LCR)

En conformité avec l'article 12 de l'ordonnance sur les liquidités, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire au Liquidity Coverage Ratio (LCR) dont le but est de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) afin de couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de crise standard reposant sur des hypothèses de sortie et d'entrée de trésorerie pendant 30 jours. Les chiffres clés LCR publiés se fondent sur les moyennes des valeurs en fin de journée pour tous les jours ouvrés des trimestres en question sous revue.

Raiffeisen se concentre sur les opérations hypothécaires et les opérations d'épargne en Suisse. Du fait de sa faible dépendance envers ses grands clients et d'une large diversification de sa clientèle privée, il y a donc peu de concentration de sources de financement.

Le refinancement des prêts et crédits à la clientèle s'effectue pour la plupart via les fonds de la clientèle (91%), et en plus via les prêts des centrales d'émission des lettres de gage et les propres emprunts. Le marché monétaire sert exclusivement à la gestion tactique du volant de liquidités. On obtient ainsi la meilleure immunisation possible contre les risques sur le marché monétaire.

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 80% d'actifs de la catégorie 1, dont 90% sont gérés sous forme de liquidités. Les autres actifs de la catégorie 1 sont majoritairement des obligations du secteur public avec au minimum un rating AA-. Quant aux actifs de la catégorie 2, qui constituent 20% du portefeuille HQLA, 86% d'entre eux sont des lettres de gage suisses. Les 14% restants sont majoritairement des obligations du secteur public et des créances couvertes avec au minimum un rating A-.

Les sorties nettes (n° 22) sont restées constantes au cours de la dernière période sous revue. Le léger renforcement du portefeuille HQLA (n° 1) a entraîné une augmentation de la quote-part en liquidités à court terme (n° 23). Les sorties de fonds en lien avec le portefeuille de produits dérivés (n° 11) ont diminué en raison des fluctuations du marché plus faibles durant ces deux dernières années. Les positions restantes ont bien progressé dans le cadre de la croissance du bilan.

Le Groupe Raiffeisen n'effectue pas de transactions majeures en monnaies étrangères vu son activité de base. En raison des faibles volumes d'opérations actives en monnaies étrangères, les engagements libellés en monnaie étrangère sont transférés en francs suisses à échéances concordantes.

Le Groupe Raiffeisen dispose d'une gestion centralisée du risque de liquidité, assurée par le Treasury de Raiffeisen Suisse qui gère la liquidité du Groupe conformément aux prescriptions réglementaires et aux objectifs internes. Chaque Banque est tenue de placer auprès de Raiffeisen Suisse le montant proportionnel à son besoin de liquidité. Le Treasury de Raiffeisen Suisse gère de manière centralisée la réserve des liquidités et organise leur transfert au sein du Groupe.

Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe

en mio CHF	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	2'098	2'086	124	109	20	35	6	-11	2'248	2'219
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	274	229	103	82	132	159	-15	-3	494	467
Résultat des opérations de négoce	130	119	80	84	15	8	5	17	230	228
Autres résultats ordinaires	76	50	446	400	231	173	-415	-429	338	194
Produit opérationnel	2'578	2'484	753	675	398	375	-419	-426	3'310	3'108
Charges de personnel	-875	-849	-381	-355	-149	-180	10	3	-1'395	-1'381
Autres charges d'exploitation	-579	-559	-255	-256	-206	-194	422	403	-618	-606
Charges d'exploitation	-1'454	-1'408	-636	-611	-355	-374	432	406	-2'013	-1'987
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-118	-119	-75	-133	-21	-12	26	4	-188	-260
Correctifs de valeur, provisions et pertes	1	-2	-4	-5	0	-3	3	4	0	-6
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	1'007	955	38	-74	22	-14	42	-12	1'109	855
Produits extraordinaires	18	19	116	9	8	1	-23	46	119	75
Charges extraordinaires	-608	-581	-1	-26	-	0	605	603	-4	-4
Modifications des réserves pour risques bancaires généraux	-14	-17	-101	140	-	-	35	-123	-80	-
Impôts	-167	-153	-5	-3	-5	3	-56	-21	-233	-174
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	236	223	47	46	25	-10	603	493	911	752
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-	-	-	-	-	-	-6	-2	-6	-2
Bénéfice du Groupe	236	223	47	46	25	-10	609	495	917	754
Chiffres clés du bilan										
Total du bilan	195'657	187'375	53'595	51'912	7'762	9'391	-29'285	-30'088	227'729	218'590
Créances sur la clientèle	5'560	5'588	2'441	2'275	417	527	-502	-371	7'916	8'019
Créances hypothécaires	162'202	155'771	9'871	9'121	554	540	-5	-6	172'622	165'426
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	149'976	143'360	11'045	10'714	3'435	4'549	-371	-368	164'085	158'255

Aperçu sur 5 ans

Bilan – Aperçu sur 5 ans

en mio CHF	2017	2016	2015	2014	2013
Actifs					
Liquidités	20'523	20'390	18'907	9'219	7'019
Créances sur les banques	8'332	7'084	3'811	5'251	6'146
Créances résultant d'opérations de financement de titres	232	338	391	690	954
Créances sur la clientèle	7'916	8'019	7'885	7'815	7'664
Créances hypothécaires	172'622	165'426	158'594	150'731	143'497
Opérations de négoce	3'879	2'912	2'115	2'194	1'366
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'677	1'743	1'795	1'810	931
Immobilisations financières	7'593	7'952	6'878	6'032	4'603
Comptes de régularisation	278	247	225	217	210
Participations non consolidées	650	788	732	614	719
Immobilisations corporelles	2'803	2'599	2'476	2'399	2'403
Valeurs immatérielles	372	419	513	289	215
Autres actifs	852	673	1'426	1'143	597
Total des actifs	227'729	218'590	205'748	188'404	176'324
Passifs					
Engagements envers les banques	12'603	10'853	7'803	5'450	4'892
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'201	2'599	4'085	1'289	1'118
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	164'085	158'255	150'272	141'545	135'001
Engagements résultant d'opérations de négoce	134	138	105	121	104
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'692	2'017	2'398	2'296	1'406
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	2'580	1'634	870	217	-
Obligations de caisse	836	1'178	1'647	2'262	3'056
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'939	25'623	23'470	21'519	17'933
Comptes de régularisation	851	829	711	634	599
Autres passifs	160	170	183	160	176
Provisions	949	904	878	850	831
Réserves pour risques bancaires généraux	80	0	0	0	0
Capital social	1'957	1'595	1'248	748	637
Réserves de bénéfice	12'746	12'036	11'262	10'533	9'848
Bénéfice du Groupe	917	754	808	759	717
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	15'700	14'385	13'318	12'040	11'202
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-1	5	8	21	6
– dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-6	-2	-1	1	-1
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)	15'699	14'390	13'326	12'061	11'208
Total des passifs	227'729	218'590	205'748	188'404	176'324

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

en mio CHF	2017	2016	2015	2014	2013
Produit des intérêts et des escomptes	2'943	3'052	3'130	3'218	3'295
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	54	58	60	60	61
Charges d'intérêts	-747	-880	-1'002	-1'145	-1'225
Résultat brut des opérations d'intérêts	2'250	2'230	2'188	2'133	2'131
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-2	-11	-11	2	5
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	2'248	2'219	2'177	2'135	2'136
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	422	355	357	325	313
Produit des commissions sur les opérations de crédit	20	18	18	16	14
Produit des commissions sur les autres prestations de service	235	214	204	197	173
Charges de commissions	-183	-121	-116	-109	-105
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	494	466	463	429	395
Résultat des opérations de négoce	230	228	209	158	185
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	29	5	20	5	3
Produit des participations	89	67	80	64	57
Résultat des immeubles	21	21	19	20	19
Autres produits ordinaires	210	120	60	22	14
Autres charges ordinaires	-11	-18	-12	-5	-13
Autres résultats ordinaires	338	195	167	106	80
Produit opérationnel	3'310	3'108	3'016	2'828	2'796
Charges de personnel	-1'395	-1'381	-1'330	-1'265	-1'210
Autres charges d'exploitation	-618	-606	-558	-500	-513
Charges d'exploitation	-2'013	-1'987	-1'888	-1'765	-1'723
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-188	-260	-181	-164	-178
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	0	-6	-4	-9	-23
Résultat opérationnel	1'109	855	943	890	872
Produits extraordinaires	119	75	67	51	21
Charges extraordinaires	-4	-4	-3	-4	-4
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-80	0	0	0	0
Impôts	-233	-174	-200	-177	-173
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	911	752	807	760	716
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-6	-2	-1	1	-1
Bénéfice du Groupe	917	754	808	759	717

Affectation du bénéfice – Aperçu sur 5 ans

en mio CHF	2017	2016	2015	2014	2013
Réserve issue du bénéfice	866	710	774	730	685
Distribution aux sociétaires	51	44	34	29	32
Taux de distribution en % ¹	6%	6%	4%	4%	4%

¹ Pour l'année en cours, la proposition d'affectation du bénéfice est provisoire

Rapport financier

Raiffeisen Suisse 2017

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse

Raiffeisen Suisse enregistre pour 2017 un bénéfice de 46,8 millions de francs. Le total du bilan a progressé de 1,7 milliard, à 53,6 milliards de francs. Des transferts importants, concernant notamment les liquidités, ont une nouvelle fois été opérés dans le bilan.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de coopération, d'autres participations ont été aliénées pendant l'exercice sous revue. Ainsi, la totalité des parts dans Helvetia Holding SA ont été vendues, sans pour autant impacter les fructueuses relations d'affaires, établies de longue date entre les deux sociétés. La coopération concernant la distribution d'assurances Helvetia dans les Banques Raiffeisen reste inchangée.

Raiffeisen Suisse et Avaloq fondent leur coopération sur de nouvelles bases et organisent leur collaboration selon un pur rapport de fournisseur à client. Au 1^{er} janvier 2019, Avaloq Group AG reprendra donc la joint venture dans ARIZON Sourcing SA, en raison des 51 % de participations restantes, détenues actuellement par Raiffeisen Suisse. Raiffeisen Suisse s'est décidée, par la même occasion, à vendre également sa participation dans Avaloq Group AG.

Ces deux transactions ont permis d'enregistrer un bénéfice de 104 millions de francs.

Raiffeisen Suisse a été informée le 27. février 2018 par le Ministère public de Zurich III qu'il ouvrirait une procédure pénale à l'encontre de l'ancien président de la Direction de Raiffeisen Suisse, Pierin Vincenz. L'accusation incrimine une gestion déloyale dans le cadre d'Aduno et d'Investnet. Raiffeisen Suisse s'est portée partie civile dans la procédure susmentionnée, et a par ailleurs déposé une plainte pénale à l'encontre de Pierin Vincenz et d'autres personnes susceptibles d'être impliquées. Ces démarches n'ont toutefois aucune incidence sur le présent bouclage annuel.

Compte de résultat

Produits de l'activité bancaire ordinaire

Le résultat brut des opérations d'intérêts a augmenté de 2,5 millions de francs, soit une hausse de 2,1%, pour passer à 126,1 millions de francs. Tandis que le résultat sur intérêts des opérations de détail, de leasing et avec la clientèle entreprises a pu être amélioré, la contribution au résultat de Treasury, découlant du maintien de la liquidité et des opérations de couverture, a fléchi par rapport à l'exercice précédent, ceci en raison du faible niveau des taux d'intérêt. Les variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance et les pertes résultant des opérations d'intérêts ont baissé de 12,9 millions de francs, pour s'inscrire à 1,8 million de francs (annexe 14). Le résultat net des opérations d'intérêts s'élève ainsi à 124,3 millions de francs, soit à 15,4 millions de francs de plus que dans l'exercice précédent.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 23) a augmenté de 20,6 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi à 102,5 millions de francs. En effet, l'ensemble des produits des commissions a augmenté en glissement annuel. Le produit des opérations sur titres et de placement (+47,5%), ainsi que le produit des commissions sur les opérations de crédit (+64,3%), ont contribué à cette évolution positive, avec pour principaux moteurs le volume accru des transactions, l'afflux d'argent frais net dans les placements collectifs ainsi que les fonds émis par Raiffeisen. En revanche, les charges de commissions ont progressé de 11 millions, à 44,3 millions de

francs.

Le résultat des opérations de négoce a baissé de 4,7 millions de francs (-5,6%), à 79,5 millions de francs (annexe 24). La politique des faibles taux, menée par les banques centrales européennes (BCE, BoE, BNS), a continuellement influé sur les opérations de négoce en 2017. De ce fait, la plupart des taux ont affiché des tendances latérales. Malgré une croissance globalement réjouissante et une évolution positive de l'économie mondiale, les taux des marchés des capitaux n'ont pas progressé, ce qui a davantage favorisé les marchés des actions, marquant ainsi une évolution positive en 2017.

Les autres résultats ordinaires ont à nouveau nettement augmenté de 45,5 millions (+11,4%), passant à 445,8 millions de francs. Ainsi, les autres produits ordinaires ont connu une hausse de 4%, tandis que les autres charges ordinaires ont baissé de 24,8%. La vente d'immobilisations financières a permis d'accroître le produit de 17,9 millions, à 20,5 millions de francs, vente à laquelle vient s'ajouter celle d'ARIZON Sourcing SA, générant une hausse du produit de 21,4 millions, à 72,7 millions de francs. Cette dernière est le résultat du développement du nouveau système bancaire central.

Les prestations collectives et stratégiques de Raiffeisen Suisse, servies aux Banques Raiffeisen, se retrouvent au même niveau que celles de l'exercice précédent. Elles sont déterminées conformément au règlement interne sur le financement des prestations (concept de financement). Le Conseil d'administration remet un rapport détaillé lors de l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse.

Dans les autres charges ordinaires de 34,2 millions de francs figurent également, outre les dépenses occasionnées par l'achat de l'infrastructure informatique pour les Banques Raiffeisen, les coûts de production des imprimés pour ces dernières.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 26) ont augmenté de 26,4 millions (+7,4%), à 381,1 millions de francs. 5 millions de francs ont été versés à Raiffeisen Fondation de l'employeur durant l'exercice écoulé (2,5 millions de francs pour l'exercice précédent). Les effectifs de Raiffeisen Suisse comptaient 2'112 emplois à plein temps, à la fin de l'exercice sous revue. L'accroissement de 83 postes s'explique notamment par le développement des opérations avec la clientèle entreprises.

Les autres charges d'exploitation (annexe 27), chiffrées à 254,7 millions de francs, sont restées au niveau de l'exercice précédent (-0,5%). Les coûts informatiques ont pu être réduits de 6,4 millions, à 87,3 millions de francs, tandis que les dépenses publicitaires et les frais juridiques et de conseil ont augmenté de 2,4 millions pour chacun des postes, qui s'inscrivent respectivement à 20,6 millions et 51,7 millions de francs. Les frais occasionnés par ces shared services sont imputés aux sociétés du Groupe (autres produits ordinaires). Les autres charges d'exploitation (frais juridiques et de conseil, publicité, prestations tierces, coûts de transmission, frais etc.), chiffrées à 129,2 millions de francs, ont augmenté de 4% par rapport à l'exercice précédent.

Corrections de valeur sur les actifs immobilisés

Les amortissements ordinaires sur les immobilisations corporelles ont diminué de 4,4 millions, à 27,5 millions de francs. Suite à la bonne marche des affaires pendant l'exercice sous revue, il a été possible de procéder à des amortissements extraordinaires sur les immobilisations corporelles, à hauteur de 35,7 millions de francs.

Variations des provisions et autres corrections de valeur, ainsi que pertes

La mention des variations des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les frais juridiques, figure à l'annexe 14.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Le produit extraordinaire de 116,3 millions de francs (annexe 28) provient notamment de la vente des participations dans Helvetia Holding SA et Avaloq Group AG. Par ailleurs, les plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles s'élèvent à 11,2 millions de francs. La participation dans le Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA a été réévaluée d'un million. 101 millions de francs ont en outre été affectés aux réserves pour risques bancaires généraux. Les charges fiscales se sont élevées à 5 millions de francs pour l'exercice sous revue.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'élève à 46,8 millions de francs.

Bilan

La situation en matière de liquidités des Banques Raiffeisen, marquée par la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, influe directement sur le total du bilan de Raiffeisen Suisse et la structure de son bilan. Lors de l'exercice écoulé, le total du bilan a augmenté de 1,7 milliard, pour s'inscrire à 53,6 milliards de francs.

Créances / engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2017, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 12,9 milliards de francs (contre 11,1 milliards à l'exercice précédent). Pour satisfaire aux besoins de liquidité légalement requis, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse pour un montant de 12,6 milliards de francs.

Créances sur, et engagements envers les banques

Les créances sur les banques ont augmenté par rapport à l'exercice précédent de 1,3 milliard, à 8,2 milliards de francs. Les engagements envers les autres banques s'élèvent à 13,7 milliards de francs, en repli de 0,4 milliard.

Créances / engagements résultant d'opérations de financement de titres

Le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres s'est réduit de 0,8 milliard, à 1,8 milliard de francs. Il s'agit exclusivement de transactions repo, permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties. Ces transactions ont pour objet de gérer l'avoir en compte de virement de la BNS et n'ont aucune incidence sur le résultat, excepté les intérêts payés. Quant aux fluctuations de valeurs des garanties échangées, elles n'ont pas non plus d'effet sur le résultat. S'agissant des créances résultant d'opérations de financement de titres, celles-ci se sont montées à 51,4 millions de francs.

Prêts et crédits à la clientèle

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 916,2 millions de francs (+8,0%) lors de l'exercice sous revue, pour s'établir à 12,3 milliards de francs. Les succursales de Raiffeisen Suisse ont accru leur volume de prêts de 591,7 millions (+6,1%), à 10,3 milliards de francs. La rubrique prêts et crédits inclut, en outre, les crédits à court terme octroyés par la Banque centrale à des clients institutionnels, les prêts aux clients entreprises les plus importants, ainsi que les opérations de leasing de biens d'investissement.

Opérations de négoce

Le portefeuille des opérations de négoce reste inchangé, à 1,3 milliard de francs (annexe 3).

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 5), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux prescriptions légales et aux objectifs internes en matière de liquidité. La valeur comptable a diminué de 288 millions, à 6,3 milliards de francs.

Participations

La valeur des participations (annexe 6) a diminué de 187,3 millions au cours de l'exercice sous revue, pour passer à 1,1 milliard de francs. La vente des participations dans Helvetia Holding SA et Avaloq Group AG est la principale raison de cette évolution. Raiffeisen Suisse participe désormais à hauteur de 5 millions de francs dans Raiffeisen Immo SA, une filiale à 100%. Un certain nombre de petites participations ont par ailleurs fait l'objet de modifications.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. La valeur comptable a diminué de 53,8 millions, passant à 195,3 millions de francs, en conséquence des importants amortissements extraordinaires.

Valeurs immatérielles

L'annexe 8 présente l'évolution des valeurs immatérielles.

Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 330 millions, pour s'établir à 11 milliards de francs. Les succursales ont, pour leur part, enregistré une hausse de 348 millions de francs. Parallèlement, les dépôts de la clientèle entreprises ont diminué de 123 millions de francs. Cette baisse est due, pour l'essentiel, aux taux négatifs désormais répercutés à la clientèle entreprises.

Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage

Le volume des emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage (annexe 13) a encore augmenté, durant l'exercice sous revue, d'1,1 milliard de francs. En raison du remboursement de deux emprunts en 2017, les emprunts de Raiffeisen Suisse ont baissé de 528 millions, à 3,3 milliards de francs. La composante en obligations des produits structurés émis s'élève, par ailleurs, à 1,6 milliard de francs. Le portefeuille des obligations de rang subordonné de Raiffeisen Suisse, chiffré à 1,7 milliard de francs, reste pratiquement inchangé.

Provisions

Les provisions (annexe 14) totalisent 16,7 millions de francs, en baisse de 0,2 million.

Réserves pour risques bancaires généraux

Au cours de l'exercice sous revue, les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de 101 millions de francs supplémentaires. Sur le montant total de 259,5 millions de francs, 188,5 millions francs sont imposables (annexe 14).

Capitaux propres

Fin décembre 2017, le capital social est resté inchangé, à 1,7 milliard de francs. Les capitaux propres ont augmenté à 2,2 milliards de francs.

Opérations hors bilan

La migration des produits structurés de Notenstein La Roche Banque Privée SA vers la nouvelle filiale Raiffeisen Switzerland B.V. à Amsterdam s'est achevée durant l'exercice sous revue. Le total des engagements conditionnels (annexe 20) a fléchi de 561 millions pendant l'exercice sous revue, pour s'établir à 3,2 milliards de francs. Le volume des contrats des instruments financiers dérivés (annexe 4) a, en revanche, augmenté de 15,3 milliards, à 148,3 milliards de francs. Les opérations de couverture pour le portefeuille de la banque ont diminué de 4,6 milliards, à 39,1 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives s'établissent à 1,6 milliard de francs (exercice précédent: 1,6 milliard) et les valeurs de remplacement négatives à 1,6 milliard de francs (exercice précédent: 1,8 milliard).

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération est intégré au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Bilan Raiffeisen Suisse

au 31 décembre 2017

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	18'819'203	18'779'805	39'398	0,2	17
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'655'902	2'923'285	-267'383	-9,1	10, 17
Créances sur les autres banques	8'214'912	6'948'718	1'266'194	18,2	10, 17
Créances résultant d'opérations de financement de titres	51'371	13'204	38'167	289,1	1, 17
Créances sur la clientèle	2'441'407	2'274'938	166'469	7,3	2, 17
Créances hypothécaires	9'870'963	9'121'212	749'751	8,2	2, 10, 17
Opérations de négoce	1'325'870	1'282'433	43'437	3,4	3, 17
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'632'217	1'604'991	27'226	1,7	4, 17
Immobilisations financières	6'308'591	6'596'490	-287'899	-4,4	5, 10, 17
Comptes de régularisation	228'036	239'406	-11'370	-4,7	
Participations	1'055'938	1'243'250	-187'312	-15,1	6
Immobilisations corporelles	195'321	249'126	-53'805	-21,6	7
Valeurs immatérielles	6'653	18'145	-11'492	-63,3	8
Autres actifs	788'398	616'755	171'643	27,8	9
Total des actifs	53'594'781	51'911'757	1'683'024	3,2	
Total des créances de rang subordonné	-	3'552	-3'552	-100,0	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-	-	-	
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15'528'573	14'063'534	1'465'039	10,4	17
Engagements envers les autres banques	13'676'261	14'047'052	-370'791	-2,6	17
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1'757'968	2'514'988	-757'020	-30,1	1, 17
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'044'803	10'714'330	330'473	3,1	17
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	138'207	-4'408	-3,2	3, 17
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'610'794	1'825'313	-214'519	-11,8	4, 17
Obligations de caisse	61'758	73'681	-11'923	-16,2	17
Emprunts et prêts sur lettres de gage	6'836'274	5'743'882	1'092'392	19,0	12, 13, 17
Comptes de régularisation	289'993	266'380	23'613	8,9	
Autres passifs	458'400	433'423	24'977	5,8	9
Provisions	16'685	16'834	-149	-0,9	14
Réserves pour risques bancaires généraux	259'450	158'450	101'000	63,7	14
Capital social	1'700'000	1'700'000	-	-	15
Réserve légale issue du bénéfice	173'183	169'443	3'740	2,2	
Bénéfice	46'840	46'240	600	1,3	
Total des capitaux propres	2'179'473	2'074'133	105'340	5,1	
Total des passifs	53'594'781	51'911'757	1'683'024	3,2	
Total des engagements de rang subordonné	1'684'697	1'699'942	-15'245	-0,9	
Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'149'178	1'164'423	-15'245	-1,3	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	3'206'955	3'768'296	-561'341	-14,9	2, 20
Engagements irrévocables	2'207'045	1'779'694	427'351	24,0	2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	19'985	24'625	-4'640	-18,8	2

Compte de résultat Raiffeisen Suisse

2017

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	320'123	372'806	-52'683	-14,1	22
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	48'337	52'852	-4'515	-8,5	22
Charges d'intérêts	-242'372	-302'113	59'741	-19,8	22
Résultat brut des opérations d'intérêts	126'088	123'546	2'542	2,1	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-1'782	-14'665	12'883	-87,8	14
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	124'306	108'881	15'425	14,2	
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	73'690	49'973	23'717	47,5	23
Produit des commissions sur les opérations de crédit	13'395	8'151	5'244	64,3	23
Produit des commissions sur les autres prestations de service	59'711	57'069	2'642	4,6	23
Charges de commissions	-44'286	-33'308	-10'978	33,0	23
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	102'510	81'885	20'625	25,2	
Résultat des opérations de négoce	79'522	84'222	-4'700	-5,6	24
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	20'525	2'632	17'893	679,8	
Produit des participations	52'322	51'311	1'011	2,0	
Résultat des immeubles	3'668	3'938	-270	-6,9	
Autres produits ordinaires	403'513	387'971	15'542	4,0	25
Autres charges ordinaires	-34'243	-45'550	11'307	-24,8	
Autres résultats ordinaires	445'785	400'302	45'483	11,4	
Produit opérationnel	752'123	675'290	76'833	11,4	
Charges de personnel	-381'111	-354'690	-26'421	7,4	26
Autres charges d'exploitation	-254'653	-255'880	1'227	-0,5	27
Charges d'exploitation	-635'764	-610'571	-25'193	4,1	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-74'775	-133'589	58'814	-44,0	6, 7, 8
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-4'352	-5'650	1'298	-23,0	14
Résultat opérationnel	37'232	-74'520	111'752	-150,0	
Produits extraordinaires	116'316	9'196	107'120	1'164,9	28
Charges extraordinaires	-673	-26'119	25'446	-97,4	28
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-101'000	140'450	-241'450	-171,9	14
Impôts	-5'035	-2'767	-2'268	82,0	29
Bénéfice	46'840	46'240	600	1,3	

Proposition d'affectation du bénéfice disponible, adressée à l'Assemblée ordinaire des délégués du 16 juin 2018 à Lugano

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Affectation du bénéfice				
Bénéfice	46'840	46'240	600	1,3
Bénéfice reporté	-	-	-	-
Bénéfice au bilan	46'840	46'240	600	1,3
Répartition du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	4'340	3'740	600	16,0
– Rémunération du capital social	42'500	42'500	-	-
Total du bénéfice affecté	46'840	46'240	600	1,3

Etat des capitaux propres

2017

	Capital social en 1000 CHF	Réserve légale issue du bénéfice ¹ en 1000 CHF	Réserves pour risques bancaires généraux en 1000 CHF	Bénéfice en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice sous revue	1'700'000	169'443	158'450	46'240	2'074'133
Augmentation du capital	-	-	-	-	-
Dotations affectant les réserves légalés issues du bénéfice	-	3'740	-	-3'740	-
Dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	101'000	-	101'000
Rémunération du capital social	-	-	-	-42'500	-42'500
Bénéfice	-	-	-	46'840	46'840
Capitaux propres à la fin de l'exercice sous revue	1'700'000	173'183	259'450	46'840	2'179'473

1 La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Annexe aux comptes annuels

Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associaziun
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

Il existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales et le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Elle ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et le dynamisme, ni sans s'être assurée que les conditions en matière de technologie bancaire, de personnel et de connaissances sont véritablement satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense». La gestion des risques est tout d'abord assurée par les unités hiérarchiques responsables (first line). Le secteur Gestion des risques du Groupe veille, quant à lui, à l'observation et à l'application de la politique de risque et l'unité Compliance, au respect des prescriptions réglementaires (second line). L'unité de Révision interne assure enfin la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement la situation de risque, dans le cadre de l'établissement des rapports.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates;
- surveillance des risques.

La gestion des risques a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques, ni la tolérance au risque;
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion des risques cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts, de promesses de crédit irrévocables et d'engagements conditionnels que de produits de négoce, tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également la prise de positions de participations à long terme, une perte pouvant survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie est réputé défaillant si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur de ces mêmes garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit découlent d'une répartition inégale des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, les catégories de couverture, les secteurs ou les régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

L'activité de base de Raiffeisen Suisse est le retail banking en Suisse. Afin d'élargir sa base de rendement, de répartir encore plus les risques et d'appréhender davantage les besoins de ses clients, Raiffeisen Suisse diversifie ses domaines d'activité dans son cœur de métier. Les opérations avec la clientèle entreprises et la clientèle de placement sont notamment renforcées.

Les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Succursales & Régions et octroient des crédits aux clients privés ainsi qu'à la clientèle entreprises.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 75 millions de francs doivent être examinés par le CRO (chief risk officer), qui porte son regard principalement sur les risques de concentration et sur l'évolution de la value at risk.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale, comme internationale. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négoce pour compte propre. Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Les nouveaux financements de PME Capital SA sont contrôlés par son Investment Committee. Ce comité est composé de six membres, dont deux représentants de Raiffeisen Suisse.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour la plupart des contreparties de la Banque centrale pour lesquelles le décompte des opérations OTC n'est pas centralisé, Raiffeisen Suisse a conclu un contrat cadre de droit suisse pour les dérivés OTC, assorti d'une annexe, afin de garantir les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés et gérés sur une base nette.

Les standards fixés pour l'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit s'appliquent à Raiffeisen Suisse. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts octroyés aux particuliers, aux personnes morales ainsi qu'à des fins de financement d'objets de rapport, sont classifiés selon des modèles de rating internes puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en 11 catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. Le rapport annuel sur le portefeuille de crédit informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédit et des évolutions observées au cours de la période sous revue. Ce rapport inclut une estimation de la situation de risque à laquelle le portefeuille de crédit est exposé et mentionne toute éventuelle nécessité d'agir. Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée selon de nombreux critères spécifiques que sont notamment la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport sur le risque est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer sur la

situation de risque, l'exposition au risque, l'utilisation des limites et l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédit, la Gestion des risques du Groupe effectue également, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en place des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. Elle utilise à ce titre des limites spécifiques à chaque secteur et prend, lorsque ces limites sont atteintes ou dépassées, les mesures adéquates définies au préalable.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le service Financial Risk Control & Methods. Au 31 décembre 2017, Raiffeisen Suisse présentait quatre gros risques soumis à déclaration pour un engagement cumulé (l'ensemble des sociétés internes au Groupe inclus), pondéré des risques (nets), d'un montant de 1,8 milliard de francs. Ceux-ci correspondent à 75,9% des fonds propres pris en compte.

A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,0 milliard de francs.

Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations de taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et la valeur économique de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la sensibilité aux taux d'intérêt et de la value at risk permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions inscrites au bilan et hors bilan sont regroupées dans un bilan des contraintes sur taux d'intérêt, en fonction de la contrainte sur taux d'intérêt convenue contractuellement. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte de capital et de taux indéfinie sont répliqués sur la base de l'historique des valeurs empiriques. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture. Les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites déterminées pour les risques de taux et en rend compte chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque du Groupe Raiffeisen. La surveillance et le reporting d'autres unités se font plus fréquemment.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille des immobilisations financières revient au secteur Treasury de la Banque centrale. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité, qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales en matière de liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par la Gestion des risques du Groupe.

La gestion du portefeuille de négoce de la Banque centrale incombe au secteur Négoce, qui est rattaché au département Banque centrale. Les succursales ne tiennent aucun portefeuille de négoce. Les opérations de négoce de la Banque centrale couvrent les taux

d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. La value at risk, les limites de perte, de sensibilité et de position fixées par le Conseil d'administration et la Direction doivent être scrupuleusement respectées et sont surveillées quotidiennement par la Gestion des risques du Groupe, qui effectue aussi un contrôle journalier de la plausibilité du résultat de négoce réalisé et vérifie chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés est réglé par des limites de risque et fait l'objet d'une étroite surveillance.

Pour rendre compte du respect de la value at risk, de même que des limites de perte, de sensibilité et de position et pour évaluer la situation de risque, le secteur Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à quatre canaux:

- Rapport de limite journalier négociation à l'attention des membres de la Direction responsable
- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables, conformément à la Circ.-FINMA 2008/6;
- rapport des risques mensuel à l'intention du responsable du département Finances, qui décide si le rapport des risques mensuel doit être soumis à l'ensemble de la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par la Gestion des risques du Groupe.

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce

en 1000 CHF	31.12.2017	Ø 2017	31.12.2016	Ø 2016
Devises / métaux précieux	47'891	36'326	20'873	19'124
Instruments de taux	121'663	114'792	109'390	112'072
Titres de participation et indices	40'521	30'509	21'018	21'402
Total	210'075	181'627	151'281	152'598

Liquidités

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés, à l'échelle du Groupe, par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe, conformément aux prescriptions au sens de la loi sur les banques. Dans le cadre de ce contrôle, les entrées et sorties de liquidités sont notamment simulées selon diverses perspectives, dans le cadre de scénarios qui comprennent aussi bien les répercussions des crises de refinancement que celles des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur les indicateurs de risque découlant des analyses de scénario mentionnées.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et à ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance à ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite value at risk par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration. C'est à la Gestion

des risques du Groupe qu'il incombe de surveiller que la tolérance au risque soit respectée. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont déterminées et mises en œuvre.

Chaque fonction au sein de Raiffeisen Suisse est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. La Gestion des risques du Groupe est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et elle surveille la situation en matière de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures, dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators (KRI), les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaires, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et collabore étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, accèdent à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Externalisation

Raiffeisen Suisse a délégué l'exploitation du réseau dédié à la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Par ailleurs, l'ensemble de l'administration des titres de Raiffeisen Suisse est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs s'effectue chez Swiss Post Solutions SA et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Les services bancaires opérationnels dans le domaine des titres et du trafic des paiements de Raiffeisen Suisse sont traités par ARIZON Sourcing SA, une entreprise fondée en commun par Raiffeisen Suisse et Avaloq. La plateforme d'identification en ligne des nouveaux clients et des clients établis par streaming vidéo est exploitée par Inventx AG.

Raiffeisen Suisse a conclu un accord d'externalisation avec Leonteq Securities AG dans le cadre de son activité d'émetteur de produits structurés. Lors de l'émission de produits de placement Raiffeisen, Leonteq Securities AG se charge des tâches liées à la structuration, au traitement, à la documentation et à la distribution des instruments. Leonteq Securities AG gère également les risques des dérivés et le cycle de vie des produits.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 24 juin 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Au niveau des établissements individuels, Raiffeisen Suisse est toujours libérée des obligations de divulgation. Les données sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circ.-FINMA 2016/1, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (www.raiffeisen.ch) ou dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes, concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

S'agissant des catégories de clients que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, les banques, les négociants en valeurs mobilières et entreprises, on se réfère à trois agences de rating reconnues par la FINMA et utilise les notations qu'elles appliquent aux émetteurs / émissions.

Quant aux gouvernements centraux, les ratings des émetteurs / émissions employés sont ceux d'une agence d'assurance à l'exportation, mais les notations usitées par les agences de rating demeurent généralement privilégiées.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux notations appliquées des agences de rating et des agences d'assurance à l'exportation.

Les positions qui font l'objet de ratings externes figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières;
- valeurs de remplacement positives.

En 2015, Raiffeisen a engagé la procédure d'autorisation auprès de la FINMA pour le calcul des exigences en matière de fonds propres ainsi que pour la mesure et la gestion des risques de crédit selon l'approche F-IRB, ce qui lui a valu en 2016 le statut de «broadly compliant». Le bouclage de la procédure d'autorisation est attendu pour 2019. Les exigences à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options. A ce titre, un aperçu des exigences est disponible dans le tableau «Exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce».

Quant au calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. En s'appuyant sur la méthode hédoniste, la Banque se réfère aux prix immobiliers de la région fournis par un prestataire externe. Le modèle est validé par un spécialiste externe, à la demande de la Banque. Cette dernière actualise périodiquement la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations. Les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements sont par ailleurs aussi surveillés en permanence. La Banque identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques élevés. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery est également impliqué. D'autres couvertures peuvent, au besoin, être demandées ou une correction de valeur peut être établie, sur la base de la couverture manquante (voir aussi le paragraphe «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Pour les maisons plurifamiliales, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des objets de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du taux de vacance.

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe au-dessous du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou des garanties supplémentaires sont alors demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

Crédits sans couverture

S'agissant des crédits commerciaux d'exploitation non couverts, il est demandé au client chaque année, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des boucllements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, l'engagement de crédit semble menacé, une correction de valeur adéquate est alors comptabilisée.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Un nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste, ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle, pour effectuer des estimations immobilières. Sur la base des caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, ce modèle compare le prix de l'immeuble à des transactions immobilières similaires. Pour les maisons plurifamiliales, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose également de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse, entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

En ce qui concerne les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions), présentant une bonne liquidité et négociés activement, sont notamment pris en compte. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des informations sur les cours et un market maker sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs de marché, pour couvrir le risque de marché inhérent aux titres liquides négociables sur le marché et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi, les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie tant des instruments standardisés que des instruments OTC, pour son propre compte ou celui de ses clients, notamment des instruments de taux et des instruments monétaires.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que le secteur Treasury n'intervient pas lui-même sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

La Banque a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'activités ci-après.

Opérations de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire	Swap de taux d'intérêt et de devises
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro couvertures. Des micro couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture, ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu et de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont concrètement remplis:

- la couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures);

- il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles, d'un point de vue du risque couvert.

Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance afférente et à la circulaire FINMA 2015/1 Comptabilité – banques (PCB).

Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un boucllement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un boucllement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le boucllement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital, assorties d'un droit de vote. C'est pourquoi, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues, mais non encore exécutées, se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements, ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères, sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur emprunts propres et les prêts des centrales d'émission des lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont alors constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Pour les risques latents, on renonce à la constitution de corrections de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible, dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – avec corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non exploitée – via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit, mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

L'extourne définitive d'une créance intervient, au plus tard, lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation de la correction de valeur), lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure, où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchu de leurs droits contractuels. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt, et des opérations de mise ou de prise en pension de titres, sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de mise en pension et opérations de prise en pension)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente, sur une base périodique.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en découlent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, à titre exceptionnel, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement, si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et que la part au capital social est inférieure à 1 million de francs, ou encore que la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation; les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'activation des charges liées à la réalisation des futurs systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que du système bancaire central commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan, lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles inscrites au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, il faut se référer aux explications du chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution, pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et partiellement soumises à l'impôt (voir le tableau «Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux» en annexe).

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de profits et pertes. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse, et conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury sont réalisées via le portefeuille de négoce, à savoir que le secteur Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes du secteur Treasury figure sous les instruments de couverture.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Traitement au niveau du compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés, employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux, sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Au cours de l'exercice sous revue, les principes de comptabilisation et d'évaluation ont été complétés par les données relatives aux produits structurés en propre émission.

Evénements survenus après la date du bilan

Raiffeisen Suisse a été informée le 27. février 2018 par le Ministère public de Zurich III qu'il ouvrait une procédure pénale à l'encontre de l'ancien président de la Direction de Raiffeisen Suisse, Pierin Vincenz. L'accusation incrimine une gestion déloyale dans le cadre d'Aduno et d'Investnet. Raiffeisen Suisse s'est portée partie civile dans la procédure susmentionnée, et a par ailleurs déposé une plainte pénale à l'encontre de Pierin Vincenz et d'autres personnes susceptibles d'être impliquées. Ces démarches n'ont toutefois aucune incidence sur le présent bouclage annuel.

Informations sur le bilan

1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	51'372	13'205
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹	1'758'179	2'514'987
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	1'865'788	2'580'400
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'865'788	2'580'400
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	185'189	151'456
dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
dont titres aliénés	133'799	138'207

¹ avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Couverture hypothécaire en 1000 CHF	Autres couvertures en 1000 CHF	Sans couverture en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	396'066	106'348	1'948'151	2'450'565
Créances hypothécaires	9'870'963	-	3'423	9'874'386
Immeubles d'habitation	8'542'786	-	1'905	8'544'691
Immeubles commerciaux et de bureaux	283'992	-	24	284'016
Artisanat et industrie	667'280	-	-	667'280
Autres	376'906	-	1'494	378'400
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice sous revue	10'267'029	106'348	1'951'574	12'324'951
Exercice précédent	9'515'624	230'821	1'667'774	11'414'219
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice sous revue	10'267'029	106'348	1'938'993	12'312'370
Exercice précédent	9'515'624	230'821	1'649'704	11'396'149
Hors bilan				
Engagements conditionnels	1'763	20'202	3'184'990	3'206'955
Promesses irrévocables	962'509	31'917	1'212'618	2'207'045
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	-	-	19'985	19'985
Total hors bilan				
Exercice sous revue	964'272	52'120	4'417'594	5'433'985
Exercice précédent	710'506	3'031'584	1'830'526	5'572'616
	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Corrections de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice sous revue	24'460	11'716	12'743	12'581
Exercice précédent	73'227	52'693	20'533	18'070

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a fait l'objet d'une estimation prudente.

3. Opérations de négoce

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Actifs		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	621'728	701'104
dont cotés ¹	621'728	701'104
Titres de participation	237'586	141'102
Métaux précieux	443'095	415'321
Autres actifs du négoce	23'461	24'906
Total des actifs	1'325'870	1'282'433
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	432'247	308'443

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire ²	131'456	137'332
dont cotés ¹	131'456	137'332
Titres de participation ²	1'209	863
Métaux précieux ²	-	-
Autres passifs du négoce ²	1'133	13
Total des engagements	133'799	138'207
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-

1 cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

2 pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

	Instruments de négoce			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	215	171	4'400'000	-	-	-
Swaps	321'719	350'111	40'138'113	574'308	646'444	34'825'200
Futures	-	-	1'464'385	-	-	-
Options (OTC)	1'336	1'336	66'095	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total instruments de taux d'intérêt	323'271	351'619	46'068'593	574'308	646'444	34'825'200
Devises						
Contrats à terme	403'226	389'422	53'498'573	130'815	18'848	4'187'874
Swaps comb. taux d'int./devises	263	-	10'063	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	9'418	8'091	1'156'980	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total devises	412'908	397'513	54'665'616	130'815	18'848	4'187'874
Métaux précieux						
Contrats à terme	12'390	24'641	1'431'639	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	33'266	-	-	-
Options (OTC)	25'746	19'148	2'490'518	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total métaux précieux	38'135	43'789	3'955'424	-	-	-
Titres de participation / indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	248'795	-	-	-
Options (OTC)	106'962	106'962	3'210'407	-	188	92'581
Options (exchange traded)	558	170	12'525	-	-	-
Total titres de participation / indices	107'519	107'132	3'471'727	-	188	92'581
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	17'377	17'377	625'219	-	-	-
Total Return Swaps	-	-	-	-	-	-
First-to-Default Swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de crédit	17'377	17'377	625'219	-	-	-
Autres						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	27'884	27'884	414'216	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total autres	27'884	27'884	414'216	-	-	-

Total						
Exercice sous revue	927'094	945'314	109'200'794	705'122	665'480	39'105'655
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	926'537	945'144	-	705'122	665'480	-
Exercice précédent	847'620	811'208	89'223'107	757'371	1'014'105	43'748'454
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	844'724	811'107	-	757'371	1'014'105	-

4.2 Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Volumes des contrats de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats plus de 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats Total en 1000 CHF
Instances centrales de clearing	114'603	45'785	7'522'500	8'620'300	8'649'550	24'792'350
Banques Raiffeisen ¹	103	196	25'499	406	-	25'905
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'404'178	1'466'871	76'327'316	27'331'211	13'001'725	116'660'252
Bourses	558	170	1'758'971	-	-	1'758'971
Autres clients	112'774	97'771	3'436'732	1'154'085	478'154	5'068'971
Total						
Exercice sous revue	1'632'217	1'610'794	89'071'018	37'106'002	22'129'429	148'306'449
Exercice précédent	1'604'991	1'825'313	71'752'589	38'766'494	22'452'478	132'971'561

¹ principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques / négociants en valeurs mobilières: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour la plupart, comme très bonne. 83,8% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating Placement sûr ou supérieur (Moody's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5. Immobilisations financières

5.1 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable exercice sous revue en 1000 CHF	Valeur comptable exercice précédent en 1000 CHF	Juste valeur exercice sous revue en 1000 CHF	Juste valeur exercice précédent en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	6'237'724	6'277'256	6'450'762	6'534'259
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	6'237'724	6'277'256	6'450'762	6'534'259
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	-	-	-
Titres de participation	70'867	319'234	72'976	332'097
dont participations qualifiées ¹	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	-	-
Total des immobilisations financières	6'308'591	6'596'490	6'523'739	6'866'356
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	6'187'537	6'244'732	-	-

¹ au moins 10% du capital ou des voix

5.2 Répartition des contreparties par rating

	Val. comptable Placement très sûr en 1000 CHF	Val. comptable Placement sûr en 1000 CHF	Val. comptable Bon placement moyen en 1000 CHF	Val. comptable Placement spéculatif à très spéculatif en 1000 CHF	Val. comptable Placement extrêmement risqué / défaut de paiement en 1000 CHF	Val. comptable Placement sans notation en 1000 CHF
Titres de créances	6'187'537	50'187	-	-	-	-

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings de toutes les trois grandes agences de notation internationales.

6. Participations

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Corrections de valeur cumulées en 1000 CHF	Valeur compt. à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice sous revue Changements d'affectation en 1000 CHF	Exercice sous revue Investissements en 1000 CHF	Exercice sous revue Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice sous revue Corrections de valeurs en 1000 CHF	Exercice sous revue Reprises en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice sous revue en 1000 CHF	Valeur de marché à la fin de l'exercice sous revue en 1000 CHF
Participations sociétés du Groupe	639'613	-996	638'617	-	5'000	-	-1'238	996	643'374	-
- avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- sans valeur boursière	639'613	-996	638'617	-	5'000	-	-1'238	996	643'374	-
Autres participations	694'441	-89'807	604'633	-	5'390	-191'521	-5'954	15	412'564	281'322
- avec valeur boursière	446'424	-85'005	361'419	-	-	-127'574	-	-	233'845	281'322
- sans valeur boursière	248'017	-4'802	243'214	-	5'390	-63'946	-5'954	15	178'719	-
Total des participations	1'334'053	-90'803	1'243'250	-	10'390	-191'521	-7'192	1'011	1'055'938	281'322

7. Immobilisations corporelles

7.1 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortis- sements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice sous revue Change- ments d'affec- tation en 1000 CHF	Exercice sous revue Inves- tissements en 1000 CHF	Exercice sous revue Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice sous revue Amortisse- ments en 1000 CHF	Exercice sous revue Reprises en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice sous revue en 1000 CHF
Immeubles à l'usage de la Banque	280'755	-116'632	164'123	-	8'769	-22'250	-5'440	-	145'202
Autres immeubles	14'077	-4'777	9'300	-	-	-	-255	-	9'045
Software acquis séparément ou développés à l'interne	158'565	-120'514	38'051	-	8'359	-	-37'628	-	8'782
Autres immobilisations corporelles	199'611	-161'959	37'652	-	14'586	-35	-19'911	-	32'292
Total des immobilisations corporelles	653'008	-403'882	249'126	-	31'714	-22'285	-63'234	-	195'321

7.2 Leasing opérationnel

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	2'378	2'342
Echéant dans les 1 à 5 ans	3'150	3'279
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	5'528	5'621
dont dénonçable dans un délai n'excédant pas une année	5'528	5'621

8. Valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortis- sements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice sous revue Inves- tissements en 1000 CHF	Exercice sous revue Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice sous revue Amortisse- ments en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice sous revue en 1000 CHF
Autres valeurs immatérielles	25'000	-6'855	18'145	-	-7'143	-4'349	6'653
Total des valeurs immatérielles	25'000	-6'855	18'145	-	-7'143	-4'349	6'653

9. Autres actifs et autres passifs

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Compte de compensation	15'735	187'163
Comptes d'ordre Impôts indirects	643'414	299'318
Autres comptes d'ordre	126'310	125'826
Marchandises	2'938	4'448
Autres actifs divers	0	0
Total des autres actifs	788'398	616'755
Autres passifs		
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	25	32
Redevances dues, impôts indirects	27'517	24'822
Fonds de solidarité	332'389	328'581
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	259	259
Autres comptes d'ordre	98'203	79'795
Autres passifs divers	265	192
Total des autres passifs	458'400	433'423

10. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

	Exercice sous revue Valeurs compt. en 1000 CHF	Exercice sous revue Engagements effectifs en 1000 CHF	Exercice préc. Valeurs compt. en 1000 CHF	Exercice préc. Engagements effectifs en 1000 CHF
Actifs nantis / cédés				
Créances sur les Banques Raiffeisen	-	-	-	-
Créances sur les autres banques	376'039	376'039	445'845	445'845
Créances hypothécaires	2'977'236	1'974'335	2'879'905	1'909'960
Immobilisations financières	1'233'075	477'515	984'418	233'705
Total des actifs mis en gage	4'586'350	2'827'889	4'310'168	2'589'509
Total des actifs sous réserve de propriété	-	-	-	-

¹ Sans opérations de financement sur titre (voir la présentation à part des opérations de financement sur titres dans l'Annexe 1)

11. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

11.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	51'242	120'704
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'345	3'527
Emprunts	40'000	40'000
Comptes de régularisation	543	543
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	96'130	164'775

11.2 Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Situation au 1 ^{er} janvier	8'274	7'449
+ Versements ¹	5'000	2'506
- Prélèvements ¹	1'727	1'700
+ Rémunération ²	16	20
Situation au 31 décembre	11'563	8'274

1 Les paiements et versements sont inscrits dans les charges de personnel.

2 La rémunération de la réserve de cotisations d'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

11.3 Avantage / engagement économiques et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

	au 31.12.2017 en %	au 31.12.2016 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	116,1	110,8

Au 31.12.2017, les réserves de fluctuation de valeur constituées par l'institution de prévoyance de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative étaient légèrement supérieures au montant réglementaire. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des fonds libres qui en découlent. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pense que cet excédent de couverture n'apporte pour l'heure toutefois aucun avantage économique à l'employeur et qu'il doit donc être affecté en faveur des assurés.

Les charges de prévoyance sont expliquées à l'annexe 26 «Charges de personnel» sous la

position «Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel».

12. Produits structurés émis

	Valeur comptable				
	Evaluation globale		Evaluation séparée		Total en 1000 CHF
	Comptabilisation dans les opérations de négoce en 1000 CHF	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur en 1000 CHF	Valeur de l'instrument de base en 1000 CHF	Valeur du dérivé en 1000 CHF	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	-	-	2'189	54	2'243
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	2'189	54	2'243
Sans RDP	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	1'316'006	2'137	1'318'143
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	1'316'006	-12'165	1'303'841
Sans RDP	-	-	-	14'302	14'302
Devises	-	-	1	-1	0
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	1	-1	0
Sans RDP	-	-	-	-	-
Matières premières / métaux précieux	-	-	97'689	15'724	113'413
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	97'689	15'724	113'413
Sans RDP	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	-	-	204'794	-1'314	203'480
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	204'794	-1'314	203'480
Sans RDP	-	-	-	-	-
Total	-	-	1'620'679	16'599	1'637'279

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

13. Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage en suspens

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Propres emprunts de rang non subordonné	2010	2,000	21.09.2023	-	250'000
	2011	2,125	04.02.2019	-	249'580
	2011	2,625	04.02.2026	-	150'000
	2011	2,375	10.05.2018	-	150'000
	2014	1,625	07.02.2022	-	100'000
	2014	0,000 ¹	05.06.2018	-	225'000
	2016	0,000	17.09.2020	-	50'000
	2016	0,300	22.04.2025	-	375'000
	2016	0,750	22.04.2031	-	79'815
Propres emprunts de rang subordonné sans clause PONV ²	2011	3,875	21.12.2021	-	535'000
Propres emprunts de rang subordonné avec clause PONV ²	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	543'945 ³
	2015	3,000	durée illimitée	02.10.2020	589'925 ³
Instrument de base des produits structurés émis ⁴	div.	0,619 ⁵	2018		566'056
		-0,215 ⁵	2019		416'597
		-0,316 ⁵	2020		191'778
		-0,111 ⁵	2021		96'035
		-0,506 ⁵	2022		154'334
		0,035 ⁵	après 2022		195'878
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,409 ⁵	div.		1'917'330
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					6'836'274

1 Rémunération variable, base CHF LIBOR à 3 mois et écart

2 Clause PONV = point of no viability / moment où l'insolvabilité menace

3 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

14. Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Affectations conformes en 1000 CHF	Reclassifications en 1000 CHF	Intérêts en souffrance, recouvrements en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice sous revue en 1000 CHF
Provisions							
Provisions pour risque de défaillance	10'111	-755	-121	73	2'996	-2'704	9'600
Provisions pour autres risques d'exploitation	130						130
Provisions de restructurations	3'343	-2'575				-268	500
Autres provisions ¹	3'250	-406			6'205	-2'594	6'455
Total des provisions	16'834	-3'736	-121	73	9'201	-5'566	16'685
Réserves pour risques bancaires généraux	158'450	-	-	-	101'000	-	259'450
dont imposées	158'450	-	-	-	30'000	-	188'450
Corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays							
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	18'070	-7'145	121	82	15'288	-13'835	12'581
Corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-
Total des corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays	18'070	-7'145	121	82	15'288	-13'835	12'581

¹ Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

15. Capital social

	Exercice sous revue			Exercice précédent		
	Valeur nominale totale en 1000 CHF	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts en 1000 CHF	Valeur nominale totale en 1000 CHF	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts en 1000 CHF
Capital social	1'700'000	1'700	1'700'000	1'700'000	1'700	1'700'000
dont libéré	1'700'000	1'700	1'700'000	1'700'000	1'700	1'700'000

Le capital social est entièrement entre les mains des 255 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent 270 Banques Raiffeisen); aucune Banque Raiffeisen (exercice précédent aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2017, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 1'956,7 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 893,8 millions de francs ont été versés. Les parts sociales à hauteur de 806,2 millions de francs ont été reprises par les Banques Raiffeisen sans imputation sur l'engagement de libérer.

16. Parties liées

	Créances		Engagements	
	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Sociétés du Groupe	718'331	802'119	1'268'491	3'287'531
Affaires d'organes	31'070	32'423	5'484	4'466
Autres parties liées	324'268	265'999	284'981	76'125
Total des créances et engagements envers les parties liées	1'073'670	1'100'541	1'558'955	3'368'122

Opérations hors bilan déterminantes avec des parties liées

Engagements conditionnels à hauteur de 2,6 milliards de francs envers des parties liées (exercice précédent 3,3 milliards de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 336,7 millions de francs (exercice précédent 311,3 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont octroyées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction, à la Direction élargie et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel;
- les créances sur les sociétés du Groupe de CHF 718,3 millions de francs contiennent des prêts non couverts de 318,3 millions de francs (dernière échéance le 31.12.2025), dont la rémunération est de 1,0% en moyenne;
- les engagements envers d'autres parties liées comprennent les comptes courants en CHF à hauteur de 36,5 millions de francs, pour lesquels on applique un taux négatif de 0,4% sur l'avoir dépassant le montant exonéré. Les engagements comprennent également un avoir de 7,3 millions de francs rémunéré à hauteur de 2,75%.

Des dispositions particulières s'appliquent au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin de garantir en tout temps l'indépendance personnelle.

17. Structure des échéances des instruments financiers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs / instruments financiers							
Liquidités	18'819'203	-	-	-	-	-	18'819'203
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'655'902	-	-	-	-	-	2'655'902
Créances sur les autres banques	234'095	-	7'860'816	70'000	50'000	-	8'214'912
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	51'371	-	-	-	51'371
Créances sur la clientèle	3'007	114'701	1'053'827	564'628	624'510	80'734	2'441'407
Créances hypothécaires	1'578	110'198	506'964	846'309	5'315'971	3'089'943	9'870'963
Opérations de négoce	1'325'870	-	-	-	-	-	1'325'870
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'632'217	-	-	-	-	-	1'632'217
Immobilisations financières ¹	70'867	-	98'011	210'161	2'107'788	3'821'765	6'308'591
Total							
Exercice sous revue	24'742'739	224'899	9'570'989	1'691'098	8'098'269	6'992'441	51'320'435
Exercice précédent	25'042'268	228'898	8'164'787	1'559'022	7'673'156	6'876'944	49'545'075
Fonds étrangers / instruments financiers							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15'528'573	-	-	-	-	-	15'528'573
Engagements envers les autres banques	755'130	-	10'335'815	1'750'316	835'000	-	13'676'261
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	1'757'968	-	-	-	1'757'968
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3'423'203	4'453'004	1'683'069	292'844	767'704	424'979	11'044'803
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	-	-	-	-	-	133'799
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'610'794	-	-	-	-	-	1'610'794
Obligations de caisse	-	-	22'529	9'156	13'178	16'895	61'758
Emprunts et prêts sur lettres de gage	-	-	124'016	1'440'585	2'770'300	2'501'373	6'836'274
Total							
Exercice sous revue	21'451'499	4'453'004	13'923'396	3'492'902	4'386'182	2'943'247	50'650'230
Exercice précédent	19'739'337	4'513'883	13'683'313	3'210'844	4'999'609	2'974'001	49'120'987

¹ Il n'y a pas d'immobilisations financières (année précédente CHF 0.00).

18. Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

	Expositions nettes à l'étranger			
	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice sous revue part en %	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice précédent part en %
Classe de notation				
Placement très sûr	6'678'083	99,0	6'145'421	98,7
Placement sûr	29'668	0,4	37'367	0,6
Bon placement moyen	30'485	0,5	37'440	0,6
Placement spéculatif à très spéculatif	5'553	0,1	3'945	0,1
Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	-	-	-	-
Placement sans notation	2'843	0,0	2'567	0,0
Total des actifs	6'746'631	100,0	6'226'739	100,0

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings de toutes les trois grandes agences de notation internationales.

19. Bilan par monnaies

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	17'725'525	910'179	27'874	155'626	18'819'203
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'655'820	-	-	81	2'655'902
Créances sur les autres banques	3'498'710	1'061'278	2'268'886	1'386'038	8'214'912
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	-	51'371	51'371
Créances sur la clientèle	2'138'136	140'487	146'731	16'053	2'441'407
Créances hypothécaires	9'870'963	-	-	-	9'870'963
Opérations de négoce	876'780	11	5'623	443'456	1'325'870
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'632'217	-	-	-	1'632'217
Immobilisations financières	6'255'823	21'586	31'175	7	6'308'591
Comptes de régularisation	220'722	2'946	4'081	288	228'036
Participations	1'055'931	-	-	7	1'055'938
Immobilisations corporelles	195'321	-	-	-	195'321
Valeurs immatérielles	6'653	-	-	-	6'653
Autres actifs	788'398	-	-	-	788'398
Total des actifs portés au bilan	46'920'998	2'136'486	2'484'370	2'052'926	53'594'781
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	22'556'936	10'898'062	21'408'185	5'476'902	60'340'086
Total des actifs	69'477'935	13'034'549	23'892'555	7'529'829	113'934'867
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	12'893'109	1'946'934	367'159	321'371	15'528'573
Engagements envers les autres banques	7'392'084	1'435'124	3'181'838	1'667'215	13'676'261
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	164'000	755'037	757'264	81'666	1'757'968
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'310'965	192'081	503'132	38'626	11'044'803
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	-	-	-	133'799
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'610'794	-	-	-	1'610'794
Obligations de caisse	61'758	-	-	-	61'758
Emprunts et prêts sur lettres de gage	6'584'132	82'055	160'236	9'852	6'836'274
Comptes de régularisation	284'993	1'291	3'465	244	289'993
Autres passifs	458'400	-0	-	-	458'400
Provisions	16'685	-	-	-	16'685
Réserves pour risques bancaires généraux	259'450	-	-	-	259'450
Capital social	1'700'000	-	-	-	1'700'000
Réserve légale issue du bénéfice	173'183	-	-	-	173'183
Bénéfice	46'840	-	-	-	46'840
Total des passifs portés au bilan	42'090'191	4'412'522	4'973'094	2'118'974	53'594'781
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	27'269'719	8'603'937	18'915'071	5'392'535	60'181'263
Total des passifs	69'359'911	13'016'459	23'888'165	7'511'509	113'776'044
Position nette par monnaie	118'024	18'089	4'389	18'320	158'823
				31.12.2017	31.12.2016
Cours de conversion des monnaies étrangères					
EUR				1,171	1,073
USD				0,975	1,016

Informations sur les opérations hors bilan

20. Créances et engagements conditionnels

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	3'083'924	3'657'442
Garanties de prestation de garantie et similaires	6'937	11'374
Autres engagements conditionnels	116'094	99'480
Total des engagements conditionnels	3'206'955	3'768'296
Créances éventuelles		
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	-	-
Autres créances éventuelles	30'000	30'000
Total des créances éventuelles	30'000	30'000

21. Opérations fiduciaires

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	12'172	15'422
Total des opérations fiduciaires	12'172	15'422

Informations sur le compte de résultat

22. Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	126'696	188'576
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	-2'170	-5'100
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	318	-149
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	29'627	27'335
Produit des intérêts des créances hypothécaires	140'640	140'665
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	48'337	52'852
Autres produits des intérêts	25'012	21'479
Total des produits des intérêts et des dividendes	368'460	425'658
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives	-56'554	-53'327
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	23'985	27'698
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	7'544	10'872
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-2'216	220
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-15'436	-17'204
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-1'201	-1'520
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-117'917	-120'316
Autres charges d'intérêts	-137'131	-201'863
Total des charges d'intérêts	-242'372	-302'113
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	61'350	59'300
Résultat brut des opérations d'intérêts	126'088	123'546

23. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	12'524	10'000
Opérations sur dépôts	24'414	23'193
Courtages	17'184	13'810
Autres opérations de négoce de titres et placements	19'568	2'970
Produit des commissions sur les opérations de crédit	13'395	8'151
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	52'913	51'308
Tenue de comptes	2'553	2'247
Autres prestations de service	4'245	3'514
Total du produit des commissions	146'796	115'193
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-40'554	-26'012
Moyens de paiement	-2'821	-2'831
Autres charges de commissions	-911	-4'465
Total des charges de commissions	-44'286	-33'308
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	102'510	81'885

24. Résultat des opérations de négoce

24.1 Répartition par secteur d'activité

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Succursales de Raiffeisen Suisse	7'763	6'612
Bureau de négoce Actions	4'007	2'006
Bureau de négoce Algo Trading	-	-862
Bureau de négoce Devises	10'878	10'569
Bureau de négoce Fixed Income	11'228	13'548
Bureau de négoce Macro Hedge	-564	-1'566
Bureau de négoce Billets / métaux précieux	40'767	44'583
Bureau de négoce Options	-215	1'093
Bureau de négoce Taux	6'785	8'238
Opérations de négoce combinées	-1'127	-
Total du résultat des opérations de négoce	79'522	84'222

24.2 Résultat provenant de l'utilisation

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce de devises	17'382	16'596
Négoce de métaux précieux et billets	43'280	45'206
Négoce d'actions	3'414	945
Négoce de taux	17'445	21'475
Autres	-2'000	-
Total du résultat des opérations de négoce	79'522	84'222

25. Autres produits ordinaires

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	61'384	60'719
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	205'680	185'481
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	78'762	77'651
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	55'406	61'710
Autres	2'280	2'411
Total des autres produits ordinaires	403'513	387'971

26. Charges de personnel

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque	2'367	1'994
Appointements et allocations au personnel	308'459	289'775
AVS, AI, AC et autres contributions légales	23'667	21'979
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	38'817	33'904
Autres charges de personnel	7'801	7'039
Total des charges de personnel	381'111	354'690

27. Autres charges d'exploitation

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Coût des locaux	30'904	30'900
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	87'332	93'758
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	3'921	3'875
Honoraires de la société d'audit	3'333	2'598
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	3'091	2'525
dont pour d'autres prestations de service	242	73
Autres charges d'exploitation	129'164	124'749
Total des autres charges d'exploitation	254'653	255'880

28. Produits et charges extraordinaires

Exercice sous revue

Sur les produits extraordinaires de 116,3 millions de francs, le montant de 104,1 millions proviennent de la vente de participations dans Helvetia Holding AG et dans Avaloq Group AG. La vente d'un immeuble a généré 11,2 millions de francs. Le bénéfice de réévaluation de Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA se monte à 1 million de francs.

Les charges extraordinaires intègrent des pertes de 0,4 million de francs sur la vente de Vescore SA et de 0,3 million de francs sur la vente de DB Bank AG.

Exercice précédent

Le produit extraordinaire à hauteur de 9,2 millions de francs est issu notamment de la vente d'actions de VISA Europe Limited à raison de 4,5 millions de francs et d'un bénéfice de réévaluation auprès du Raiffeisen Centre des Entrepreneurs à raison de 4 millions de francs.

Les charges extraordinaires englobent la perte sur cession de 26 millions de francs accusée suite à la vente de Vescore SA.

29. Impôts courants

	Exercice sous revue en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Charges pour impôts en cours sur les revenus	5'035	2'767
Total des charges fiscales	5'035	2'767
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	13,5%	-3,7%

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale impactant les impôts sur les revenus. Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau de financement et l'état des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers, principes d'établissement du bilan et d'évaluation y compris.

Selon notre appréciation, les états financiers au 31 Décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers ».

Nous sommes indépendants de Raiffeisen Suisse société coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 10.6 millions

Lors de l'exécution des procédures d'audit, nous avons fixé le périmètre d'intervention de façon à pouvoir émettre une opinion d'audit sur les états financiers pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité de Raiffeisen Suisse société coopérative.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)
- Examen de la valeur des participations

Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des éléments de jugement, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des

PricewaterhouseCoopers SA, Vadianstrasse 25a/Neumarkt 5, case postale, 9001 St-Gall
Téléphone : +41 58 792 72 00, fax : +41 58 792 72 10, www.pwc.ch



hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque d'un contournement des contrôles internes par la Direction, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 10.6 millions
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	0.5 % des fonds propres
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi les fonds propres comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif car ils reflètent la solvabilité et l'assise de Raiffeisen Suisse société coopérative. De plus, cette valeur est de toute première importance dans les décisions économiques des membres de la coopérative, de leurs clients et de l'Autorité de surveillance.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 1.1 million identifiées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies inférieures à ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et les avons pris en compte lors de l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
Les prêts à la clientèle représentent une part importante du bilan (23.0 % contre 22.0 % l'année précédente). Nous considérons leur évaluation comme un élément clé de l'audit. Par ailleurs, il existe des marges dans l'appréciation de la valeur de remboursement des créances compromises et	Nous avons vérifié, à l'aide de contrôles par sondages, le caractère approprié et l'efficacité des contrôles relatifs à l'évaluation des prêts à la clientèle : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Analyse des crédits</i> Vérification du respect des directives et prescriptions relatives à la documentation, aux amortissements, à la



du montant des corrections de valeur éventuelles.

Nous nous sommes concentrés en particulier sur les points suivants :

- Méthodes appliquées par Raiffeisen Suisse société coopérative pour identifier les prêts à la clientèle pour lesquels il existe un besoin de correction de valeur
- L'adéquation et l'application des marges d'appréciation prescrites dans les directives pour la détermination du montant des corrections de valeur individuelles

Les principes comptables et d'évaluation des prêts à la clientèle, les processus mis en œuvre pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur ainsi que l'évaluation des couvertures figurent dans les comptes annuels (annexe).

capacité financière, à l'évaluation et au nantissement

- *Autorisation des crédits*
Vérification du respect des prescriptions du règlement des compétences
- *Libération des fonds*
Vérification visant à déterminer si la mise à disposition des fonds n'a lieu qu'une fois que tous les documents nécessaires sont disponibles
- *Surveillance des crédits*
Vérification visant à déterminer si l'identification des positions présentant des indices de défaut est assurée rapidement et de façon exhaustive et si les positions en souffrance et les corrections de valeur sont vérifiées régulièrement, notamment la recouvrabilité des couvertures et le montant des corrections de valeur

Nous avons en outre procédé, sur la base de sondages, aux vérifications de détail suivantes :

- Nous avons évalué les prêts à la clientèle et avons vérifié à cette occasion les *processus d'identification* des prêts à la clientèle nécessitant une correction de valeur. Notre échantillonnage comprend une sélection aléatoire de positions provenant de l'ensemble du portefeuille de crédits ainsi qu'une sélection axée sur les risques engendrés par des créances compromises. Dans le cadre de nos évaluations, nous avons notamment utilisé les rapports d'expertise recueillis par Raiffeisen Suisse société coopérative concernant les sûretés sans prix de marché observable ainsi que d'autres informations disponibles sur les prix de marché et les prix comparatifs.
- Nous avons en outre examiné la *méthodologie d'estimation des corrections de valeur*. Notre contrôle s'est concentré sur les prêts compromis au sens des prescriptions comptables pour les banques. Nous avons vérifié si les corrections de valeur ont été constituées conformément aux principes comptables et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Evaluation des participations

Éléments clés de l'audit

Raiffeisen Suisse société coopérative détient des participations dont la valeur comptable atteint CHF 1.1 milliard.

Lors des tests de dépréciation, Raiffeisen Suisse société coopérative utilise soit l'approche des multiples de marché pour valoriser les avoirs de la clientèle administrés, soit la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs.

Dans le cas de l'approche des multiples de marché, les avoirs de clients administrés

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons examiné les tests de dépréciation des participations effectués par Raiffeisen Suisse société coopérative et vérifié leur bien-fondé.

S'agissant des évaluations réalisées par Raiffeisen Suisse société coopérative selon l'approche des multiples de marché, nous avons comparé le goodwill calculé sur les avoirs de la clientèle administrés avec les informations disponibles relatives à des transactions d'achat/vente récentes. Par ailleurs, nous avons vérifié par sondages la réalisation des avoirs de la clientèle administrés par type de client et domicile et nous avons vérifié la prise en compte de cette



sont subdivisés en différentes catégories et un goodwill est calculé en fonction des marges brutes sur chaque catégorie d'actifs pour être ajouté à la valeur intrinsèque de la société.

Dans le cas de la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs, la valeur de l'entreprise est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs, attribuables aux actionnaires.

Nous avons considéré l'évaluation des participations comme un élément clé de l'audit car, lors de la définition des hypothèses relatives aux résultats futurs, des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie et lors de l'évaluation des avoirs à la clientèle administrés à l'aide de multiples de marché, des marges d'appréciation sont appliquées.

catégorisation dans le calcul du goodwill.

Lors des tests de dépréciation des participations réalisés avec la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs, nous avons contrôlé par sondages la plausibilité des plans d'affaires, les flux financiers attendus des participations importantes en les comparants à des informations externes disponibles ainsi qu'à d'autres informations. Pour les participations importantes, nous avons vérifié le taux d'actualisation approprié aux flux de trésorerie futurs et pour les autres participations plausibilisé le taux d'actualisation retenu.

Nous avons en outre vérifié le bien-fondé des méthodes d'évaluation mises en œuvre ainsi que leur application correcte.

Les hypothèses utilisées se sont avérées conformes à nos attentes.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation des sociétés du Groupe Raiffeisen ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.



En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rüttsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Ralph Gees
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 10 avril 2018

Aperçu sur 5 ans

Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2017 en 1000 CHF	2016 en 1000 CHF	2015 en 1000 CHF	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	18'819'203	18'779'805	17'271'940	7'771'842	5'531'017
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'655'902	2'923'285	3'758'642	3'953'353	4'633'236
Créances sur les autres banques	8'214'912	6'948'718	3'095'492	4'672'095	5'294'759
Créances résultant d'opérations de financement de titres	51'371	13'204	51'801	474'223	651'028
Créances sur la clientèle	2'441'407	2'274'938	2'237'698	2'051'802	1'811'849
Créances hypothécaires	9'870'963	9'121'212	8'505'627	7'651'603	6'943'747
Opérations de négoce	1'325'870	1'282'433	1'311'118	1'735'756	1'157'926
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'632'217	1'604'991	1'633'087	1'682'705	883'905
Immobilisations financières	6'308'591	6'596'490	5'592'891	4'971'082	3'624'093
Comptes de régularisation	228'036	239'406	267'760	243'034	237'924
Participations	1'055'938	1'243'250	1'417'390	955'750	1'112'266
Immobilisations corporelles	195'321	249'126	260'309	263'319	257'274
Valeurs immatérielles	6'653	18'145	22'984	-	-
Autres actifs	788'398	616'755	1'363'850	1'021'923	480'451
Total des actifs	53'594'781	51'911'757	46'790'589	37'448'485	32'619'475
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15'528'573	14'063'534	11'473'545	11'157'296	9'975'138
Engagements envers les autres banques	13'676'261	14'047'052	10'448'545	7'221'460	5'842'870
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1'757'968	2'514'988	4'052'523	1'043'602	859'023
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'044'803	10'714'330	10'002'847	8'297'193	7'218'300
Engagements résultant d'opérations de négoce	133'799	138'207	105'139	121'490	104'277
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'610'794	1'825'313	2'134'730	2'148'635	1'359'382
Obligations de caisse	61'758	73'681	104'476	141'573	173'444
Emprunts et prêts sur lettres de gage	6'836'274	5'743'882	5'562'865	5'306'195	5'069'570
Comptes de régularisation	289'993	266'380	251'615	245'490	266'611
Autres passifs	458'400	433'423	445'930	410'363	398'523
Provisions	16'685	16'834	16'656	24'697	26'841
Réserves pour risques bancaires généraux	259'450	158'450	298'900	283'700	281'700
Capital social	1'700'000	1'700'000	1'700'000	850'000	850'000
Réserve légale issue du bénéfice	173'183	169'443	162'790	159'796	157'214
Bénéfice	46'840	46'240	30'028	36'994	36'582
Total des capitaux propres	2'179'473	2'074'133	2'191'718	1'330'490	1'325'496
Total des passifs	53'594'781	51'911'757	46'790'589	37'448'485	32'619'475

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2017 en 1000 CHF	2016 en 1000 CHF	2015 en 1000 CHF	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF
Produit des intérêts et des escomptes	320'123	372'806	439'900	499'590	526'894
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	48'337	52'852	55'661	52'794	52'877
Charges d'intérêts	-242'372	-302'113	-378'582	-440'310	-459'081
Résultat brut des opérations d'intérêts	126'088	123'546	116'979	112'074	120'690
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-1'782	-14'665	-5'760	2'753	2'832
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	124'306	108'881	111'219	114'828	123'522
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	73'690	49'973	51'472	50'334	45'461
Produit des commissions sur les opérations de crédit	13'395	8'151	8'686	6'827	5'837
Produit des commissions sur les autres prestations de service	59'711	57'069	58'082	64'599	63'392
Charges de commissions	-44'286	-33'308	-44'581	-40'377	-36'700
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	102'510	81'885	73'659	81'383	77'990
Résultat des opérations de négoce	79'522	84'222	75'960	42'340	72'599
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	20'525	2'632	6'187	7'237	193
Produit des participations	52'322	51'311	62'799	44'249	51'477
Résultat des immeubles	3'668	3'938	3'888	3'188	3'375
Autres produits ordinaires	403'513	387'971	339'810	273'657	277'647
Autres charges ordinaires	-34'243	-45'550	-39'262	-35'003	-33'389
Autres résultats ordinaires	445'785	400'302	373'423	293'328	299'303
Produit opérationnel	752'123	675'290	634'261	531'879	573'414
Charges de personnel	-381'111	-354'690	-322'707	-320'583	-308'600
Autres charges d'exploitation	-254'653	-255'880	-246'816	-164'015	-179'136
Charges d'exploitation	-635'764	-610'571	-569'523	-484'598	-487'736
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-74'775	-133'589	-43'321	-41'189	-41'457
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-4'352	-5'650	866	-11'796	-15'761
Résultat opérationnel	37'232	-74'520	22'283	-5'705	28'460
Produits extraordinaires	116'316	9'196	24'013	45'758	13'624
Charges extraordinaires	-673	-26'119	-4	-	-12'417
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-101'000	140'450	-15'200	-2'000	8'000
Impôts	-5'035	-2'767	-1'064	-1'059	-1'086
Bénéfice	46'840	46'240	30'028	36'994	36'582

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Tél.: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
Internet: raiffeisen.ch
e-mail: presse@raiffeisen.ch

Délai rédactionnel: 9 mars 2018
Publication du rapport de gestion: avril 2018
Langues: allemand, français, italien et anglais.
La version allemande fait foi.

Conception:

Schalter & Walter GmbH, Saint-Gall

Réalisation:

NeidhartSchön AG, Zurich

Traduction:

24translate, Saint-Gall

Photos:

Anna-Tina Eberhard, Saint-Gall (heroslocaux.ch)